

**École de psychanalyse des Forums
du Champ lacanien - France**

**ANNUAIRE 2022
et textes fondateurs**

EPFCL - France

EPFCL-France
Membre de l'Internationale des Forums
et de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien
118, rue d'Assas
75006 Paris
Tél : 01 56 24 22 56
Fax : 01 56 24 22 37
Courriel : secretariat-epfcl-france@epfcl.fr
Site internet : www.champlacanienfrance.net

Présentation

L'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL-France) s'inscrit dans l'histoire de l'École de Jacques Lacan et se réfère aux textes fondateurs qu'il y a consacrés, pour y faire retour et en restaurer l'esprit. La plupart des membres fondateurs furent membres de l'École freudienne de Paris (EFP) et lors de sa dissolution, en 1980, tous se sont engagés dans l'École de la Cause freudienne (ECF). Ils s'en sont séparés dans la grande crise de 1998, par refus de la pensée-Une.

L'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien a pour but de transmettre l'expérience originale en quoi consiste la psychanalyse, d'en élaborer le savoir, de permettre la formation des psychanalystes, de fonder en raison leur qualification et de la garantir.

Les Forums du Champ lacanien ne sont pas École mais champ. Ils ne délivrent donc aucune garantie analytique. Ils accueillent tous ceux que la psychanalyse orientée par l'enseignement de Jacques Lacan concerne, à quelque titre que ce soit, et qui s'intéressent à l'étude de la psychanalyse, à ses connexions, ou à son application hors du dispositif analytique. Les connexions avec les pratiques sociales et politiques qui s'affrontent aux symptômes du temps, les liens avec d'autres praxis théoriques (sciences, philosophie, art, religion, etc.) sont donc tout spécialement de leur ressort.

L'association du Forum du Champ lacanien (FCL) est une association de droit français, loi 1901. Son École est une association de fait à laquelle l'association du FCL donne son cadre juridique. L'ensemble s'intitule EPFCL-France. Le siège de l'Association est situé au 118, rue d'Assas, 75006 Paris.

L'Association est membre institutionnel de l'Internationale des Forums du Champ lacanien (IFCL) qui fédère depuis 1999 les divers Forums répartis dans le monde. Ils sont regroupés en sept zones (zone francophone, zone anglophone, Espagne, Italie, Amérique latine-Sud, Amérique latine-Nord, Brésil) et comprennent quelque 1 600 membres. Une Charte en définit les grandes orientations (*voir en annexe*).

L'EPFCL-France fait partie de l'École internationale de psychanalyse des Forums du Champ lacanien créée en décembre 2001 par un vote de l'assemblée de l'IFCL, à l'issue d'un long débat sur ce que doit être une École de psychanalyse orientée

par l'enseignement de Jacques Lacan. Ses structures et finalités sont définies dans le texte « Principes pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan » (voir en annexe).

Le fonctionnement de l'École est assuré au niveau international par deux collèges : Collège d'animation et d'orientation de l'École (CAOE) et Collège international de la garantie (CIG).

Elle délivre une garantie dont les titres définis par Lacan, analyste membre de l'École (AME) et analyste de l'École (AE), sont octroyés au niveau international sur proposition de commissions locales.

Forums et École fonctionnent selon le principe de la permutation des tâches. Les membres de leurs diverses instances y sont élus pour deux ans et ne sont pas immédiatement rééligibles.

La direction de l'association des Forums du Champ lacanien-France est assurée depuis le 1^{er} janvier 2019 par deux Conseils, un Conseil d'orientation (CO) chargé de la politique de l'Association et un Conseil de direction (CD) chargé de son fonctionnement. Leurs composition et fonctions sont précisées dans nos statuts. Membre élu d'un de ces deux Conseils, on ne peut se présenter pour siéger simultanément dans les instances internationales. Les membres de l'EPFCL-France sont répartis en treize grands pôles régionaux qui choisissent leurs élus tous les deux ans.

Pour l'EPFCL-France, la Commission de l'accueil et de la garantie (CAG), composée de cinq membres sortants des Collèges internationaux de l'École, est chargée d'assurer le travail d'École. Elle se charge de faire fonctionner au niveau local les instances de garantie.

L'EPFC-France reprend le principe posé par Lacan pour son École : celui qui enseigne « le fait à ses risques ». L'Agenda recense chaque mois les enseignements organisés par les pôles ou proposés par des membres. Par ailleurs, le Conseil de direction, les deux commissions rattachées au bureau (la Commission des cartels et la commission Entre Champs) et la Commission de l'accueil et de la garantie proposent ou animent des activités régulières au local de la rue d'Assas ou au sein des pôles.

Le cartel, petit groupe de travail dont la structure se prête à l'élaboration personnelle et au débat avec quelques autres, est privilégié. La Commission des cartels se charge de stimuler et de vectorialiser ses résultats en liaison avec le bureau du Conseil de direction.

L'EPFCL-France publie une revue, *Champ lacanien*, sous la responsabilité du Conseil d'orientation, un bulletin, le *Mensuel*, sous la responsabilité du Conseil de direction, ainsi que divers volumes apériodiques. Elle organise régulièrement des journées d'études et est partie prenante, tous les deux ans, des Rendez-vous de l'Internationale des Forums et de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien.

**Annuaire
de l'École de psychanalyse
des Forums du Champ lacanien**

Voici l'annuaire 2022 de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL) pour la France.

On y trouvera la liste alphabétique de l'ensemble des membres, avec leurs coordonnées, et leur répartition par pôle.

Pour être membre de l'Association, on en fait la demande auprès du président de l'EPFCL. La demande est étudiée par une Commission *ad hoc*, composée des membres du bureau et de la CAG (cf. article 7 des statuts de l'EPFCL-France).

Les membres de l'École sont admis sous la responsabilité de la Commission de l'accueil et de la garantie (CAG).

Ils exercent la psychanalyse :

– soit en tant que membres de l'École qui ont déclaré soutenir la fonction d'analyste, et ils sont alors inscrits dans l'Annuaire avec la mention AP (analyste praticien) ;

– soit en tant que membres que l'École garantit, *via* la Commission d'agrément internationale, comme relevant de la formation que l'École dispense. Ils sont alors inscrits avec le titre d'AME (analyste membre de l'École).

Le titre d'AE (analyste de l'École) est délivré pour trois ans à ceux qui, s'étant soumis à la procédure dite de la « passe », seront jugés par l'un des cartels de la passe susceptibles de témoigner de l'expérience analytique.

Liste alphabétique des membres

ADVIS-GAETE Laurent

Médiateur artistique en relation d'aide, musicothérapeute
27, La Canetais 35470 La Noë-Blanche
06 11 26 71 72 / advisgaaete.laurent@free.fr

ALASCIO Hugues (d')

Master 2 en archéologie Paris I Panthéon Sorbonne, master 2 en psychopathologie clinique Paris 7 Denis-Diderot
Cabinet médical, 53 rue Réaumur 75002 Paris
06 27 28 21 72 / hdalascio@gmail.com

ALBERTI Claire

15 lotissement l'Orée des Vignes 33720 Cérons
06 81 49 29 36 / claire.alberti@free.fr

ALEXOPOULOS Catherine

Psychologue clinicienne au CH Sainte-Anne
238 boulevard Raspail 74014 Paris
06 21 06 27 02 / catherinealexopoulos@gmail.com

ANCEL Franck

44 avenue de la République 75011 Paris
06 52 28 39 39 / ancelfranck@gmail.com

ANCIAX Isabelle

Psychologue clinicienne
110 cours Sextius 13100 Aix-en-Provence
06 88 98 19 27 / isanciaux@free.fr

ANCIBURE Francis

DESS de psychopathologie (université Toulouse-Le Mirail), doctorat de 3^e cycle en psychologie (Toulouse II)
372 chemin de Kokotia 64500 Saint-Jean-de-Luz
05 59 54 96 22 / 07 66 68 90 92 / francisancibure@orange.fr

ANDRÉ Laurent

Psychologue clinicien
I résidence Les Chevalliers 50400 Granville
07 81 17 90 38 / andre.l@orange.fr

APARICIO Sol**Membre de l'École, AME**

Doctorat de psychanalyse, DESS de psychologie clinique, maîtrise de philosophie, consultante au CMP de Cachan, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Paris I cité Chaptal 75009 Paris
01 42 80 11 54 / sol.aparicio@orange.fr

ARDRÉ Marie-Odile**Membre de l'École, AP**

DESS de psychologie clinique et psychopathologie (Paris VII), psychologue clinicienne
23 ter rue Roger Salengro 12700 Capdenac-Gare
06 87 53 30 70 / moardre@gmail.com

ARNAULT Christine

Psychologue clinicienne

22 rue Robert Sannac 09100 Pamiers
06 73 86 31 92 / christine.arnault@netc.fr

ARROUM France**Membre de l'École, AP**

Psychologue, hôpital Sainte-Anne Paris, antenne de psychanalyse
8 bis rue Campagne Première 75014 Paris
06 17 15 37 98 / farroum@orange.fr

ARZUR Jean-Michel**Membre de l'École, AME**

DESS psychologie clinique et psychopathologie, DEA sciences humaines option psychopathologie, CMPP de Vitré, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest
12 rue de Brest 35000 Rennes
02 23 20 59 78 / jm.arzur@free.fr

ASKOFARÉ Sidi**Membre de l'École, AME**

Docteur d'État ès-lettres et sciences humaines, doctorat de 3^e cycle en psychologie, maître de conférences des universités, directeur de recherche, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
49 rue Alsace-Lorraine 31000 Toulouse
05 61 33 04 82 / 06 23 39 18 68 / sidi.askofare@orange.fr

AUGOT Orphania**Membre de l'École**

Pédopsychiatre, AIHP, ancien praticien hospitalier, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
16 rue de Verdun 09000 Foix
05 61 65 11 43 / orphania.augot@orange.fr

BALLET Danielle

146 rue de Charenton 75012 Paris
09 83 58 40 96 / danielleballet8@gmail.com

BARDON Philippe

Membre de l'École, AP

DESS psychologie (Bordeaux II), psychologue clinicien

1 rue des Castaings 33470 Le Teich

07 71 13 93 49 / philippebardon4@gmail.com

BARILLLOT Patrick

Membre de l'École, AME

Psychiatre, AIH de Paris, DEA de psychanalyse du Champ freudien (Paris VIII), enseignant au Collège de clinique psychanalytique de Paris

104 boulevard Saint-Germain 75006 Paris

01 42 22 33 80 / pbarillotepfcl@gmail.com

BARKATI Karim

Membre de l'École

Docteur en musique (Paris VIII), chercheur en informatique musicale (IRCAM)

40 rue Pascal 75013 Paris

06 03 61 64 50 / karimbarkati@gmail.com

BARON Daniel

17 rue Albert Schweitzer 32000 Auch

06 71 45 05 89 / dbaroncm@hotmail.fr

BARNIER Cathy

Membre de l'École, AME

47 rue Descartes 75005 Paris

06 85 22 95 16 / barniercathy@gmail.com

BARRETTO-DELLEUR Maria-Luiza

Membre de l'École, AP

DEA de sciences humaines cliniques (Paris VII)

3 rue Pleyel 75012 Paris

06 88 56 21 77 / lallabarretto94@gmail.com

BARRIERE Véronique

Psychologue clinicienne

27 avenue de la Sibelle 75014 Paris

06 81 82 10 61 / veronique.barriere@wanadoo.fr

BASLÉ François

Psychologue

2, rue de Saint Guillaume 35000 Rennes

06 49 99 32 54 / franbasle@gmail.com

BATTAREL Jean-Claude

Membre de l'École, AP

Psychiatre, AIHPRP

5 rue Mabillon 75006 Paris

01 40 51 01 10 / jcbatt@free.fr

BAZIN Brigitte*Membre de l'École**Psychologue clinicienne***20 rue du Maréchal Joffre 22200 Guingamp****17 Rue Victor Rault 22000 Saint-Brieuc****06 84 53 82 85 / brigitte_bazin@hotmail.com****BEAUMONT Sonia***Psychologue clinicienne***15 rue du Dr Charcot 29200 Brest****06 87 35 06 35 / tanguy.beumont@orange.fr****BEAUSSIER Claudine***Membre de l'École, AME**Docteur en médecine, AIHP, CES pédo-psychiatrie, ancien praticien hospitalier (inter-secteur infanto-juvénile), psychiatre***49 rue de la Benatte 33000 Bordeaux****06 72 14 23 70 / beaussierclaudine@yahoo.fr****BÉCAVIN Cédric***Psychologue clinicien, neuropsychologue***155 rue de Létanduère 49000 Angers****06 45 06 01 09 / cedric.becavin49@gmail.com****BELLEC Arnaud***DEA de philosophie***41 rue Jean Jaurès 29200 Brest****02 98 80 57 82 / arnaudbellec@orange.fr****BELLIOU Cécile***DESS de psychopathologie, psychologue, hôpital psychiatrique de Sainte-Gemmes-sur-Loire***114 route de Juigné Le Petit Port 49130 Les Ponts de Cé****06 21 37 23 38 / cbelliot@tiscali.fr****BELLUSCI Luanda***Psychologue clinicienne (hôpital Bagatelle, Bordeaux), master 2 en psychopathologie (Bordeaux), master 1 en psychologie clinique (UFRJ, Brésil)***18 résidence du Parc de Camponac, 33600 Pessac****06 82 25 16 04 / luandabellusci@gmail.com****BELON Danièle***Membre de l'École, AME**Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest***10 avenue du 14^e Régiment d'Infanterie 31400 Toulouse****06 13 75 22 34 / dbelon@club-internet.fr****BENALLEGUE Djinane****7 résidence Edouard Vaillant 93200 Saint Denis****01 42 43 45 81 / djbenallegue@gmail.com**

BENDRIHEN Nicolas

*Membre de l'École, AME
Doctorat en psychopathologie
7 rue des Écouffes 75004 Paris
01 42 78 05 58 / nbendrihen@mac.com*

BENGHADDA Zineb

*45 rue Victor Hugo 92120 Montrouge
06 87 65 89 37 / benghaddazineb@yahoo.fr*

BERNARD David

*Membre de l'École, AME
Doctorat de psychopathologie, maître de conférences à l'université de Rennes II,
enseignant au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest
20 rue des Fossés 35000 Rennes
02 99 63 38 93 / dabernard2@yahoo.fr*

BERNARDI Carine

*DESS de psychopathologie clinique
Maison de santé des Ondes, 128 avenue de Calès 12100 Millau
06 63 73 42 87 / carinebernardi@outlook.fr*

BESOIN Florent

*Master de recherche psychopathologie et champs cliniques, master professionnel de
psychologie clinique et pathologie. Centre hospitalier de Dreux, pôle de psychiatrie
infanto-juvénile
5 rue des Crépinières 28000 Chartres
06 31 53 46 33 / florent.besoin@hotmail.com*

BESSOU Nicole

*Membre de l'École, AP
Licence de linguistique, maîtrise de sciences de l'éducation, psychopédagogique en
CMPP
Puech de l'Igues 12200 Toulonjac Villefranche-de-Rouergue
05 65 81 18 06 / 06 87 04 95 84 / nicole.bessou@wanadoo.fr*

BIASOTTO-MOTTE Giselle

*Membre de l'École, AP
Psychologue clinicienne
21 rue des Côtes 39100 Authume
06 76 62 38 03 / gisellebiasotto@wanadoo.fr*

BILLIOTTE-THIEBLEMONT Nathalie

*25 avenue Saint Germier 31600 Muret
06 22 09 14 26 / n.billiotte.thieblemont@gmail.com*

BILLIOUD Marie-Christine

*Membre de l'École, AME
Enseignante au Collège clinique psychanalytique du Sud-Est
Le Nopal, parc Sainte-Victoire, avenue de Craponne 13100 Aix-en-Provence
04 42 27 86 50 / marie-christine.billioud@wanadoo.fr*

BINOT Cécile*Membre de l'École**Médecin de prévention***117 avenue de Toulouse 31750 Escalquens****05 61 81 07 50 / ccile.binot@free.fr****BLANC Pascale***DESS psychologie clinique, psychologue clinicienne, CMP pédopsychiatrie***10 rue de la Paix 13114 Puyloubier****04 75 76 87 57 / pascale.blanc2@gmail.com****BLANCHARD-LECLERE Gaëlle***Psychologue***51 rue Robert 69006 Lyon****04 72 74 47 26 / gaelle.blanchard.leclere@gmail.com****BLATCHÉ Martina***Membre de l'École**DESS de psychologie clinique, psychologue***1563 chemin Desveys 83390 Cuers****06 73 95 39 35 / martinablatche@hotmail.com****BLONDEL Annick***Psychologue clinicienne***19 rue Raymonde Martin, immeuble B3 13013 Marseille****04 91 58 44 11 / a.blondel@live.fr****BLOUIN Élodie***Psychologue clinicienne***11 rue du 29 juillet 03300 Cusset****07 49 72 12 98 / elodie.blouin@yahoo.fr****BOISDON François***Psychologue***4 rue Brizeux 29950 Bénodet****06 61 73 79 85 / fboisdon@bbox.fr****BOISSÉ Alexandra***Psychologue clinicienne***2 rue du Capitaine Maignan 35000 Rennes****06 17 59 04 52 / alexandra.boisse@gmail.com****BONIFON Sylvie***Psychologue***63 rue Nationale 46000 Cahors****06 85 93 08 47 / sylvie.bonifon@orange.fr**

BONJOUR Claudine
Membre de l'École, AP
Psychologue
1050 chemin de Beauvillard 82290 Montbeton
Tél./Fax 05 63 67 47 97 / claudine.bonjour@free.fr

BONJOUR Jean-Pierre
Membre de l'École, AME
Psychiatre AIHP, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
1050 chemin de Beauvillard 82290 Montbeton
05 63 67 47 97 / jeanpierre.bonjour@free.fr

BORTOLOTTI Marie-Mathilde
Traductrice
16 rue du Stade Buffalo 92120 Montrouge
07 61 63 48 34 / mariemathildebortolotti@gmail.com

BOUDIN Isabelle
Membre de l'École, AP
Psychologue clinicienne
2 bis-4 rue Ernest Prados, Villa Oasis, 13090 Aix-en-Provence
06 20 34 35 36 / isah.boudin@sfr.fr

BOURGUELOT Brigitte
Psychologue clinicienne
2 rue Clément Roassal 06000 Nice
06 12 77 09 22 / bourguelotbrigitte@gmail.com

BOUSQUET-PROTHAIS Nathalie
Psychologue
65 boulevard Charles Arnould 51100 Reims
06 26 01 61 79 / n.bousquet51@orange.fr

BOUSSEYROUX Michel
Membre de l'École, AME
Médecin psychiatre, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
14 rue du Pont de Tounis 31000 Toulouse
05 62 26 70 91 / Fax 05 61 25 54 52 / seyroux@aol.com

BOUSSEYROUX Nicole
Membre de l'École, AME
Psychologue, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
32 place Mage 31000 Toulouse
Tél./Fax 05 61 25 54 52 / seyroux@aol.com

BOUTEILLE Bernard
Maître de conférences honoraire en sémiotique
2 place Jean Moulin 25000 Besançon
06 61 78 90 56 / bouteillebernard@wanadoo.fr

BOVAGNET-NEVERRE Brigitte*Agrégée de lettres**37 avenue d'Échirolles 38230 Eybens**06 80 58 75 35 / brigitte.bovagnet0336@orange.fr***BRASSIER Vanessa***Membre de l'École, AP**Psychologue, docteure en psychopathologie clinique et psychanalytique**30 rue Boulard 75014 Paris**06 88 02 09 46 / vanessabrassier@yahoo.fr***BREJARD Vincent***Maître de conférences université d'Aix-Marseille, psychologue clinicien**67 chemin Vial 83130 La Garde**06 64 74 74 10 / vincent.brejard@outlook.fr***BRESSAC-LAUMONNIER Patricia***398 rue Victor Hugo 46000 Cahors**06 49 98 56 34 / patricia.bressac@gmail.com***BRIAND CADIOU Alice***11 bis route de Kermainguy 22860 Plourivo**06 70 73 97 07 / briand.alice@orange.fr***BRINDEJONC Élise***10 rue de la Gare du Tram 35520 La Mézière**06 84 93 66 38 / elise.brindejonc@gmail.com***BROCHIER Nancy***Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest**4, rue Caviale 46100 Figeac**06 86 91 43 72 / nancybrochiercavalie@gmail.com***BRUNIE Bernard***Membre de l'École, AME**Psychiatre, AIHP**9 rue du Rempart Saint-Roch 84000 Avignon**04 90 85 24 78 / bernard.brunie@gmail.com***BRUNIE Marie-Madeleine***25 avenue Paul Ravoux 30400 Villeneuve-lès-Avignon**06 84 22 53 98 / madbrunie@gmail.com***BUK Léa***Diplôme d'État d'éducateur spécialisé, DNSEP de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy, DESS image et société**20 rue André Theuriet 06100 Nice**04 89 14 63 20 / 07 77 98 21 24 / lea.buk71@gmail.com*

CADENNE Françoise
Psychologue clinicienne
8 avenue Eccles 11100 Narbonne
06 14 81 84 85 / françoisecadenne@aol.com

CAMPION-NAIN Françoise
Membre de l'École, AP
Psychologue clinicienne, CMPP Charenton (94)
18 rue Pierre Larousse 75014 Paris
01 45 42 36 08 / Fax 01 45 42 69 79 / francoise.nain@orange.fr

CAMY Christine (de)
Membre de l'École, AP
Psychologue clinicienne, DESS, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
23 rue des Chênes 64140 Billère
06 88 45 60 81 / christinedecamy@gmail.com

CAPRIOTTI-BRISOU Célina
Membre de l'École, AP
Docteur en médecine AIH (université nationale de Rosario, Argentine), ancien attachée associée des hôpitaux, CES de psychiatrie infanto-juvénile (Kremlin-Bicêtre)
48 rue de la Vieille Butte 78100 Saint-Germain-en-Laye
01 39 73 63 00 / Fax 01 39 21 12 24 / briscap@hotmail.com

CARAËS Emmanuel
Psychologue
12 impasse des Landelles 22190 Plérin
06 61 21 65 27 / emcaraes@gmail.com

CARASSOU Claude
Membre de l'École, AP
DESS de psychologie clinique, psychologue hospitalier, enseignant au Collège clinique du Sud-Ouest
2 impasse Ambroise Paré 65000 Tarbes
05 62 93 37 32 / claude.carassou@orange.fr

CARBONNIERE Patrick
Psychiatre, pédopsychiatre, formateur de médecins
22 résidence les Tilleuls, passage Roger Ducos 40100 Dax
05 58 74 33 00 / patrick.carbonniere40@wanadoo.fr

CARIGUEL Marie Hélène
Membre de l'École, AP
Psychomotricienne DE, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest
22 rue du G^{al} Margueritte 35000 Rennes
4 place du Marché 50300 Avranches
3 rue de l'hospice 35300 Fougères
02 99 50 81 47 / 06 10 41 81 78 / marie-helene.cariguel@wanadoo.fr

CARTIER Caroline

Psychologue clinicienne, DESS de psychologie pathologique, DU de psychologie pathologique à l'IPSA d'Angers

25 avenue Pierre Bérégovoy 18000 Bourges

06 67 06 27 95 / cartier.caroline@laposte.net

CASTANET Didier

Membre de l'École, AME

Docteur en psychologie, chargé de cours à l'université de Toulouse-Le Mirail, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

13 rue Sainte Ursule 31000 Toulouse

05 61 52 80 63 / 06 80 75 42 36 / castad@club-internet.fr

CASTELBOU-BRANAA Anne

Membre de l'École, AME

Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

10 allées des Demoiselles 31400 Toulouse

06 84 79 05 81 / 05 67 11 04 68 / castelboubranaa@gmail.com

CASTY Danielle

Psychologue, retraitée de l'Éducation nationale

1 rue des Amoureux 11200 Ornaisons

04 68 27 21 24 / daniellecasty@wanadoo.fr

CAULIER Aurélie

2 rue du Nord 92160 Antony

06 77 11 20 20 / aureliecaulier.ac@gmail.com

CAUX Maria Luisa

Diplômée en philosophie, diplômée en psychologie appliquée

64 avenue Jean Mermoz 06110 Le Cannet

06 87 21 96 42 / marialuisacaux@yahoo.fr

CAZAL-VIGUIÉ Odile

Membre de l'École, AP

Psychologue clinicienne

5 rue des Noyers 09000 Foix

06 71 63 82 80 / odile.viguié@orange.fr

CAZALIS Isabelle

79 avenue Aristide Briand, appt 142 33700 Mérignac

06 43 82 30 55 / cazalisisabelle33@gmail.com

CHACCOUR Élisabeth

Maîtrise d'enseignement d'histoire, maîtrise de psychologie clinique

14 place Plô de la Rustan 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe

06 74 68 48 68 / e.chaccour@wanadoo.fr

CHAMPROUX Dominique

Membre de l'École

Psychologue clinicienne, CMP enfants de Chaville

4 rue Tolain 75020 Paris

09 83 82 97 91 / 06 63 16 93 97/ dchamprox@gmail.com

CHANAL Marie-Pierre

6 rue des Fossés 63200 Marsat

04 73 38 26 24 / mp.chanal@hotmail.com

CHANIAC Régine

90 rue du Chemin-Vert bât. B 75011 Paris

01 43 55 73 30 / 06 60 52 70 48 / reginechaniac@gmail.com

CHARLES Christophe

Membre de l'École, AP

Médecin généraliste

120 place Mirabeau 84120 Pertuis

04 90 68 02 56 / 06 09 50 90 44 / christophe.charles4@wanadoo.fr

CHATILIEZ-PORGE Anne-France

Psychologue clinicienne

4 rue Claude Matrat 92130 Issy-les-Moulineaux

06 81 65 28 93 / af.chatiliez-porge@orange.fr

CHAUVEHEID-SERRAZ Catherine

Psychologue, CMP enfants et adolescents de Vanves, consultation privée

22 bis rue Chauvelot 92240 Malakoff

06 70 18 76 40 / c.chauveheid@icloud.com

CHAZEL Sylvie

Membre de l'École, AP

Psychologue clinicienne

78 rue Joseph de Maistre 75018 Paris

06 79 98 44 09 / sylviechazel@free.fr

CHEMLA Muriel

Membre de l'École

Psychiatre, praticien hospitalier

21 rue des Filles du Calvaire 75003 Paris

01 42 74 48 57 / muriel.chemla@gmail.com

CHIKHANI Lela

Membre de l'École

Docteur ès psychologie, professeur de psychologie clinique et pathologique, consultations en libéral, Being LCTC Centre de psychothérapie et de psychanalyse

Résidence Razzouk, Zone Blanche, CityRama - Beyrouth, Liban

+961 3 262872 / lela.chikhani.mail@gmail.com

CHOLLOUX Isabelle*Membre de l'École**Psychologue clinicienne, DEA de sciences humaines et de psychopathologie**18 rue Berthollet 75005 Paris**06 62 00 49 06 / icholloux@gmail.com***CHOQUET Marie-Laure***5 bis rue de la Rablais 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande**06 14 64 18 60 / mldune@yahoo.fr***CHRISTIEN-PROUET Claire***Psychiatre, AIHP région Centre**63 avenue de la République 75011 Paris**01 40 21 74 45 / clairecp@orange.fr***CIROT Alain***Membre de l'École**14 rue de Lyon 75012 Paris**06 85 74 98 14 / alain.cirot@gmail.com***CITTANOVA Annie***44 place Jules Ferry 92120 Montrouge**09 51 98 89 92 / a.cittanova@orange.fr***CIURO Concetta***Membre de l'École, AP**Assistante sociale, responsable service social et jeunesse**Rue du réservoir, 4 - 1300 Wavre - Belgique**00 32 486 89 51 16 / c_ciuro@hotmail.com***CLASTRES Sylvana***Membre de l'École, AP**3 rue des Reculettes 75013 Paris**01 43 37 81 10 / guysyllau@gmail.com***CLAUZIER-MONIER Michèle***DESS de psychopathologie, psychologue**5 chemin Thiers 38100 Grenoble**04 76 42 84 88 / michele.clauzier@yahoo.fr***COHEN-TANUGI Léa Édith***Membre de l'École**Psychologue clinicienne, psychologue scolaire**18 rue Caffarelli 75003 Paris**01 48 04 32 86 / 06 65 44 02 20 / edithcohen@free.fr***COLLA Lydia***Membre de l'École, AP**4 rue Gustave Flaubert 66000 Perpignan**06 07 80 61 27 / lydiacolla@yahoo.fr*

COMBES Benoît
118 rue d'Alésia 75014 Paris
06 15 05 41 14 / benoit-combes@orange.fr

COMBRES Anne-Marie
Membre de l'École, AME
DESS psychopathologie clinique, DEA de psychanalyse du Champ freudien (Paris VIII),
enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
183 Pech de Litière Saint-Cirice 46000 Cahors
05 65 35 74 47 / 06 86 89 78 07 / amr.combres@wanadoo.fr

COMBRES Laurent
Doctorat en psychopathologie clinique spécialité psychanalyse, DESS, maître de conférences université Toulouse 2, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
4 rue de l'Orient 31000 Toulouse
05 82 74 52 11 / lcombres@gmail.com

CONSTANTIN-VALLET Marie-Christine
Membre de l'École, AP
DESS psychopathologie clinique
40 rue Jean Mermoz 84300 Cavaillon
06 08 33 53 58 / constantinvallet@wanadoo.fr

CORDOVA Nadine
Membre de l'École, AME
Master de psychologie clinique, psychologue
44 rue Pelleport 75020 Paris
01 43 64 97 23 / 06 87 61 87 56 / nadine.cordova@sfr.fr

CORNET Ève
Psychologue clinicienne, master 2 de psychopathologie clinique et psychanalyse (Aix-Marseille)
3 rue des Infirmières 84000 Avignon
06 08 37 27 65 / eva.cornet@orange.fr

CORRE France
Psychologue clinicienne, master 2 de psychopathologie
10 rue Somme Py 29200 Brest
06 42 02 85 64 / france.corre@laposte.net

COSTE Jean-Claude
Membre de l'École, AME
Psychiatre, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
3 rue Vélane 31000 Toulouse
05 61 14 07 79 / costejc@icloud.com

COTE Armando
Membre de l'École, AME
Docteur en psychanalyse, psychologue clinicien au centre de soins Primo Levi (Paris)
5 rue Bezout 75014 Paris
06 88 30 96 94 / armando.cote@orange.fr

COUDERT-VAILLARD Vaiana

Certificat professionnel d'art-thérapie
6 rue Fernand Legras, Baie des Citrons 98800 Nouméa
(687) 70 09 99 / vaiana.vaillard@yahoo.fr

COURTEL Jean-Paul

91 avenue de la République 94700 Maisons-Alfort
06 73 05 47 93 / courtijean-paul@orange.fr

CROUZILLAT Jean-Paul

328 chemin de Pommeret 83510 Lorgues
06 87 70 12 48 / jpcrouzillat@free.fr

CUCHET Marie Léone

Psychologue clinicienne
15 avenue du Champ de Mars 26000 Valence
06 87 23 47 93 / malonecuchet@yahoo.fr

CUNY Dominique

Membre de l'École, AP
Psychologue clinicien, formateur
16 avenue Meissonier 78300 Poissy
06 07 83 74 47 / cabinetpsy@me.com

CUVIER Françoise

Membre de l'École
16 rue Pierre Leroux 75007 Paris
01 45 67 41 63 / fcuvier@club-internet.fr

DABROWSKI Wanda

Membre de l'École, AME
DESS de psychologie clinique, psychologue
23 rue de Vingré 03200 Vichy
04 70 97 67 31 / wanda.dabrowski@orange.fr

DACIER Clara

Membre de l'École
Psychologue
7 rue de la Presqu'île 22260 Pontrieux
02 96 95 16 20 / clara.dacier@orange.fr

DAHAN Patricia

Membre de l'École, AME
Doctorat de psychopathologie et psychanalyse
2 rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris
06 77 08 97 98 / patricia@dahan.net

DAMAS Claudette

CAPES lettres, DESS de psychopathologie
232 rue de la Rive 29460 L'Hôpital-Camfrout
02 90 82 61 20 / cd.damas@free.fr

DAMAS Paula

DESS psychopathologie, psychologue
19 rue Jules Ferry 29000 Quimper
06 25 55 69 75 / damas.paula@free.fr

DAMS Stéphanie

DEA de psychologie, Master 2 Économie et gestion des établissements sanitaires et sociaux (EGESS) ; Master 1 de Droit social et de la prévoyance, psychologue, directeur d'établissement médico-social, directeur de transition
8 rue du Champ Fleuri 35310 Chavagne
06 31 88 24 58 / dams.stephanie@gmail.com

DARTIGE Gwenaëlle

5 rue Robelin 35000 Rennes
06 26 26 58 57 / g.dartige@gmail.com

DAUVERCHAIN Olivia

Membre de l'École, AP
DESS sciences humaines cliniques, DEA de psychanalyse du Champ freudien (Paris VIII), psychologue, CMP Levallois-Perret (92)
15 rue Jean Moulin 93260 Les Lilas
01 48 97 49 79 / Fax 01 49 72 06 86 / 06 11 52 27 31 / oli.dauver@wanadoo.fr

DAX François (de)

Ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris, licence en théologie, master en psychologie clinique et psychopathologie Paris VII, psychologue clinicien, CMPP d'Orly
8 rue Poliveau 75005 Paris
01 45 35 90 43 / francois.da@free.fr

DECELLE Dominique-Alice

Psychosociologue, DEA et DESS en psychologie sociale, chargée de cours des universités
19 passage de la Main d'or 75011 Paris
06 72 38 67 38 / dominique.alice.decelle@orange.fr

DECOPIN-VARGAS Frédérique

Membre de l'École, AP
Licence de lettres modernes, DESS en psychologie clinique, DEA de psychanalyse (Paris VII), psychologue clinicienne CMP adultes, Analyse des pratiques professionnelles
30 rue des Rondeaux 75020 Paris
60 rue Viollet le Duc 94100 Saint-Maur
06 98 60 93 36 / decoin.frederique@neuf.fr

DEGUILHEM Michel

Membre de l'École, AP
Docteur en médecine
8 avenue Louis Guilloux 33320 Eysines
05 56 57 72 23 / degueilhem.michel@wanadoo.fr

DELAHAYE-MIHIÈRE Ghislaine*Membre de l'École, AME**Psychologue clinicienne, enseignante au Collège clinique du Sud-Est**13 allée Albéniz, résidence le Roy d'Espagne 13008 Marseille**04 91 73 86 62 / 06 12 02 55 49 / delahaye.ghislaine@orange.fr***DELAINE Hervé***2 impasse du Levant 32810 Montaut-les-Créneaux**06 89 33 54 80 / hervedelaine@wanadoo.fr***DE LIMA DUTERIEZ Hélène***Membre de l'École, AP**DESS de psychologie clinique et pathologie, psychologue clinicienne**17 rue Bourgelat 94700 Maisons-Alfort**01 49 80 95 72 / hduteriez@orange.fr***DE SABOULIN Gérard***Maîtrise de philosophie**8 rue Lucienne Tourrel 13400 Aubagne**06 43 35 81 92 / 04 42 70 09 79 / gerard.desaboulin@wanadoo.fr***DELL'UOMO Andrea***Membre de l'École**Psychiatre, responsable de Place analytique, membre fondateur du Collège de clinique psychanalytique de Rome**141 rue de l'Université 75007 Paris**01 48 56 18 93 / cabinetdelluomo@icloud.com***DELORME Martine***Médecin**4 A rue Marmontel 75015 Paris**06 62 60 51 66 / martinedelorme75@gmail.com***DERREY Séverine***41 rue Sartoris 92250 La-Garenne-Colombes**06 22 16 52 31 / serverine.derrey@hotmail.fr***DERRIEN Joëlle***Psychologue clinicienne**74 rue de Gouëdic 22000 Saint-Brieuc**02 96 70 20 28 / joelled22@free.fr***DEVILLE Christophe***DESS de psychologie clinique et pathologique, psychologue clinicien**3 boulevard du Général de Gaulle 12200 Villefranche-de-Rouergue**05 65 29 68 93 / ch-deville@wanadoo.fr*

DEWEZ Michel

Membre de l'École, AP

Psychiatre

48 boulevard de Picpus 75012 Paris

06 47 48 43 45 / m.dewez@yahoo.fr

DIRICQ Bernadette

Membre de l'École, AME

AESI (Belgique), DESU psychanalyse (Paris VIII), responsable thérapeutique IMP Leers-nord Belgique, enseignante Forum de Lille-Tourcoing (Belgique)

80 Chaussée Romaine B7500 Tournai - Belgique

0032 476 951 637 / bdiricq@hotmail.com

DJIHOUD Ahmed

42 rue Jean Zubietta 33400 Talence

06 83 50 90 32 / adjihoud@gmail.com

DOFFEMONT Pantchika

Membre de l'École

Psychothérapeute, M 2 Recherche philosophie et psychanalyse (Montpellier III)

340 avenue L. Imbert, entrée B, 83160 La Valette-du-Var

07 67 24 55 95 / doffemontpa@gmail.com

DOLLEZ Nathalie

Membre de l'École

8 rue Pernety 75014 Paris

06 49 76 63 24 / nathalie.dollez@yahoo.fr

DORIN Brigitte

DE Kinésithérapie (1982), psychothérapeute, DU Psychopathologie

151 route de Galihot 40180 Heugas

22 rue Saint Pierre 40100 Dax

06 30 21 60 74 / brigitte.dorin@orange.fr

DOUIRIN Aurélie

Master 2 Psychologie clinique et psychopathologie, psychologue clinicienne

11 rue Jean Escoula 65200 Bagnères-de-Bigorre

06 42 61 74 42 / aurelie_douirin@yahoo.fr

DRACH Marcel

Président d'EsperAdos (accueil de préadolescents par des psychanalystes), maître de conférences à l'université Paris-Dauphine

97 rue Monge 75005 Paris

06 86 17 56 47 / 01 43 36 64 89 / mdrach@camp.org

DRAPIER Jean-Pierre

Membre de l'École, AME, CRIF (2020-2022)

Psychiatre, AIHPP, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de Paris

61 rue Féray 91100 Corbeil-Essonnes

01 60 88 92 36 / Fax 01 60 88 92 36 / drapier.jp@gmail.com

DUBOC-PEROTIN Sophie
22 rue Rossini 11100 Narbonne
06 82 88 80 09 / sophieperotin@orange.fr

DUBOIS Éric
Membre de l'École, AP
25 rue des Brus 81000 Albi
05 63 38 66 25 / 06 24 44 55 22

DUGUET Claire
Membre de l'École, AP
DESS de psychologie clinique et psychopathologie, DEA de psychanalyse
16 avenue des Molières 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
09 51 28 98 84 / 06 88 59 17 94 / claireduguet@free.fr

DUJEANCOURT Yann
Psychiatre
4 rue Piroux 54000 Nancy
03 83 36 62 06 / drdujeancourt@gmail.com

DU LORIER Pierrette
Membre de l'École, AP
DESS de psychologie clinique, maîtrise de philosophie, psychologue clinicienne
5 rue de Lémery 76000 Rouen
02 35 07 78 23 / jm.nicolle@wanadoo.fr

DURUZ Françoise
Membre de l'École, AP
Licence en psychologie de l'UCL
23 chemin de la Valleyre 1052 Le Mont-sur-Lausanne - Suisse
(41) 21 652 07 87 / fpduruz@cheerful.com

DUTOIT Pascale
Membre de l'École, AP
DESS psychologie clinique, psychologue clinicienne ITEP « La Tremblaye », CHRS
« Villa Myriam » Agneaux (50180)
78 boulevard Alsace Lorraine 50200 Coutances
02 33 45 12 13 / 06 83 86 87 43 / pascale.dutoit@wanadoo.fr

EGUILLOUN Christine
Membre de l'École, AP
Psychologue clinicienne, CMPP 95600 Eaubonne
30 rue des Rondeaux, 75020 Paris
01 43 62 73 61 / 06 71 19 59 44 / christine.eguillon@gmail.com

ESCOFFIER Frédéric
Orthophoniste
24 rue de Saint Julien 71240 Sennecey-le-Grand
06 44 92 11 56 / escoffier.f2@wanadoo.fr

ESTEVEZ Vicky

Membre de l'École, AME
Psychologue clinicienne, DESS
53 rue de Chabrol 75010 Paris
101 rue Michelet 95320 Saint-Leu-la-Forêt
06 74 07 33 59 / vickyestevez@free.fr

FALENI Geneviève

Membre de l'École, AP
DESS de psychologie clinique et pathologique, psychologue
16 rue Molinié Montagne 46300 Gourdon
06 75 28 65 60 / genevieve.faleni46@orange.fr

FARROW Benjamin

Psychologue clinicien, Hôpital Necker-Enfants malades, Fondation l'Élan retrouvé,
Thélème
6 boulevard de Sébastopol 75004 Paris
06 95 50 43 89 / benjaminjfarow@gmail.com

FATOUROS Ephémia

Membre de l'École
Psychologue clinicienne
4 boulevard du Général de Gaulle 91210 Draveil
06 30 15 71 69 / fatouros.ephemia@orange.fr

FAUCONNET Gérard

Membre de l'École, AP
DEA de psychanalyse (Paris VIII), psychologue
8 rue Doyat 63000 Clermont-Ferrand
06 82 45 89 58 / gerardfauconnet@free.fr

FAURE Alexandre

Membre de l'École
Doctorat de psychopathologie, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest
30 quai Dugay Trouin 35000 Rennes
06 31 94 36 05 / alex42390@gmail.com

FAURÉ Christophe

DESS de psychopathologie clinique, psychologue clinicien
24 rue d'Alsace Lorraine 31000 Toulouse
06 64 49 48 11 / tophefaure@yahoo.fr

FAURE Ghislaine

Membre de l'École, AP
Psychologue clinicienne
15 rue Blatin 63000 Clermont-Ferrand
04 73 35 30 64 / faure.ghislaine @orange.fr

FONVIEILLE Yannick

*DESS de psychologie clinique, secteur de pédopsychiatrie
17 rue des Couteliers 31000 Toulouse
05 61 33 00 89 / 06 09 89 80 21 / l.y.fonvieille@gmail.com*

FORMENTO Michel-René

*Membre de l'École, AME
AIHP, docteur en médecine, psychiatre, PH intersectoriel de pédopsychiatrie des Hautes-Pyrénées, Tarbes
29 rue Brauhauban 65000 Tarbes
05 62 93 99 22 / formentomichel@aol.com*

FOURDIN Monique

*Master 2 de psychologie, doctorat de sciences de l'information, DESS de communication politique et sociale, maîtrise de lettres, psychologue clinicienne, maître de conférences
59 chemin d'Antonelle 13090 Aix-en-Provence
06 08 16 12 75 / monique.fourdin@dbmail.com*

FOURRÉ Martine

*Membre de l'École, AP
Docteur en psychologie, praticien social, chercheur associé CRPMS Paris VII Diderot/Sorbonne
Résidence Vivre Art - 48 rue 460 - YOFF Ranhar - Dakar - Sénégal
+221 33 820 30 30
24 avenue Mac Mahon 75017 Paris
01 43 71 92 62 / fourmar@icloud.com*

FOYENTIN Irène

*Membre de l'École, AP
Psychologue clinicienne
20 avenue Foch 28400 Nogent-le-Rotrou
Les Maisons-Hères 28480 Saintigny
02 37 52 52 55 / 06 60 62 52 55 / ieaf@orange.fr*

FREMIN Odile

*Membre de l'École, AP
DESS de psychologie clinique
Résidence Fontaine Saint-Martin, Bât. G2, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt
09 75 76 64 19 / odile.fremin@wanadoo.fr*

FRENOUX Nelly

*Musicienne
7 rue Maurice Barrès 38100 Grenoble
06 81 00 52 43 / nelly.frenoux@wanadoo.fr*

GAGNIER-THOBOIS Hélène

*Membre de l'École
Psychiatre
60 rue du Pontel 78100 Saint-Germain-en-Laye
01 39 21 75 54 / helene.gagnier.thobois@gmail.com*

GAILLARD Francine

Membre de l'École, AP

Éducatrice spécialisée

13 boulevard Gambetta 43000 Le Puy-en-Velay

04 71 02 24 36 / 06 81 43 63 56 / francinegaillard@orange.fr

GALABRUN Nadine

Membre de l'École, AP

Psychologue clinicienne, service de psychiatrie adultes CH de Millau, enseignante au Collège clinique psychanalytique du Sud-Ouest

13 rue de la Liberté 12100 Millau

05 65 58 77 37 / 06 87 32 05 12 / nadine.galabrun@wanadoo.fr

GALANTUS Monique

Membre de l'École

Psychologue clinicienne, centre médico-social de Carcassonne, expert près de la cour d'appel de Montpellier

Route de la Bordette 11250 Pomas

06 08 32 03 79 / mogalantus@wanadoo.fr

GALINON Françoise

Membre de l'École, AME

Psychiatre, ancien interne des hôpitaux psychiatriques

32 allées Jules Guesde 31000 Toulouse

05 61 52 79 37 / 05 62 22 90 05 / Fax : 05 62 26 53 38

francoise.galinon@gmail.com

GANCET Geneviève

Membre de l'École

Psychologue clinicienne

2208 route de Marrolland 73720 Queige

06 70 95 78 70 / gene.gancet@yahoo.fr

GARCIN Éloïse

Orthophoniste

9a boulevard 1848 11100 Narbonne

07 81 71 81 89 / eloise29galas@yahoo.fr

GARNIER-MALEUVRE Soizic

28 rue du Rocher Cornet 22190 Plérin

06 18 02 43 97 / soizicmaleuvre@orange.fr

GARRABÉ Claude

Membre de l'École, AP

DESS de psychopathologie, DE éducateur spécialisé

4 boulevard Belle-Isle 12000 Rodez

05 65 70 13 58 / 06 88 71 37 36 / claude.garrabe@gmail.com

GARRIGUES Emmanuel

Docteur d'État ès lettres et sciences humaines, docteur d'État en sociologie, diplômé Sciences po, maître de conférences hors classe en sociologie (Paris VII Denis-Diderot, UFR de sciences sociales)
14 rue Levert 75020 Paris
01 43 58 89 41 / garrigueshm@hotmail.fr

GARRIOUX Pascal

9 rue Lebas 49000 Angers
07 69 04 93 03 / p.garrioux@gmail.com

GASQUET Gérard

Psychologue clinicien (Paris VII), DEA de psychanalyse (Paris VII)
33 boulevard Murat 75116 Paris
06 82 39 70 06 / gerard.gasquet13@orange.fr

GAUDIN Denys

Psychologue clinicien, docteur en psychologie
26 B boulevard John Fitzgerald Kennedy, appt 37, 66100 Perpignan
06 77 14 60 29 / denys.gaudin@orange.fr

GAVILANES Patricia

DESS psychologie clinique et pathologie, DEA psychanalyse, psychologue CH Sainte-Anne et hôpital de jour pour enfants CEREP
63 avenue des Gobelins 75013 Paris
06 33 90 34 87 / patricia.gavilanes@wanadoo.fr

GAYARD Jacques

Membre de l'École, AP
DESS de psychologie clinique et de psychopathologie
191 rue de Crimée 75019 Paris
06 81 38 04 58 / jacques.gayard@free.fr

GAYE-BAREYT Hervé

Membre de l'École, AP à Pantin (93500)
DESS de psychologie clinique, psychologue CMP adultes, hôpital de jour enfants et adolescents
33 rue Rouget de Lisle 93500 Pantin
06 09 79 07 01 / herve.gayebareyt@free.fr

GENESTE Bruno

Membre de l'École, AME
Psychologue clinicien, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
252 avenue Thiers 33100 Bordeaux
06 11 19 14 97 / bruno.geneste@gmail.com

GENESTE Isabelle

Membre de l'École

Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

252 avenue Thiers 33100 Bordeaux

19 rue Cyrano 24100 Bergerac

06 70 27 75 16 / geneste.isabelle@gmail.com

GEORGIN Isabelle

32 rue de la République 17300 Rochefort

06 07 81 48 48 / isabelle.georgin@orange.fr

GÉRARD Brice

36 rue Poquelin Molière 33000 Bordeaux

06 32 15 57 13 / gerard.brice@free.fr

GERMEAU Claudine

Membre de l'École, AP

Docteur en médecine (neuropsychiatrie), ARHPP, assistante étrangère de la faculté de médecine de Paris (UER Pitié-Salpêtrière)

67 A rue Louvrex 04000 Liège - Belgique

Tél./Fax (0032) 422 338 48 / claudine.germeau@skynet.be

GIANNAKA Dimitra

Docteur, spécialiste en médecine générale

99 bis av de la République 93300 Aubervilliers

06 35 26 37 87 / di.giannaka@gmail.com

GILET-LE BON Stéphanie

Membre de l'École, AME

Psychologue clinicienne, enseignante au Collège clinique psychanalytique de Bourgogne Franche-Comté

39 rue Verrerie 21000 Dijon

03 80 30 50 13 / 06 70 31 72 07 / g.le-bon@wanadoo.fr

GIRAUD Françoise

Membre de l'École, AP

Psychiatre

2 rue Deyron 30000 Nîmes

06 63 58 17 17 / giraudf30@gmail.com

GIROD Marie-Élisabeth

Master 2 de psychologie clinique, master 2 de psychanalyse (université de Montpellier)

1057 route de Simandre 71290 Loisy

06 76 35 28 54 / mariegirod71@gmail.com

GIRODOLLE Nicole

Membre de l'École, AP

Formatrice en sciences humaines cliniques

55 rue du Montparnasse 75014 Paris

06 36 58 71 55 / 09 77 06 22 09 / nicole.girodolle@gmail.com

GOMEZ Camilo*Membre de l'École, AP*

Psychologue clinicien, DEA en psychanalyse, DESS de psychopathologie, CMP
Levallois-Perret (92)

1 rue Rousseau 75011 Paris
06 65 10 22 31 / camigom@yahoo.fr

GOROG Françoise*Membre de l'École, AME*

Psychiatre, chef de service, CH Sainte-Anne
18 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris
06 14 82 31 31 / francoise.gorog@orange.fr

GOROG Jean-Jacques*Membre de l'École, AME*

Psychiatre, praticien des hôpitaux
18 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris
06 60 09 88 99 / gorog@orange.fr

GOROG Mathias*Pédopsychiatre, PH hôpital Sainte-Anne*

6 rue Royer Collard 75005 Paris
06 15 87 21 87 / mathiasgorog@yahoo.fr

GOURNEL Marie-Thérèse*Membre de l'École*

Psychologue, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest
69 boulevard Edmond Roussin 35300 Fougères
06 84 12 34 86 / gournelmt@gmail.com

GRAIS Didier*Membre de l'École, AME*

DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris VII), psychologue, CMPP-BAPU
La Grange Batelière (75009 Paris)
14 rue Rambuteau 75003 Paris
06 87 53 46 96 / dgrais@hotmail.fr

GRANDET Lydie*Membre de l'École, AME*

4 boulevard Belle-Isle 12000 Rodez
05 65 78 42 31 / lydie.grandet@orange.fr

GUÉGAN CASAGRANDE Céline*Membre de l'École*

47 rue Descartes 75005 Paris
06 73 16 85 16 / guegancasagrande@gmail.com

GUERRIOT Muriel*DESS de psychopathologie clinique*

1 avenue des Crêtes 64230 Lescar
06 73 11 22 78 / mguerriot@gmail.com

GUEVARA MINA Carlos

Membre de l'École, AME

*DEA de psychanalyse, doctorat de psychopathologie clinique, psychologue clinicien,
association Coquerel et association Iraec*

4 rue de Navarre 75005 Paris

06 63 51 24 56 / caral40@hotmail.com

GUIBAL Fabienne

4 rue Cascaveau 13800 Istres

06 70 21 90 15 / fabienneguibal1@gmail.com

GUILHEM Sybille

Membre de l'École

Médecin psychiatre

13 rue de Vaucouleurs 33800 Bordeaux

05 56 94 52 98 / 06 86 42 83 44 / sybille.guilhem@laposte.net

GUIMIER Nelly

14 rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris

06 86 76 41 28 / guimier.nelly@gmail.com

GUILLEN Julio

51 avenue Mont à Camp 59160 Lomme

06 60 54 92 64 / jcguillenfr@gmail.com

GUITART-PONT Rosa

Membre de l'École, AME

*Psychologue, DESS de psychologie clinique et psychopathologie, enseignante au
Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest*

10 rue Gustave Charpentier 35700 Rennes

02 99 36 85 78 / r.guitart@wanadoo.fr

HAAS Marie-Françoise

10 rue Jeanne d'Arc 59260 Hellemmes

03 20 34 30 12 / mf@haas59.eu

HACHE Carine

31 rue Georges Politzer 64340 Boucau

06 60 83 03 76 / hachecarine@gmail.com

HAMELIN Sylvie

Psychologue clinicienne

182 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart

06 70 64 21 31 / sylvie.hamelin@yahoo.fr

HARMAND Claire

18 rue d'Avron 75020 Paris

06 80 06 72 33/ claire.harmand75@orange.fr

HATAT Brigitte*Membre de l'École, AME**DESS psychopathologie, DEA de biologie expérimentale**48 rue des Élus 51100 Reims**03 26 47 42 11 / 06 13 27 55 29 / brhatat@aol.com***HENRY Sophie***Membre de l'École, AP**Master Recherche psychanalyse (Paris VIII)**247 avenue du maréchal Juin 92100 Boulogne-Billancourt**01 49 09 17 53 / 06 87 53 53 05 / soph.k.henry@gmail.com***HERGAULT-HEUZE Catherine***11 rue Félicien Révol 91220 Brétigny-sur-Orge**06 70 86 35 14 / catherine.hergault@free.fr***HERLIN Valérie***Maison Carrier - Le bourg 24200 Carsac-Aillac**06 84 38 00 73 / herlin.val@orange.fr***HÉRITIER RONCIN Dominique***DESS Psychologie clinique et psychopathologie, psychologue clinicienne**106 quai de Tounis 31000 Toulouse**06 73 91 92 64 / doheritier@gmail.com***HERMAND-SCHEBAT Laure***Agrégée de lettres classiques, docteur ès-lettres, maître de conférences en latin à l'université de Lyon**13 square de Port Royal 75013 Paris**01 43 37 05 35 / 06 20 54 07 16 / laure.schebat@sfr.fr***HILDEBRAND-BUREAU Maud***Membre de l'École, AP**Hôpital de jour Santos Dumont (Anthony), IME A. Coudrier**97 ter avenue Simon Bolivar 75019 Paris**06 84 51 39 23 / maud.h@wanadoo.fr***HOPPER Christine***7 Essex Street, Whitstable Kent - CT54HW UK**00 44 1227637201 / 00 44 7739377693 / christinehopper@talktalk.net***HOSCHEIT-MAES Nicole***Psychopédagogue**Jacob Catslaan 2 - 2517 KB Den Haag - Pays-Bas**00 31 61 272 0438 / nhoscheit@gmail.com***HOUSSIN-OCHOA Irène***Membre de l'École, AP**Doctorat en psychopathologie**7 rue de la solidarité 92120 Montrouge**06 65 18 29 93 / irenehoussin@yahoo.com*

HUALDE Lidia

Membre de l'École, AME

Psychiatre, PH service de pédopsychiatrie Saint-Rémy (70), enseignante au Collège de clinique psychanalytique Alpes-Centre Auvergne

2 D rue Isenbart 25000 Besançon

9 rue de la Cerisaie 75004 Paris

03 81 81 90 39 / 01 44 78 19 40 / 06 81 80 49 75 / hualde-tapia.lidia@orange.fr

HUBERT-LEROMAIN Joëlle

Membre de l'École, AP

Psychologue clinicienne, CMPP de Manosque (04)

34 allée des Tilleuls 84120 Pertuis

04 90 79 18 47 / Fax 04 90 09 53 45 / hubertleromainjoelle@gmail.com

HUT Marie-Christine

Membre de l'École, AP

Enseignante au Collège de clinique psychanalytique Alpes-Centre Auvergne

11 boulevard maréchal Leclerc 38000 Grenoble

04 76 90 51 97 / 06 30 01 44 49 / marileo@orange.fr

ISSA Hélène

Membre de l'École, AP

*Docteur en psychologie clinique et pathologique, Consultation en libéral, Being LCTC
Centre de psychothérapie et de psychanalyse*

Résidence Razzouk, CityRama, Zone Blanche - Beyrouth, Liban

Tel +961 3 370965 / helene.issa@gmail.com

IZCOVICH Anita

Membre de l'École, AME

Docteur en psychanalyse, psychologue

61 boulevard des Invalides 75007 Paris

01 40 29 41 14 / a.izcovich@orange.fr

IZCOVICH Luis

Membre de l'École, AME

Nouveau doctorat de psychanalyse, psychiatre, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de Paris

71 boulevard Arago 75013 Paris

01 43 36 44 96 / Fax 01 42 77 00 48 / alizco@wanadoo.fr

JACOB-DUVERNET Marie-Noëlle

Membre de l'École, AME

Psychiatre

Cartigné 49800 Trelazé

06 88 59 56 46 / marienoellejacobduvernet@gmail.com

JACQUET-LAGREZE Adèle

Membre de l'École, AP

Psychologue clinicienne, Bapu Luxembourg, licence en musique et musicologie

18, rue Cuvier 75005 Paris

06 72 48 03 52 / ajlagreze@gmail.com

JANET Madeleine*Membre de l'École, AP*

2 rue de la Reine, Sens 71240 Sennecey-le-Grand

03 85 44 89 79 / 06 88 85 19 33 / madeleinejanet@gmail.com

JORBA Mélanie*Enseignante*

19 rue des Polinaires 31000 Toulouse

06 16 56 10 84 / melanie.jorba@gmail.com

JOSSELIN Françoise*Membre de l'École, AME*

Psychiatre des hôpitaux, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Paris

5 rue des Tournelles 75004 Paris

01 44 07 14 46 / françoisejosselin6@gmail.com

JOUVE François*Psychologue*

60 avenue Diderot 94100 Saint-Maur-des-Fossés

06 62 08 15 19 / frajouve@gmail.com

KADARI Mohamed*Membre de l'École, AP*

DESS et DEA de clinique, psychologue

11 rue Villiers de L'Isle-Adam 60000 Beauvais

03 44 15 20 71 / mohamedkadari@sfr.fr

KLAJNMAN Adrien*Membre de l'École**Docteur en philosophie*

1 avenue du Dr A. Netter 75012 Paris

06 62 29 05 19 / adrien.klajnman@mac.com

KOLONIA Dimitra*Membre de l'École, AP*

DESS de psychologie clinique et pathologique, DEA de psychopathologie fondamentale et de psychanalyse, Centre de soins Primo Levi (75011), CMP (75G28)

176 rue Jeanne d'Arc 75013 Paris

06 76 00 70 31 / dimitra.kolonia@wanadoo.fr

KONTAKIOTIS Stylianos*Membre de l'École, AP*

Psychologue clinicien, master II Pro Psychologie clinique et psychopathologique (Rennes II), master II Recherche de psychanalyse du Champ freudien (Paris VIII)

Les Berges de l'Iton, immeuble Dufy B, 33 rue Victor Hugo 27000 Évreux

02 76 12 24 66 / 06 85 39 53 58 / stelioskontakiotis2003@gmail.com

KOUIDRI Karim

Master 2, Psychologie clinique du sujet et du lien social, psychologue clinicien en libéral et en institution

4 rue Jeanne d'Albret 65500 Vic-en-Bigorre

06 76 61 80 70 / kdimoha@hotmail.com

LACOUME Danièle

Membre de l'École, AP

31 rue Joseph Sentenac 09200 Saint-Girons

06 25 48 91 31 / d.lacoume@wanadoo.fr

LAFRANCE Michèle

Membre de l'École, AP

Psychologue, directrice à la Maison l'Éclaircie de Montréal

4426 rue Saint-André Montréal Québec H2J 2Z4 - Canada

(514) 288 3290 / Fax (514) 382 0489 / michelelafrance@gmail.com

LAGIOU Chryssa

Membre de l'École, AME

Pédopsychiatre

3 rue Lourou 11528 Athènes - Grèce

(30) 21 07 77 51 02 / chryssa.lagiou@yahoo.gr

LAILLY Antoine

1296 route du Bedat 47450 Colayrac-Saint-Cirq

06 99 09 18 12 / a.lailly@yahoo.fr

LAPINALIE Bernard

Membre de l'École, AME

Médecin, attaché des hôpitaux psychiatriques, enseignant au Collège clinique psychanalytique du Sud-Est

6 boulevard de Riquier 06300 Nice

04 92 04 27 46 / bernard.lapinalie@gmail.com

LARRALDE Olivier

Médecin acupuncteur

1 impasse Saint Cricq 64400 Oloron-Sainte-Marie

05 59 39 52 91 / o.larralde@wanadoo.fr

LATOUR Alain

Membre de l'École

Psychologue clinicien, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

21 avenue Bertrand Barère 65000 Tarbes

05 62 93 92 04 / alain.b.latour@wanadoo.fr

LATOUR Marie-José

Membre de l'École, AME

DESS de psychologie clinique, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

21 avenue Bertrand Barère 65000 Tarbes

05 62 93 02 39 / marie-jose.latour@wanadoo.fr

LAVILLE Marie-Noëlle*Membre de l'École, AME*

Psychologue clinicienne, enseignante du Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
11 boulevard Brouste 33610 Canéjan

05 56 89 46 29 / 06 71 63 88 91 / marie-noelle.laville@orange.fr

LEBAIL Sébastien*Psychologue clinicien*

17 rue J.-E. Paillas Cœur Capelette Le 17, bât. A 13010 Marseille
06 63 20 30 02 / psychologue.marseille@yahoo.fr

LE BLAN-SUBTIL Stéphanie*Membre de l'École*

Psychologue clinicienne, Centre Jean Ayme Levallois-Perret (92)
12 rue Poncelet 75017 Paris

06 20 30 65 48 / leblansubtil@gmail.com

LEBLANC Jean-Pierre*Membre de l'École, AP*

DESS psychologie clinique et pathologique, psychologue
49 avenue des Trois Cormiers 49240 Avrillé

02 41 86 73 80 / j-p.leblanc@wanadoo.fr

LE BON Yves*Membre de l'École, AME*

Psychologue clinicien, chargé d'enseignement Paris VII, enseignant au Collège clinique psychanalytique de Bourgogne Franche-Comté et au Collège de clinique psychanalytique de Paris

92 rue de Charenton 75012 Paris

39 rue Verrerie 21000 Dijon

01 43 43 08 07 / 06 07 74 26 78 / yves.le-bon@wanadoo.fr

LECA Michel*Membre de l'École*

104 cours Lieutaud 13006 Marseille

04 91 42 54 75 / mi.leca@wanadoo.fr

LE CŒUR Roseline*Membre de l'École, AP**Psychologue clinicienne*

5 rue Bournard, bât. C 92700 Colombes

06 45 86 59 89 / 01 42 42 14 21 / r.dantanlecoeur@orange.fr

LEFEVRE Hélène*Membre de l'École, délégué 2020-2022*

Master 2 de psychologie clinique parcours psychopathologie à l'UCO d'Angers

7 rue de Bourgogne 35131 Chartres-de-Bretagne

06 78 03 85 46 / helene.lefevre@mailo.com

LEGGIO Marie

Psychologue clinicienne, consultations pour étudiants (CROUS Angers), cabinet de neuropsychologie et psychologie clinique
155 rue de Létanduère 49000 Angers
06 43 86 90 36 / marie.leggio49@gmail.com

LE MAOUT Caroline

Psychiatre
31 rue de Cheverus 33000 Bordeaux
07 67 65 15 90 / 05 57 99 21 32 / carolemaout@yahoo.fr

LEMOINE Annie

Psychiatre, ancien chef de clinique
2 allée du Haras 49100 Angers
02 41 88 55 90 / annie.lemoine@orange.fr

LE PAGE Gaëlle

Au Lieu-dit Chemin de Cartigné 49800 Trelazé
06 25 45 75 53 / gaelepage2@gmail.com

LE PORT Francis

Psychiatre
5 rue Château-Renault 35000 Rennes
06 71 52 15 88 / francisleport@gmail.com

LE PORT-GOBERT Marie-Annick

Membre de l'École, AME
Psychologue clinicienne
3 rue du Champ Morel 35132 Vezin-le-Coquet
06 70 34 74 37 / marie-annick.gobert@wanadoo.fr

LERAY Marc

Membre de l'École
DESS psychologie clinique, directeur de service d'accueil et de soins spécialisés
31 rue Peyrouset 31400 Toulouse
05 61 55 06 20 / 06 75 21 70 93 / marcleray@wanadoo.fr

LERAY Pascale

Membre de l'École, AME
DESS psychologie clinique, psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
31 rue Peyrouset 31400 Toulouse
Tél./Fax 05 62 26 42 75 / pascaleleray@wanadoo.fr

LESPINASSE Françoise

Membre de l'École, AME
Psychologue clinicienne
20 rue de la Chouette 21000 Dijon
03 80 30 13 13 / Flespi@aol.com

LESVENAN Gwenaëlle
95 rue du Légué 22000 Saint-Brieuc
06 83 44 19 00 / gwenlesvenan@yahoo.fr

LETHIER Colette
Psychologue
6 rue des Champs 64121 Serres-Castet
06 89 88 43 37 / c.lethier605@orange.fr

LÉTURGIE Élisabeth
Membre de l'École, AME
DESS de psychologie clinique (Paris VII), enseignante au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest
20 rue du roi Albert 76310 Sainte-Adresse
Tél./Fax 02 35 46 67 79 / heleturg76@gmail.com

LEVY Alexandre
Psychologue clinicien
5 avenue de Contades 49000 Angers
06 63 12 08 25 / alexandre.v.levy@free.fr

LEVY Martine
Membre de l'École, AP
24 bis avenue Félix Viallet 38100 Grenoble
04 76 43 86 26 / 06 08 80 05 98 / levy.martine@yahoo.fr

LEYMARIE Carole
Membre de l'École, AP
Psychologue clinicienne, GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences, service du Dr Boiteux
13 rue Tesson 75010 Paris
06 83 56 82 76 / leymariecarole@yahoo.fr

LHUILLIER Brigitte
Psychologue clinicienne
64 rue de la Fauconnière 38170 Seyssinet-Pariset
04 76 26 25 92 / brigitte.lhuillier@wanadoo.fr

LINARD Françoise
Psychiatre
34 rue de Clichy 75009 Paris
01 42 85 00 11 / françoise.linard@outlook.com

LIONNET Marie
Médecin
16 bis rue Goyrand 13100 Aix-en-Provence
06 62 42 26 26 / lionnet_marie@yahoo.fr

LITNHOUVONGS Marie-Nang
Psychologue clinicienne, diplômée d'un master 2 en psychologie clinique
19 rue Blanqui 33400 Talence
06 98 66 14 77 / marienang.lit@gmail.com

LOISEAU Nelly

*DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris VIII)
Place du 14 Juillet 82360 Lamagistère
06 49 34 51 27 / nelly.2zel@gmail.com*

LOPEZ Anne

*Membre de l'École, AME
Psychologue clinicienne
28 rue Bobillot 75013 Paris
06 73 56 37 80 / annlopez@orange.fr*

LOTS Dany

*Membre de l'École, AP
DESS de psychologie clinique et pathologique
2 rue de la Mairie 63670 Le Cendre
06 84 60 34 33 / lotsdany@gmail.com*

LUCAS Anne-Claire

*Master 2 psychopathologie clinique, Pratiques et recherches conceptuelles en psychopathologie
42 bis rue Marcel Sembat 56600 Lanester
09 83 65 33 30 / lucas.anne@gmail.com*

MABROUKI Abdelwahed

*35 bis rue Pasteur 95660 Champagne-sur-Oise
06 28 63 25 17 / mabrouki.abdel95@gmail.com*

MABS Laurent

*Membre de l'École, AP
35 rue de Charbonnière 45810 Saint-Jean-de-Braye
02 38 83 15 72 / 06 07 25 89 54 / laurentmabs@hotmail.fr*

MADET Philippe

*Membre de l'École
4 rue Raymond-Auguste Monvoisin, appt B41 33800 Bordeaux
06 19 28 55 81 / philippe.madet@gmail.com*

MAISONNAVE Cristel

*Master 2 psychopathologie clinique Paris VII
14 rue Fabienne Landy 37700 Saint-Pierre-des-Corps
06 13 93 77 65 / cristel.sanchez@orange.fr*

MALGOUYRES Pierrette

*Membre de l'École, AME
Psychologue, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
Route d'Adressein 09800 Castillon-en-Couserans
05 61 25 51 31*

MANDALKA Boris*Psychiatre*

67 rue de l'Aqueduc 75010 Paris

06 95 84 27 13 / 06 50 46 91 39 / docteurmandalka@gmail.com

MARIN Dominique*Membre de l'École, AME*

Psychologue clinicien, centre hospitalier de Narbonne, service de psychiatrie, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

5 place Cassaignol 11100 Narbonne

04 68 65 08 92 / 06 25 69 85 24 / marin.domi@yahoo.fr

MARLIN Isabelle*DESS de psychologie clinique, infirmière psychiatrique*

35 rue Alfred Kastler 93330 Neuilly-sur-Marne

01 43 08 44 87 / i.menard@free.fr

MARQUET Olivier*DEA de psychanalyse (Paris VIII), psychologue au CH Jacques Lacatin, Vichy, secteur Ouest*

31 avenue Thermale 03200 Vichy

04 70 97 51 63 / ol.Marquet@orange.fr

MARQUET Serge*Membre de l'École, AP**DESS de psychologie clinique et pathologie*

23 avenue des Pyrénées 11100 Narbonne

04 68 42 09 88 / 06 89 52 48 10 / marquet.serge@orange.fr

MARTIN Laurence*Membre de l'École**DESS de psychologie clinique et pathologique (Aix-Marseille), psychologue*

12 rue des Chalettes 51470 Saint-Memmie

03 26 22 83 55 / lo.mart@wanadoo.fr

MARTIN-MATTERA Patrick*Psychologue clinicien, professeur à l'Université catholique de l'Ouest, Angers*

66 rue du Docteur Guichard 49000 Angers

06 77 46 66 80 / martinmattera@wanadoo.fr

MARTINEZ Céline*Psychologue clinicienne*

12 rue du Pont Long 33420 Rauzan

06 64 34 89 91 / celimarti@yahoo.fr

MARTINEZ Patricia*Membre de l'École*

Le Mont Roc, 16 avenue de Flirey 06000 Nice

06 82 18 64 88 / patriciamartinez.pl@gmail.com

MARTINEZ Patrick

Ancien chef de clinique à la faculté, ancien assistant des hôpitaux de Paris, psychiatre
Le Mont Roc, 16 avenue de Flirey 06000 Nice
06 81 77 48 07 / patricky.martinez@laposte.net

MATHELIN Séverine

Membre de l'École
5 rue Edmond Roger 75015 Paris
06 60 80 27 39 / severine.mathelin@wanadoo.fr

MATTE Fanny

Membre de l'École, AP
Master 2 de psychologie clinique et psychopathologie, psychologue clinicienne, IEM
Rey-Leroux
Le Bouffay 35470 Bain-de-Bretagne
02 99 43 30 54 / 06 31 31 62 43 / matte.fanny@wanadoo.fr

MATTEI Josée

Membre de l'École, AP
Psychologue, CMPP et hôpital de jour
28 boulevard Saint-Jacques, hall B 75014 Paris
01 43 36 69 58 / 06 81 27 25 77 / joseemattei@wanadoo.fr

MAUFAUGERAT Véronique

DESS psychologie clinique, psychologue clinicienne, centre hospitalier
15 square de la Porte au Chat 49000 Angers
06 88 04 51 63 / veronique.bordelet@free.fr

MAURIÈS-WEBER Èvelyne

Membre de l'École, AP
78 Chemin des Vignes 65400 Gez
01 45 29 13 21 / 06 08 42 56 04 / evelyneweben@orange.fr

MAURINCOMME Marie

Psychologue clinicienne
40 boulevard Victor Hugo 64500 Saint-Jean-de-Luz
05 59 26 16 21 / 06 62 61 22 26 / m.maurincombe@gmail.com

MAURY Marie-Cécile

Psychologue, master 2 de psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent
5 chemin des Cinq Ardit 09000 Foix
12 avenue de l'Ariège 09000 Foix
06 70 75 36 56 / 06 29 21 23 87 / marie.nin@club-internet.fr / mcmaury@sfr.fr

MAZOYER Élisabeth

Membre de l'École, AP
DESS de psychopathologie clinique
20 bis boulevard Raphaël Capdeville 09000 Foix
05 61 01 96 20 / mazoyer.e@wanadoo.fr

MAZZA-POUTET Laurence*Membre de l'École, AME*

Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
Résidence Le Manoir, 28 avenue Honoré Baradat 64000 Pau

Tél./Fax 05 59 82 96 16 / 06 07 54 77 43 / Impoutet@gmail.com

MÉAN Cyril*Membre de l'École, AP*

Master en psychologie, enseignant à l'Espace clinique de Besançon

3 rue du Léman 1800 Vevey - Suisse

(41) 21 922 37 07 / (41) 21 921 78 33 / cmean@psukhe.ch

MEDINA Olga Lucia*Membre de l'École, AP*

Docteur en psychopathologie, psychologue clinicienne hôpital Pitié Salpêtrière. Enseignante à l'université Paul Valéry Montpellier 3. DU Criminologie, Urgences psychiatriques, Psychiatrie légale

7 rue Marguerite Boucicaut 75015 Paris

01 45 58 24 62 / 06 61 26 64 29 / medinaolgalucia@gmail.com

MEGLIOLI-GAVILA Anne-Marie*Membre de l'École, AP*

DESS et DEA de psychologie clinique, psychologue

7 rue des Perrières, Le Bazois 58000 Nevers

06 07 56 13 82 / sam.gavmeg@orange.fr

MENÈS Martine*Membre de l'École, AME*

Diplôme de psychologie clinique (Paris VII) et DESS de psychopathologie (Toulouse), enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Paris

7 rue des Écouffes 75004 Paris

06 12 41 06 31 / menes.m@sfr.fr

MÉRIAN Roger*Membre de l'École, AME*

DESS de psychopathologie, maîtrise de philosophie, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest

18 rue de la Chalais 35000 Rennes

02 23 20 29 05 / 06 80 05 29 31 / roger.merian@wanadoo.fr

METTON Agnès*Membre de l'École, AME*

Psychiatre, médecin chef de service à l'hôpital Érasme (92)

51 rue Dareau 75014 Paris

01 40 47 09 56 / 06 60 42 22 60 / agnes.metton@wanadoo.fr

MEUDEC Suzanne

Médecin praticien hospitalier

Le Clos Royal, bât. C, 8 boulevard des Pas Enchantés

44230 Saint-Sébastien sur-Loire

06 13 66 42 34 / suzanne.meudec@wanadoo.fr

MEUNIER Anne

Membre de l'École, AME

Psychologue clinicienne, DEA de psychanalyse, enseignante au Collège de clinique psychanalytique Alpes-Centre Auvergne

21 avenue Jeanne d'Arc 38100 Grenoble

04 76 01 06 82 / 06 83 23 83 19 / annemeunier 38@orange.fr

MIGLIORINI Anne

DESS de psychologie clinique et pathologique Paris X, DEA de psychologie, recherche et études freudiennes (Paris X), psychologue clinicienne au CMPP de Béthune-sur-Oise (91)

8 rue de Chevannes 91610 Ballancourt-sur-Essonne

01 60 77 65 84 / anne.migliorini@wanadoo.fr

MILANI-MEYER Simone

Membre de l'École, AME

DESS de psychopathologie et de psychologie clinique

19 rue Courteline 66000 Perpignan

04 68 35 48 75 / simonemilani@hotmail.com

MILOVANOVITCH Jean-Pascal

Membre de l'École, AP

DESS de psychologie clinique et pathologique

11 rue Maison Dieu 75014 Paris

01 40 47 02 99 / jp.milovan@gmail.com

MONS Lucile

6 rue Eugène et Marie-Louise Cornet 93500 PANTIN

06 88 58 14 62 / mons_lucile@yahoo.fr

MONTANARI Claudia

Agréation langue civilisation italiennes, master 2 psychanalyse, DU psychothérapeute formation psychanalytique

13 rue des Verdiers 34680 Saint-Georges-d'Orques

06 50 22 66 24 / claudiamontanari34@gmail.com

MONTEL Jean-Paul

Psychologue clinicien

9 allée Bouan 06400 Cannes

06 70 35 83 14 / jeanpaul.montel@wanadoo.fr

MONTGOBERT Claire

Membre de l'École, AP

Enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

578 route de Fronton 82170 Fabas

06 77 99 84 33 / cmontgobert@gmail.com

MOREAU Emmanuelle*Membre de l'École, AP*

Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Bourgogne Franche-Comté

46 rue Louis Blanc 03200 Vichy

04 70 98 96 07 / emmanuelle.moreau3@gmail.com

MOREAU-GIES Trudi*Membre de l'École, AP*

31 route d'Ignac 33950 Lèze-Cap-Ferret

09 53 19 65 57 / 06 78 88 16 31 / tmgies2000@yahoo.fr

MOREL François*Membre de l'École, AME*

Psychiatre des hôpitaux, chef de clinique à la faculté de médecine

104 cours Lieutaud 13006 Marseille

04 91 42 64 90 / drfrancoismorel@hotmail.com

MORÈRE DIDEROT Esther*Membre de l'École, AP*

DESS psychopathologie et clinique

1 ter rue Morère 75014 Paris

01 45 43 61 32 / e_diderot@hotmail.com

MORZADEC Hervé*Diplômé FEMIS, doctorant EHESS*

La Bataille 35600 Bain-sur-Oust

06 84 47 20 43 / hervemorزادec@orange.fr

MOSCONI Muriel*Membre de l'École, AME*

Psychiatre, AIHP, ex-PHTP, ancienne attachée des hôpitaux, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est

1 rue Saint-Cannat 13001 Marseille

Les Néréides, 10 avenue de la Libération 83150 Bandol

04 91 56 08 90 (Marseille) / 04 94 32 37 09 (Bandol) / mmosconi@wanadoo.fr

MOSEN NURA Alexandra*Psychologue*

11 chemin des Fontannins 1066 Épalinges - Suisse

0041 21 311 71 47 / a.mosernura@bluewin.ch

MOUTOUNET Joëlle*Psychologue clinicienne*

44 rue Guillaume Morel 50640 Le Teilleul

06 62 53 56 39 / moutounetjoelle@gmail.com

MOZZONE Claude

Membre de l'École, AME

Enseignante au Collège clinique psychanalytique du Sud-Est

9 rue Saint-Eloi 13100 Aix-en-Provence

04 42 26 83 38

NAIN Christian

Membre de l'École, AP

Chargé de formation

18 rue Pierre Larousse 75014 Paris

01 45 42 36 08 / Fax 01 45 42 69 79

NAMJOUTI-FATOURETCHE Niousha

Psychologue clinicienne

4 rue Robert de Flers 75015 Paris

06 42 89 32 65 / niousha.fatouretchil@orange.fr

NARZABAL-MARTET Géraldine

Psychologue clinicienne

6 bis rue de Chantecrit 33000 Bordeaux

06 13 73 78 55 / narzabalg@gmail.com

NAVARRO Tania

84 rue Hallé 75014 Paris

06 42 74 24 59 / tanydupas@gmail.com

NGUYÊN Albert

Membre de l'École, AME

CES de psychiatrie, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

18 rue Bertrand de Goth 33000 Bordeaux

05 56 92 02 18 / nguyenalbert33@gmail.com

NOGARET Jacques

Membre de l'École

DESS de psychologie clinique, psychologue clinicien, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

64 rue du Taur 31000 Toulouse

06 70 52 56 88 / jacques.nogaret@gmail.com

NOIZET Marc-Antoine

Chef de service CHRS

1 chemin de Civry 21540 Aubigny-lès-Sombernon

06 32 56 69 93 / manoizet@hotmail.com

NOMINÉ Bernard

Membre de l'École, AME

AIHP, psychiatre, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

5 place Royale 64000 Pau

05 59 27 16 87 / Fax 05 59 32 26 10 / ber.nomine@gmail.com

NOMINÉ Marie-Claire*Membre de l'École**DESS de psychopathologie clinique**3 avenue Nitot 64000 Pau**06 33 53 49 62 / mc.nomine64@gmail.com***NONNET-PAVOIS Kristèle***Membre de l'École, AP**DESS psychologie clinique et psychopathologie**19 rue Gardenat Lapostol 92150 Suresnes**06 61 43 45 51 / k.nonnet@hotmail.fr***NOZIERES Josiane***DESS de psychopathologie clinique**9 chemin Maurice 31500 Toulouse**06 87 10 26 09 / josie.nozieres@orange.fr***OLLIVIER Guy Joël***35 bis boulevard de Verdun 35000 Rennes**0652709243 / guy-joel.ollivier@hotmail.com***OLOMBEL Gilles***7 impasse des Chaumes 24260 Le Bugue**06 25 26 18 40 / g.olombel@orange.fr***ORIOL-TRILLARD Claire***Psychologue clinicienne**4 rue du Marché Popincourt 75011 Paris**06 68 70 24 68 / claire.orioltrillard@gmail.com***OTH Christa***2A rue Isenbart 25000 Besançon**03 81 80 78 58 / christa.oth@orange.fr***OTTMANN Claude***15 rue Principale 67330 Issenheim**03 69 42 07 77 / claude2704@numericable.fr***OUDOT Gilbert***Membre de l'École, AME**3 allée du Haras 49000 Angers**Tél./Fax 02 41 86 04 63 / gilbertou@numericable.fr***OZERAY Corine***Membre de l'École, AP**Directrice de soins ITEP SAMSAH (Trélissac Périgueux 24), enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest**3 rue Jacques Brel 24700 Ménesplet**06 87 85 21 36 / corine.oyeray@wanadoo.fr*

PADOVANI Pascal

Membre de l'École

DESS psychopathologie clinique, DEA linguistique et phonétique, psychologue clinicien

9 rue Paul Tissandier 64000 Pau

06 42 62 06 91 / 09 50 74 54 39 / pas0calp@gmail.com

PAGES Blandine

DESS de psychopathologie clinique, psychologue clinicienne

6 rue Jean Moulin 09100 Saint-Jean-du-Falga

05 34 02 31 32 / blandine.pages5@orange.fr

PAJOT Emmanuelle

Psychologue clinicienne (DESS psychopathologie et psychologie clinique, Paris 7), hôpital psychiatrique Paul-Guiraud et en libéral

28 avenue Paul Vaillant Couturier 94110 Arcueil

06 61 11 12 74 / emmapajot@gmail.com

PAJOT Patrice

Membre de l'École, AME

Médecin

Le Palladio, bât. B, 166 avenue de Grasse 06400 Cannes

06 08 75 11 37 / p.pajot2@wanadoo.fr

PAMART Éliane

Membre de l'École, AME

Psychologue clinicienne, DESS de psychopathologie (Rennes), enseignante au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest

10 Passage de La Tonnelle, 37000 Tours

2 rue du Capitaine Maignan, 35000 Rennes

Tél. 02 99 30 91 62 / 06 83 07 52 03 / pamarteliane901@gmail.com

PAN Heng

Psychologue, hôpital psychiatrique de Guangzhou et enseignant au département de psychologie, doctorat de psychopathologie et psychanalyse université Paris Diderot

36 rue de Mingxin, Canton 510145, Chine

0086 13928836484 / 459723050@qq.com

PANTEIX Liliane

DESS de psychopathologie, psychologue

16 rue Richard Cœur de Lion 47000 Agen

05 53 95 97 71 / li.panteix@wanadoo.fr

PAPERMAN Michèle

Membre de l'École, AP

Psychologue clinicienne

28 rue Francœur 75018 Paris

06 14 48 70 80 / michele.paperman@gmail.com

PARADA Claire*Membre de l'École, AP**DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris X)***65 avenue Philippe Auguste 75011 Paris****01 49 23 99 93 / claireparada@gmail.com****PATOUET Jacqueline***Membre de l'École, AP**Maîtrise de lettres***18 allée de Barcelone 31000 Toulouse****05 61 21 78 24 / jmacpat@orange.fr****PATRIE-PONSARD Maïa Sophie****177 bis rue saint Jacques 75005 Paris****06 11 59 49 05 / maia.patrieponsard@orange.fr****PATTEGAY Véronique****2 villa Henri Bergson 95350 Saint-Brice-sous-Forêt****01 34 19 86 69 / 06 75 23 52 48 / veronique.pattegay@wanadoo.fr****PAULY Gwénaëlle***Membre de l'École**Master de psychologie clinique et pathologique***30 avenue Sergent Maginot 35000 Rennes****06 87 41 42 73 / gwenaelle.pauly@gmail.com****PAYOT Stéphane****2148 vieille route de Grasse 83300 Draguignan****06 88 35 07 87 / stephane.payot@outlook.com****PELISSIER Annie***Diplôme de sage-femme DU Menat (Paris XIII)***3 chemin de l'étang, lieu-dit Martigneau, 49610 Juigné-sur-Loire****06 76 38 98 20 / annie.pelissier@orange.fr****PELLEGRIN Chantal***Membre de l'École, AP***33 boulevard Paul Floret 84000 Avignon****04 90 88 18 22 / chantal.pellegrin84@gmail.com****PELLION Frédéric***Membre de l'École, AME**Ancien élève de l'ENS, docteur en médecine et psychopathologie fondamentale et psychanalyse, praticien hospitalier, enseignant à l'université Paris V, à l'université Paris VII et au Collège de clinique psychanalytique de Paris***14 bis boulevard Morland 75004 Paris****01 42 84 32 13 / frederic.pellion@orange.fr**

PELLION Tatiana

Psychologue clinicienne, doctorat en psychopathologie-GHU Paris psychiatrie et neurosciences (site Sainte-Anne)

14bis boulevard Morland 75004 Paris

01 45 26 83 31 / 07 87 45 96 77 / tatiana.tresmontant@wanadoo.fr

PEREZ Pierre

Membre de l'École, AP

Psychologue clinicien, service de protection de l'enfance, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

5 rue Drouet 31500 Toulouse

06 60 66 46 08 / pperez3187@gmail.com

PEREZ BETANCUR Jose Alejandro

Psychologue clinicien, master en psychanalyse (Paris VIII), doctorant en psychanalyse et psychopathologie (Paris 7-université de Paris).

102 rue Saint Maur 75011 Paris

06 81 33 78 37 / josealejandroperezbetancur@gmail.com

PERRERA Pierre

4 avenue Félix Faure 06000 Nice

06 10 85 87 53 / perrerapierre@gmail.com

PETIT Bénédicte

DESS de psychologie clinique (Paris VII), psychologue clinicienne

20 boulevard Alexandre III 06400 Cannes

06 09 21 32 96 / benedictepetit@aol.com

PETITJEAN Teresa

Psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris V)

26 allée de l'Angélique 95800 Cergy

06 47 66 59 78 / teresa.petitjean@gmail.com

PEYEN Renée

7 rue François Broussais 95150 Taverny

06 26 53 35 75 / renee.peyen@gmail.com

PEYRAGROSSE Virginie

Psychopraticienne

19 rue Guynemer 63000 Clermont-Ferrand

07 72 35 78 59 / virginie.peyragrosse@gmail.com

PHILIPPE Corinne

Membre de l'École, AME

DESS de psychopathologie clinique

14 rue André Fourcade 65000 Tarbes

06 52 09 36 16 / corinnephilippe314@gmail.com

PHILIPPE Géraldine*Membre de l'École, AP**Diplômée du Département de recherche linguistique et psychologie clinique (Paris VII)**24 rue Beaubourg 75003 Paris**01 42 74 54 20 / 06 08 83 17 53 / geraldine.philippe@wanadoo.fr***PHILIPPE Myriam***293 avenue Général de Gaulle, Le Clos des « Coste » 83300 Draguignan**06 48 26 85 64 / myphilippe11@gmail.com***PICHON Michèle***8 avenue du Ronceray 49460 Cantenay-Épinard**06 71 29 47 43 / mpmichelepichon@free.fr***PINÇON Hervé***DESS de psychologie clinique et psychopathologique (Paris VII), psychologue clinicien
à l'Institut des jeunes sourds (Paris)**4 rue du Rendez-vous 75012 Paris**01 43 07 08 27 / 06 71 36 04 31 / hpincon1@gmail.com***PINOT Sophie***Membre de l'École**DESS et DEA de psychopathologie clinique, psychologue clinicienne**14 route d'Oursbelille 65460 Bazet**06 76 16 38 56 / sophiepinot@free.fr***PITOËFF Raina***Master 2 de psychologie Psychopathologie et champs cliniques**BP 51 869 Pirae - 98716 Tahiti - Polynésie Française**Tél. 00689 28 28 42 / Fax 00689 413511 / raina.pitoeff@gmail.com***PIVERT Élisabeth***Membre de l'École, AP**Psychologue clinicienne, master de psychologie clinique « Psychopathologie infanto-juvenile », psychopédagogue, doctorat de microbiologie**29 rue Brissard 92140 Clamart**06 07 33 59 80 / elisabeth.pivert@orange.fr***PLANAS MARINO Evangelina***Psychologue clinicienne**8 rue du Croissant 75002 Paris**01 42 58 07 86 / eplanas@free.fr***POMÈS Jean-Pierre***Médecin généraliste**41 rue Croix Baragnon 31000 Toulouse**07 85 95 92 61 (professionnel) / 06 30 05 50 27 (personnel)**jeanpierrepomes0101@gmail.com*

POMMEREAU Aline

Membre de l'École, AP

DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris VII), psychologue

61 rue Charlot 75003 Paris

01 44 61 04 92 / 06 62 94 20 03 / aline.pommereau5@gmail.com

PORDOY Éric

Psychologue

1 rue de Las Bartouilles 64110 Gelos

06 86 28 88 28 / epordoy@wanadoo.fr

POURCIEL Monique

Membre de l'École, AP

Psychologue clinicienne

40 avenue Tolosane 31520 Ramonville-Saint-Agne

05 61 75 17 93 / m.pourcier@orange.fr

POURRIÈRE Margot

19 rue Félix Grat 53000 Laval

07 67 30 64 14 / margot.pourriere@gmail.com

PRIETO Graciela

Membre de l'École, AP

DESS en psychologie clinique et psychopathologie, doctorat en psychanalyse et psychopathologie

81 rue des Prairies 75020 Paris

01 46 36 67 28 / graciela.prieto@wanadoo.fr

PRIGENT Isabelle

Éducatrice spécialisée

14 rue Castérès 92110 Clichy

06 81 00 74 35 / iprigentlatrace@outlook.fr

PROËSAMLÉ Jean-Yves

Psychologue clinicien

17 rue Saint Vicens 66000 Perpignan

04 68 57 89 82 / jyp66@wanadoo.fr

PROUST Marie-José

24 place de la Nation 75012 Paris

06 78 81 12 44 / mariejoseproust@gmail.com

PUIG Lina

Membre de l'École, AP

DESS de psychologie clinique et pathologique, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est

13 boulevard Rabelais 34000 Montpellier

06 70 57 73 03 / lina.puig@orange.fr

PUY Angélique

*Psychologue clinicienne, DESS psychologie clinique et psychopathologique
Résidence Les 2 Rocs, bât. A, 12 avenue d'Aiguilhe 43000 Le-Puy-en-Velay
04 71 02 58 08 / angelique.puy5@orange.fr*

PUYENCHET Pauline

*Psychologue clinicienne
3 rue des Goncourt 75011 Paris
06 22 82 59 55 / paulinepuyenchet@gmail.com*

QUEIROZ Paulo

*Psychologue clinicien
16 rue du Dragon 75006 Paris
06 10 17 60 34 / queiroz_paulo@hotmail.com*

QUÉRÉ Jean-Marie

*Membre de l'École, AP
27 rue Gilibert 69002 Lyon
jmquere@baluden.fr*

QUERRÉ Gérard

*Membre de l'École, AME
25 rue Montlosier 63000 Clermont-Ferrand
06 79 21 71 82 / 04 73 92 09 07 / querre.gerard@wanadoo.fr*

RAPACCIOLI Isabelle

*Membre de l'École, AP
Chef de service éducatif de l'ITEP des Fougères et du CAFS à Corbeil-Essonnes,
licence de psychologie clinique (Paris VII)
61 rue Féray 91100 Corbeil-Essonnes
06 71 87 49 37 / isa.rapaccioli@gmail.com*

RAUBER Alfred

*Membre de l'École, AP
Doctorat d'allemand, professeur, enseignant au Collège de clinique psychanalytique
de l'Ouest
14 rue de Chaussey 22000 Saint-Brieuc
06 99 58 22 89 / rauber.alfred@orange.fr*

RAYNAUD Magali

*Psychologue, centre hospitalier de Narbonne, Master 2 psychologue de l'orientation
et de l'insertion
6 rue de Dijon 11100 Narbonne
06 24 01 53 27 / magali.raynaud@laposte.net*

REAL Isabelle

*Psychologue clinicienne
35 rue Jules Vercruyssse 93170 Bagnolet
01 43 60 31 38 / isareal@free.fr*

REBOUT Laurence
20 boulevard Léon Blum 29200 Brest
02 98 43 96 73 / rebout.laurence@wanadoo.fr

RENAUT Nathalie
41 rue Aurélie Nemours, appt 205 35000 Rennes
06 65 43 86 65 / renaut.nathalie@wanadoo.fr

REPELLIN Florence
19 boulevard Jeanne d'Arc 13005 Marseille
06 75 74 65 29 / florence.repellin@yahoo.fr

RISCH Françoise
Psychologue clinicienne
27 rue Judaïque 33000 Bordeaux
06 15 01 68 02 / schuberlatti@gmail.com

RIVALS Raymond
DESS de psychopathologie clinique, DEA liens symboliques, liens sociaux, psychologue clinicien
8 rue de la Pépinière 31780 Castelginest
05 34 52 97 34 / 06 75 91 59 63 / raymondrvials@orange.fr

ROBERT Patricia
Assistante sociale
6 impasse Baillères 82000 Montauban
06 32 11 38 18 / pat82rob@gmail.com

ROBERT-BEILLARD Ludivine
Psychologue clinicienne
5 rue de la Fontaine 35190 Miniac-sous-Bécherel
06 22 02 13 66 / ludivine.beillardrobert@gmail.com

RODRIGUEZ Marie-Christine
DEA en anthropologie culturelle
4 rue Bernard Mulé 31400 Toulouse
06 14 60 01 89 / rodriguez.marie@numericable.fr

RŒLANDT SLOWACK Agnès
Membre de l'École, AP
21 rue Lecat 76620 Le Havre
06 25 50 66 89 / agnes.roelandtslowack@laposte.net

ROGER Pierre
Membre de l'École, AME
Psychiatre
5 rue Lasserre 82000 Montauban
05 63 63 80 00 / pieroger@wanadoo.fr

ROGOZINSKI Ghislaine

5 avenue de la Libération 87000 Limoges
06 83 07 26 26 / ghislaine.rogozinski@wanadoo.fr

ROLLAND Martine

Membre de l'École, AP
Diplôme universitaire de la Découverte freudienne (Toulouse Mirail)
Résidence Voltaire, appt 22, 18 place Voltaire 47500 Fumel
06 07 13 46 34 / martine.rolland2@wanadoo.fr

ROLLAND-MANAS Sophie

Membre de l'École, AP, AE (2018-2021)
Psychologue clinicienne, centre hospitalier de Narbonne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
14 bis rue de la Tonnellerie, appt 3 11100 Narbonne
06 99 14 44 48 / sophie.rolland@dbmail.com

ROLLET Nathalie

DESS de psychopathologie clinique
7 rue de la Beauce 31100 Toulouse
06 22 54 16 33 / nathalie.rollet9@gmail.com

RONDEAU Joseph

DESS psychologie clinique mention psychopathologie, pédopsychiatrie Saint-Quentin EPSMD - Aisne
7 rue Pierre d'Ailly 59400 Cambrai
03 27 70 57 90 / joseph-rondeau@wanadoo.fr

ROSAS Justo Manuel

Membre de l'École, AP
DESS psychologie clinique et pathologique (Paris V), DEA de psychanalyse du Champ freudien (Paris VIII), psychologue CMPP d'Étampes (91)
53 rue de Villonne 77760 La Chapelle-la-Reine
09 53 93 16 88 / justomanuel.rosas@yahoo.fr

ROUSSEAUX-LARRALDE Nicole

Membre de l'École, AP
Docteur en psychologie, DESS de psychopathologie et clinique, psychologue, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
1 impasse Saint-Cricq 64400 Oloron-Sainte-Marie
05 59 39 64 19 / n.rousseaux@wanadoo.fr

ROUSSELET Lionel

Psychologue clinicien, DESS de psychologie pathologique et clinique
14 rue Victor Hugo 77400 Lagny-sur-Marne
06 30 04 18 99 / lionelrousselet@orange.fr

ROUSSELY Célia

236 route de Bâa 40180 Seyresse
06 24 61 67 72 / celiaroussely@gmail.com

ROUSSIN Isabelle

*Responsable de la consultation psychosociale CPS Paris 75020
27 rue Ligner 75020 Paris
06 28 23 08 31 / isaroussin@yahoo.fr*

SAINT-AFFRIQUE Hervé (de)

*Membre de l'École, AME
AIH de Bordeaux, ancien chef de clinique de l'Université, CES de psychiatrie, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
33 bis avenue Jeanne d'Arc 33000 Bordeaux
06 24 55 62 16 / hdestaff@gmail.com*

SAINT-GEOURS Isabelle

*Psychologue clinicienne
37 rue la Dalbade 31000 Toulouse
06 03 12 16 74 / isaintgeours@gmail.com*

SAINTE-ROSE Rémi

*Membre de l'École, AP
Docteur en psychologie, DESS psychologie clinique, psychologue clinicien en institut de rééducation, chargé d'enseignement à l'université Toulouse-Le Mirail
18 rue Bernard Mulé 31400 Toulouse
05 61 34 80 14 rsr@free.fr*

SANCHEZ Giselle

*PHD Biochimie
22, allée Isabelle de Giffa 91190 Gif-sur-Yvette
06 87 11 13 45 / 01 69 29 09 37 / giselle.sanchez.3@gmail.com*

SAULIERE Marion

*Éducatrice spécialisée
Rignac Nord 24370 Carlux
06 31 33 41 01 / marionsauliere@live.fr*

SAUSSERDE Elina

*DESS de psychologie clinique et pathologie (université Paris VII), psychologue titulaire de la fonction publique hospitalière, GHU Paris Psychiatrie & neurosciences, structure Douleur chronique, anciennement chargée d'enseignement en master 2 de psychologie, université Paris XIII (UFR LSHS)
5 place de Rungis 75013 Paris
06 68 66 27 13 / esausserde@gmail.com*

SCEMAMA-ERDÖS Mireille

*Membre de l'École, AME
DESS de psychologie, psychologue EPS Paul Guiraud (94800 Villejuif)
10-12 avenue de Stinville 94220 Charenton-le-Pont
06 15 73 16 89 / mireillescemamaerdos@orange.fr*

SCHLAEDEL Aino

Rés. les Florianes, appt 7D, 16 allée Stendhal 33300 Bordeaux
06 71 10 38 50 / aino.schlaegel@free.fr

SCHOCH Christian

Membre de l'École, AP

*Docteur en psychologie, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est
Résidence Château Miramar, 2 rue de la Tour Magnan 06000 Nice
06 32 07 05 75 / schoch.christian@yahoo.fr.*

SCHOUTEN Ella

Membre de l'École, AP

*30 avenue Honoré Baradat 64000 Pau
06 87 43 53 37 / ella.m.schouten@gmail.com*

SELIN Marie

Membre de l'École

*Docteur en psychologie clinique, psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et psychopathologie (Paris V), DEA psychanalyse, psychopathologie (Paris VII)
3 boulevard Saint-Germain 75005 Paris
06 15 63 64 76 / mdselin@icloud.com*

SEPEL Colette

Membre de l'École, AME

*Psychiatre AIHPPR, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Paris
34 rue Vieille du Temple 75004 Paris
01 42 76 05 68 / colettesepel@sfr.fr*

SIGAUD Hélène

Membre de l'École, AP

*Psychologue clinicienne
5 rue Gerhardt 34000 Montpellier
04 11 65 63 39 / 06 22 66 32 16 / helenesigaud@hotmail.fr*

SIGNON Florence

Membre de l'École

*Médecin-psychiatre
18 rue Bertrand de Goth 33800 Bordeaux
06 63 62 86 93 / florence.signon@gmail.com*

SILBERMANN Christine

Membre de l'École, AP

*Diplômée en sciences économiques
20 rue des Pyramides 75001 Paris
06 07 28 68 70 / chsilbermann@gmail.com*

SIMON Cécile

*DESS de psychologie clinique, DEA de médecine scientifique et psychanalyse
43 rue Lafitte 75009 Paris
06 98 11 97 84 / cecsimon@hotmail.com*

SOCHARD Geneviève

Psychologue clinicienne

Lieu-dit « Malacan » 81490 Noailhac

06 47 57 45 55 / g.sochard@hotmail.fr

SOLER Colette

Membre de l'École, AME, CIG (2020-2022)

Ancienne élève de l'ENS, agrégée de l'Université, doctorat en psychologie, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Paris

12 avenue de Lowendal 75007 Paris

01 45 56 05 29 / 06 07 51 60 15 / solc@wanadoo.fr / solc.fcl@gmail.com

Autre forum : Forum of London

SORTANT-DELANOË Annie-Claude

Membre de l'École, AME

4 rue de l'Église 91630 Avrainville

146 boulevard du Montparnasse 75014 Paris

01 60 82 01 26 / 06 85 07 77 06 / acsortantdelanoe@wanadoo.fr

SOUWEINE-MORINEAUD Élisabeth

Pédiatre

52 cours Lemercier 17100 Saintes

06 86 98 37 10 / elisabethsouweine@hotmail.com

SOYER Jean-Louis

Membre de l'École, AP

Enseignant au Collège de clinique psychanalytique Alpes-Centre Auvergne

Résidence Sainte-Marie, porte C, rue A. Mizon 03300 Cusset

06 37 16 65 15 / soyer.jean-louis@orange.fr

SPERANDIO FARIA Juliana

20 rue Scheffer 75116 Paris

06 38 98 92 58 / julianafaria@icloud.com

STÉPHAN Marie-Paule

Membre de l'École, AP

Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Bourgogne Franche-Comté

2 rue Millotet 21000 Dijon

06 72 31 02 68 / mpstephan@orange.fr

STRAUSS Marc

Membre de l'École, AME

AIHRP, psychiatre, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de Paris

152 rue de Rennes 75006 Paris

06 80 21 15 42 / strauss.m@wanadoo.fr

SUC Christelle

Membre de l'École

8 côte de Sottes 81990 Cambon

06 62 52 81 38 / christelle.suc@sfr.fr

SULBARAN Maricela*Membre de l'École, AP**Doctorat Paris VII, DEA en psychanalyse Paris VIII, psychologue clinicienne, Université centrale de Venezuela / Hospital universitario de Caracas**40 bis avenue de Saint Mandé 75012 Paris**37 quai Franklin Roosevelt 77920 Samois-sur-Seine**06 62 12 77 88 / maricelasulbaran@yahoo.fr***TAILLANDIER Vandine***Membre de l'École**Psychologue clinicienne**61 rue de Callac 29600 Morlaix**06 10 51 26 22 / vandinetaillandier@gail.com***TALABARD Catherine***Membre de l'École, AME**Psychologue, enseignante au Collège de clinique psychanalytique Alpes-Centre Auvergne**4 rue Tranchée des Gras 63000 Clermont-Ferrand**06 82 49 25 22 / catherine.talabard@sfr.fr***TARRAL MUSCIO Maryse***DESS de psychologie clinique**Résidence Primavera, bât. C, appt 316, 356 avenue de Fès 34080 Montpellier**06 14 48 20 26 / maryse.tarral@free.fr***TENEUR Marie***Clinique Béthanie 144 avenue Roul 33400 Talence**06 61 85 45 21 / marieteneur@gmail.com***TERRAL François***Membre de l'École, AME**Formateur de travailleurs sociaux, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest**6 rue René Descartes 31270 Cugnaux**06 84 54 66 72 / fr.terral@free.fr***TESTARD-DAVEAU Sabine***DESS de psychologie clinique et psychopathologie, psychologue clinicienne, hôpital de jour Dutot (75015)**17 rue de la Croix Neuve 77850 Héricy**06 50 13 77 60 / sabine.testard.daveau@gmail.com***TEXIER Laurence***Membre de l'École, AP**DESS psychologie clinique et psychopathologie, psychologue en réanimation néonatale CHU Rennes**4 rue de Rennes 35510 Cesson-Sévigné**02 99 83 16 61 / laurence.texier.pro@sfr.fr*

TEZENAS Élisabeth

*DESS en psychologie clinique et psychopathologie
321 rue Georges Clémenceau 60280 Margny-lès-Compiègne
06 83 56 78 30 / elisabeth.ts60@gmail.com*

THAMER Elisabete

*Membre de l'École, AME
Psychologue, docteur en philosophie (université Paris IV Sorbonne)
9 rue Montcalm 75018 Paris
09 54 25 00 63 / 06 76 40 37 79 / ethamer@hotmail.com*

THEUX Catherine

*Membre de l'École, AP
DESS de psychopathologie, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
19 rue Labat 47200 Marmande
Tél./Fax 05 53 20 87 12 / 06 07 44 92 02 / cath.theux@orange.fr*

THEVENARD Thérèse

*Ancien membre, AP
DESS de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
23 rue Visconti 75006 Paris
Tél./Fax 01 43 54 39 87 / 06 11 09 13 49 / thevenard.therese@gmail.com*

THÉVENIAUD Anne

*Agrégée de philosophie, DEA (Paris XII) philosophie, psychanalyse, professeur retraitée
5 avenue de la Concorde 64000 Pau
05 59 06 93 52 / anne.theveniaud@wanadoo.fr*

THOMPSON Cécile

*DESS de psychologie clinique et pathologique, psychologue clinicienne
5 place de l'Église 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
01 30 80 42 30 / 06 66 56 94 14 / cecile.thompson@orange.fr*

THOUA Yvette

*1220 route du Barry 46260 Lugagnac
06 25 51 50 09 / yvette.thoua@sourdcom.be*

TISSNAOUI Ali

*Membre de l'École, AP, délégué de l'IF 2018-2020
Psychologue clinicien GHU Paris Psychiatrie. Chargé d'enseignement université de Paris
6 rue Barrault 75013 Paris
06 61 17 80 79 / ali.tissnaoui@gmail.com*

TOBOUL Bernard

*Membre de l'École, AME
12 avenue de l'Observatoire 75006 Paris
01 43 25 67 39 / brtb@hotmail.fr*

TOUCHON FINGERMANN Dominique*Membre de l'École, AME de l'EPFCL**Psychologue**13 rue de la Garenne 30000 Nîmes**+33 6 31 32 66 48**Traversa Alonso 309 - 05436065 - São Paulo - BRÉSIL**+55 11 99 14 16 004 / +33 6 31 32 66 48 / dfingermann@gmail.com**Également membre de EPFCL-Brasil - FCL- São Paulo***TOUYERAS Laure***Master 2 psychologie clinique-psychopathologie. Psychologue, CHP Pau**2 avenue San Carlos 64000 Pau**06 02 51 41 36 / laure_touyeras@yahoo.fr***TRAG Christine***Les Calvetteries 12350 Brandonnet**06 70 25 85 31 / christinetrug@orange.fr***TRÉHOT Jacques***Membre de l'École, AME**Psychiatre**42 rue de Châtillon 35000 Rennes**Tél./Fax 02 23 30 74 93 / jacques.trehot@wanadoo.fr***TRIPARD Frédérique***53 rue de la Bergère 38930 Lalley**06 03 27 90 24 / frederique.tripard@orange.fr***TRITTO Rossella***5 avenue de Contades 49000 Angers**07 80 55 99 54 / rossella.tritto@hotmail.com***TROCQUEMÉ Suzanne***Psychologue clinicienne en CMPI-CHI, DESS de psychologie clinique et pathologie
(Toulouse, 1985)**10 rond-point des Tilleuls 40000 Mont-de-Marsan**06 85 63 85 85 / suzanne.trocqueme@gmail.com***TROPIS Béatrice***Membre de l'École, AP**Psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et pathologie**62 quai de Tounis 31000 Toulouse**06 78 42 25 56 / beatrice.tropis@wanadoo.fr***TROTEREAU Bernard***Membre de l'École, AP**25, rue de la République 25000 Besançon**06 81 37 86 23 / bernard.trotreau@wanadoo.fr*

TURCANU Radu

Membre de l'École, AME

Psychologue clinicien, docteur en psychopathologie et psychanalyse (Paris VII), docteur ès lettres (université d'Illinois, États-Unis), IRAEC (Paris), THELEMYTHE (Paris)

98 avenue Daumesnil 75012 Paris

01 43 41 06 19 / 06 83 45 86 12 / radu.turcanu@free.fr

TURCANU-LAZAROV Mihaela

Membre de l'École, AP, déléguée 2020-2022

Psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et pathologique (université Denis Diderot, Paris VII), Fondation Olga Spitzer, SPPE, Paris 19^e, Association Passages associatifs, Gentilly, Val-de-Marne.

98 avenue Daumesnil 75012 Paris

06 82 65 74 89 / mihaela.lazarov@live.com

TURLAIS Paul

Psychologue, CMPP-BAPU de Cachan (94)

79 rue Emmanuel Sarty 92140 Clamart

01 47 36 93 78 / 06 80 85 15 17 / paul.turlais@free.fr

TU TON Irène

Membre de l'École, AME

DESS de psychopathologie clinique, psychologue, EPS Érasme (92160 Antony)

47 rue de la Villette 75019 Paris

06 76 47 52 39 / irene.fourno@gmail.com

TZAVIDOPOLOU Anastasia

Membre de l'École, AE (2021-2024) mars 2021

DEA et DESS de psychologie de Paris V, DEA de psychanalyse Paris VII, psychologue au CMP Hôpital Erasme

56 rue de la Roquette 75011 Paris

06 63 52 77 27 / anastza@yahoo.fr

UHALDE Frédéric

Psychologue clinicien

6 rue Chanzy 40100 Dax

06 86 17 23 08 / frederic.uhalde@gmail.com

VAAST Françoise

Psychologue

48 rue Emile Grand 81000 Albi

05 63 38 48 70

VALAS Patrick

Membre de l'École, AME

Médecin, psychiatre

24 avenue Jean Moulin 75014 Paris

01 43 35 33 27 / pvalas@orange.fr

VALLET Jean-Luc*Membre de l'École*

Médecin généraliste

4 square Debussy 78150 Le Chesnay

06 11 81 69 19 / Fax 01 39 54 39 59 / jean-luc.vallet@wanadoo.fr**VALLET Sébastien***Psychologue clinicien*

Espace Santé, 47 rue Littré 44100 Nantes

06 02 19 70 20 / sebastienvallet@orange.fr**VALETTE Élodie***Master 2 psychanalyse, université Montpellier 3*

21 rue de Louvain 34000 Montpellier

06 26 05 51 80 / valette.elo@gmail.com**VALTAT Jean-Michel***Psychiatre, AIHP, ancien assistant des hôpitaux, attaché au CHU de Tours*

2 place des Joulins 37000 Tours

02 47 20 85 20 / 06 87 50 00 70 / jean-michel.valtat@hotmail.fr**VAMMALLE Jérôme***Membre de l'École, AP**DESS de psychopathologie clinique, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

9 rue Joseph Bosc 31000 Toulouse

06 72 79 58 63 / jerome.vammalle@gmail.com**VAN WYERSCH Cécile***Membre de l'École*

Assistante sociale, consultante

Les Colir 48, 1440 Braine-le-Château - Belgique

+32 478 82 07 49 / cvanwym@gmail.com**VARGAS Marcos***Professeur de philosophie*

60 rue Viollet Le Duc 94100 Saint-Maur-des-Fossés

06 61 12 55 70 / marcos.vargas658@gmail.com**VAUCONSANT Jacques***Membre de l'École, AP*

Cartigné 49800 Trélazé

06 71 47 40 19 / javaucconsant@gmail.com**VAUTHIER Jocelyne***Membre de l'École, AP**Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique Alpes-Centre Auvergne*

11 rue Morand 25000 Besançon

06 15 92 72 31 / jvauthier@sfr.fr

VELEZ Lina

Membre de l'École, AP

DESS psychologie clinique (Paris V), DEA (VIII), doctorat clinique et psychopathologie (Toulouse-Le Mirail)

130 route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt
06 62 85 83 99 / velez.linamaria@club-internet.fr

VELLUT Natacha

Membre de l'École, AP

Psychologue clinicienne, chercheure au CERMES 3 (Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale et société)
23 rue Philippe de Girard 75010 Paris
06 77 13 49 95 / natacha.vellut@cnrs.fr

VERHALLE Céline

Psychologue clinicienne

142 rue du Pavillon 60650 Villers-Saint-Barthélemy
06 22 70 43 10 / celineverhalle@yahoo.fr

VERMEILLE-COHEN Danielle

Membre de l'École, AP

Psychiatre (arrêt d'activités en juillet 2010)
226 rue d'Épidaure 34000 Montpellier
06 09 09 71 43 / danielle.vermeille@gmail.com

VIALETTES Dominique

Psychologue clinicienne

9 rue Anterrieu 34070 Montpellier
06 03 03 71 70 / vialettesdomi@orange.fr

VIARD Pascal

Membre de l'École

DESS psychologie clinique et psychopathologie, psychologue clinicien en CMPP et CMP
2 rue de la Bretagne 40280 Saint-Pierre-du-Mont
06 75 96 73 33 / p.viard@hotmail.fr

VIAUD Michèle

Psychologue clinicienne

20 quai Victor Hugo 11100 Narbonne
04 68 90 46 98 / micheleviaud@infonie.fr

VIDAL Corinne

Enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

88 rue Alfred Duménil 31400 Toulouse
06 11 48 82 97 / c.vidal8231@gmail.com

VIDAL Laurence

Psychiatre, praticien hospitalier, hôpital Paul Guiraud Villejuif et CMPP d'Orly
108 bis boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris
06 85 98 16 77 / laurence.vidal0837@orange.fr

VIDAL Marie-Pierre*Membre de l'École, AP**Orthophoniste***50 allée du Comminges 31770 Colomiers****05 61 30 12 31 / 06 09 63 16 05 / mip.vidal@laposte.net****VIGNOLES Hélène****Les Hauts de Beausoleil, n° 6 13320 Bouc-Bel-Air****06 13 78 62 88 / helene.vignoles@orange.fr****VILLEFOURCEIX Carole***DESS psychologie Enfance et Adolescence***9 rue Noël Ballay 28000 Chartres****02 37 20 00 87 / carole.villefourceix@laposte.net****VUAGNIAUX Richard***Membre de l'École, AME**Psychiatre FMH***12 rue Schaub 1202 Genève - CH Suisse****Tél/Fax (41) 22 311 42 05 / r.vuagniaux@bluewin.ch****VYBIRAL Cyril****1 rue Leconte de Lisle 35000 Rennes****06 82 78 20 26 / cyrilvyb@yahoo.fr****WADOUX MANON***Psychologue clinicienne, Master 2 de psychopathologie clinique et psychanalyse***24, rue de l'Orbieu 11220 Ribaute****06 32 06 38 42 / wadoux.psychologue@gmail.com****WEBER-PENNNEC Michelle***Membre de l'École, AP**DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris VII), CMPP d'Orléans (45)***58 allée Arnoul Greban 45160 Olivet****02 38 51 07 76 / weber.michelle@wanadoo.fr****WEILL Philippe***Membre de l'École, AP**Psychiatre, ancien assistant, PH***18-20 rue du Pot de Fer 75005 Paris****01 43 36 68 01 / philippe.weill@bbox.fr****WELLEBROUCK Ronan****16 passage Gatbois 75012 Paris****06 61 57 82 67 / r.wellebrouck@gmail.com****WILHELM Agnès***Membre de l'École, AP***74 boulevard Arago 75013 Paris****01 45 35 77 37 / agnes.wilh@gmail.com**

ZAMORA Jean François

Psychologue clinicien
27 rue Judaïque 33000 Bordeaux
06 25 71 47 48 / jfzamora64@gmail.com

ZAROWSKY Patricia

Membre de l'École, AME
Psychologue clinicienne
10 rue François Millet 75016 Paris
01 45 25 82 34 / 06 86 81 08 07 / p.zarowsky@wanadoo.fr

ZITTOUN François

110 rue de Fontenay 94300 Vincennes
01 58 64 10 06 / 06 62 19 53 35 / fzittoun@free.fr

ZORBAS Nicolas

Membre de l'École, AP
Alfeiou 28, 11522 Athènes
06 79 38 71 79 / 003 0 69 87 33 80 09 / nikolas.zorbas@wanadoo.fr
Forum principal : Forum psychanalytique du Champ lacanien d'Athènes

ZUMSTEIN Vincent

DESS de sociologie, DEA d'anthropologie psychanalytique et pratiques, cliniques du corps (Paris VII), DEA de psychanalyse du Champ freudien (Paris VIII), psychologue clinicien
41 boulevard Notre Dame 13006 Marseille
06 63 55 57 21 / vincentzu@sfr.fr

Liste des analystes membres de l'École (AME)

APARICIO Sol	GALINON Françoise
ARZUR Jean-Michel	GENESTE Bruno
ASKOFARÉ Sidi	GILET-LE BON Stéphanie
BARILLOT Patrick	GOROG Françoise
BARNIER Cathy	GOROG Jean-Jacques
BEAUSSIER Claudine	GRAIS Didier
BELON Danièle	GRANDET Lydie
BENDRIHEN Nicolas	GUEVARA MINA Carlos
BERNARD David	GUITART-PONT Rosa
BILLIOUD Marie-Christine	HATAT Brigitte
BONJOUR Jean-Pierre	HUALDE Lidia
BOUSSEYROUX Michel	IZCOVICH Anita
BOUSSEYROUX Nicole	IZCOVICH Luis
BRUNIE Bernard	JACOB-DUVERNET Marie-Noëlle
CASTANET Didier	JOSSELIN Françoise
CASTELBOU-BRANAA Anne	LAGIOU Chryssa
COMBRES Anne-Marie	LAPINALIE Bernard
CORDOVA Nadine	LATOUR Marie-José
COSTE Jean-Claude	LAVILLE Marie-Noëlle
COTE Armando	LE BON Yves
DABROWSKI Wanda	LEPORT-GOBERT Marie-Annick
DAHAN Patricia	LERAY Pascale
DELAHAYE-MIHIÈRE Ghislaine	LESPINASSE Françoise
DIRICQ Bernadette	LÉTURGIE Élisabeth
DRAPIER Jean-Pierre	LOPEZ Anne
ESTEVEZ Vicky	MALGOUYRES Pierrette
FORMENTO Michel-René	MARIN Dominique

MAZZA-POUTET Laurence	SAINT-AFFRIQUE Hervé (de)
MENÈS Martine	SCEMAMA-ERDÖS Mireille
MÉRIAN Roger	SEPEL Colette
METTON Agnès	SOLER Colette
MEUNIER Anne	SORTANT-DELANOË Annie-Claude
MILANI-MEYER Simone	STRAUSS Marc
MOREL François	TALABARD Catherine
MOSCONI Muriel	TERRAL François
MOZZONE Claude	THAMER Elisabete
NGUYÊN Albert	TOBOUL Bernard
NOMINÉ Bernard	TRÉHOT Jacques
OUDOT Gilbert	TU TON Irène
PAJOT Patrick	TURCANU Radu
PAMART Éliane	VALAS Patrick
PELLION Frédéric	VUAGNIAUX Richard
PHILIPPE Corinne	ZAROWSKY Patricia
ROGER Pierre	

Liste des analystes de l'École (AE)

Anastasia TZAVIDOPPOULOU

France 2021-2024
nommée en janvier 2021

Liste des délégués de l'IF 2020-2022

Marie-Odile ARDRÉ
Karim BARKATI
Sonia BEAUMONT
Cédric BÉCAVIN
Cécile BELLION
Isabelle BOUDIN
Vanessa BRASSIER
Isabelle CHOLLOUX
Frédérique DECOIN-VARGAS
Michel DEGUILHEM
Christophe DEVILLE
Claire DUGUET
Ephémia FATOROS
Patricia GAVILANES
Catherine HERGAULT-HEUZE
Irène HOUSSIN-OCHOA
Adèle JACQUET-LAGRÈZE
Mohamed KADARI
Bernard LAPINALIE
Alain LATOUR
Roseline LE CŒUR
Hélène LEFEBVRE
Alexandre LEVY
Olga Lucia MEDINA
Martine MENÈS
Anne MEUNIER
Simone MILANI-MEYER
Lucile MONS
Esther MORÈRE DIDEROT
Claire ORIOL-TRILLARD
Michèle PAPERMAN
Claire PARADA
Pierre PEREZ
Éric PORDOY
Nicole ROUSSEAUX-LARRALDE
Christian SCHOCK

Marie SELIN
Jean-Louis SOYER
Marie-Paule STÉPHAN
Maricela SULBARÁN
Vandine TAILLANDIER
Catherine TALABARD
Bernard TROTEREAU
Radu TURCANU
Mihaela LAZAROV
Frédéric UHALDE
Élodie VALETTE
Jérôme VAMMALLE
Lina VELEZ

Liste des élus des pôles 2020-2022

Pôle 1, Estérel Côte d'Azur : Patrice PAJOT, Myriam PHILIPPE

Pôle 2, Provence Corse : Vincent BREJARD, Pantchika DOFFEMONT

Pôle 3, Rhône Languedoc : Françoise BRUN-GIRAUD

Pôle 4, Aude Roussillon : Serge MARQUET

Pôle 5, Tarn Aveyron Lot : Valérie HERLIN, Nelly LOISEAU

Pôle 6, Gay sçavoir en Midi toulousain : Daniel BARON,
Nathalie BILLOTTE-THIÉBLEMONT

Pôle 7, Bordeaux région : Brice GÉRARD, Marie NANG LITNHOUVONGS,
Florence SIGNON

Pôle 8, Pays de Gave et de l'Adour : Anne THÉVENIAUD, Aurélie DOUIRIN

Pôle 9, Ouest : Francis LE PORT, Gwenaëlle DARTIGE, Ludivine BEILLARD,
Alexandre FAURE

Pôle 11, Auvergne : Gérard FAUCONNET, Dany LOTS

Pôle 12, Bourgogne Franche-Comté : Lidia HUALDE, Jocelyne VAUTHIER

Pôle 14, Paris IDF Champagne nord : Hélène DE LIMA DUTÉRIEZ,
Benjamin FARROW, Camilo GOMEZ,
Laure HERMAND-SCHEBAT,
Irène HOUSSIN-OCHOA,
Mohamed KADARI, Lucile MONS,
Élisabeth PIVERT, Isabelle ROUSSIN,
Marie SELIN

Pôle 15, Dire d'Alpes en Rhône : Nelly FRENOUX

Liste par pôle

Pôle 1

ESTÉREL • CÔTE D'AZUR

Élus 2020-2022 : Patrice PAJOT, Myriam PHILIPPE

BUK Léa	06100 Nice
CAUX Maria Luisa	06110 Le Cannet
LAPINALIE Bernard	06300 Nice
MARTINEZ Patricia	06000 Nice
MARTINEZ Patrick	06000 Nice
MONTEL Jean-Paul	06400 Cannes
PAJOT Patrice	06400 Cannes
PAYOT Stéphane	83300 Draguignan
PERRERA Pierre	06000 Nice
PETIT Bénédicte	06400 Cannes
PHILIPPE Myriam	83300 Draguignan
SCHOCH Christian	06000 Nice

Pôle 2

PROVENCE CORSE

Élus 2020-2022 : Vincent BREJARD, Pantchika DOFFEMONT

ANCIAUX Isabelle	13100 Aix-en-Provence
BLANC Pascale	13114 Puyloubier
BLATCHÉ Martina	83390 Cuers
BILLIOUD Marie-Christine	13100 Aix-en-Provence
BLONDEL Annick	13013 Marseille
BOUDIN Isabelle	13090 Aix-en-Provence
BOURGUELOT Brigitte	06000 Nice
BREJARD Vincent	83130 La Garde
CHARLES Christophe	84120 Pertuis
DELAHAYE-MIHIERE Ghislaine	13008 Marseille
DE SABOULIN Gérard	13400 Aubagne
DOFFEMONT Pantchika	83660 La Valette-du-Var
FOURDIN Monique	13090 Aix-en-Provence
GUIBAL Fabienne	13800 Istres
HUBERT-LEROMAIN Joëlle	84120 Pertuis

LEBAIL Sébastien	13010 Marseille
LECA Michel	13006 Marseille
LIONNET Marie	13100 Aix-en-Provence
MOREL François	13001 Marseille
MOSCONI Muriel	13001 Marseille
MOZZONE Claude	13100 Aix-en-Provence
REPELLIN Florence	13005 Marseille
VIGNOLES Hélène	13320 Bouc-Bel-Air
ZUMSTEIN Vincent	13006 Marseille

Pôle 3

RHÔNE • LANGUEDOC

Élu 2020-2022 : Françoise BRUN-GIRAUD

BRUNIE Bernard	84000 Avignon
BRUNIE Marie-Madeleine	84000 Villeneuve-lès-Avignon
CONSTANTIN-VALLET Marie-Christine	84300 Cavaillon
CORNET Ève	84000 Avignon
GIRAUD Françoise	30000 Nîmes
MONTANARI Claudia	34680 Saint-Georges-d'Orques
PELLEGRIN Chantal	84000 Avignon
PUIG Lina	34000 Montpellier
SIGAUD Hélène	34000 Montpellier
TARRAL MUSCIO Maryse	34080 Montpellier
TOUCHON FINGERMANN Dominique	30000 Nîmes
VALETTE Élodie	34000 Montpellier
VERMEILLE-COHEN Danielle	34000 Montpellier
VIALETTES Dominique	34070 Montpellier

Pôle 4

AUDE • ROUSSILLON

Élu 2020-2022 : Serge MARQUET

CADENNE Françoise	11100 Narbonne
CASTY Danielle	11200 Ornaisons
COLLA Lydia	66000 Perpignan
DUBOC-PEROTIN Sophie	11100 Narbonne
GALANTUS Monique	11250 Pommes
GARCIN Éloïse	11100 Narbonne
GAUDIN Denys	66100 Perpignan
MARIN Dominique	11100 Narbonne
MARQUET Serge	11100 Narbonne
MILANI-MEYER Simone	66000 Perpignan
PROËSAMLÉ Jean-Yves	66000 Perpignan
RAYNAUD Magali	11100 Narbonne
ROLLAND-MANAS Sophie	11100 Narbonne
VIAUD Michèle	11100 Narbonne
WADOUX Manon	11220 Ribaute

Pôle 5

TARN • AVEYRON • LOT

Élues 2020-2022 : Valérie HERLIN, Nelly LOISEAU

ARDRÉ Marie-Odile	12700 Capdenac-Gare
BERNARDI Carine	12100 Millau
BESSOU Nicole	12200 Villefranche-de-Rouergue
BONIFON Sylvie	46000 Cahors
BRESSAC-LAUMONNIER Patricia	46000 Cahors
BROCHIER Nancy	46100 Figeac
CHACCOUR Élisabeth	81370 Saint-Sulpice-La-Pointe
COMBRES Anne-Marie	46000 Cahors
CROUZILLAT Jean-Paul	83510 Lorgues
DEVILLE Christophe	12200 Villefranche-de-Rouergue
DUBOIS Éric	81000 Albi
FALENI Geneviève	46300 Gourdon
GALABRUN Nadine	12100 Millau
GARRABÉ Claude	12000 Rodez
GRANDET Lydie	12000 Rodez
LOISEAU Nelly	82360 Lamagistère
OLOMBEL Gilles	24260 Le Bugue
PANTEIX Liliane	47000 Agen
ROLLAND Martine	47500 Fumel
SAULIERE Marion	24370 Carlux
SOCHARD Geneviève	81490 Noailhac
THOUA Yvette	46260 Lugagnac
TRAG Christine	12350 Brandonnet
VAAST Françoise	81000 Albi

Pôle 6

PÔLE DU GAI SÇAVOIR EN MIDI TOULOUSAIN

Élus 2020-2022 : Daniel BARON, Nathalie BILLIOTTE-THIÉBLEMONT

ARNAULT Christine	09100 Pamiers
ASKOFARÉ Sidi	31000 Toulouse
AUGOT Orphania	09000 Foix
BARON Daniel	32000 Auch
BELON Danièle	31400 Toulouse
BILLIOTTE-THIÉBLEMONT Nathalie	31600 Muret
BINOT Cécile	31750 Escalquens
BONJOUR Claudine	82290 Montbeton
BONJOUR Jean-Pierre	82290 Montbeton
BOUSSEYROUX Michel	31000 Toulouse
BOUSSEYROUX Nicole	31000 Toulouse
CASTANET Didier	31000 Toulouse
CASTELBOU-BRANAA Anne	31400 Toulouse

CAZAL-VIGUIÉ Odile	09000 Foix
COMBRES Laurent	31000 Toulouse
COSTE Jean-Claude	31000 Toulouse
DELAINE Hervé	32810 Montaut-les-Créneaux
FAURÉ Christophe	31300 Toulouse
FONVIEILLE Yannick	31000 Toulouse
GALINON Françoise	31000 Toulouse
HÉRITIER RONCIN Dominique	31000 Toulouse
JORBA Mélanie	31000 Toulouse
LACOUME Danièle	09200 Saint-Girons
LAILLY Antoine	47450 Colayrac-Saint-Cirq
LERAY Marc	31400 Toulouse
LERAY Pascale	31400 Toulouse
MALGOUYRES Pierrette	09800 Castillon-en-Couserans
MAURY Marie-Cécile	09000 Foix
MAZOYER Élisabeth	09000 Foix
MONTGOBERT Claire	82170 Fabas
NOGARET Jacques	31000 Toulouse
NOZIERES Josiane	31500 Toulouse
PAGES Blandine	09100 Saint-Jean-du-Falga
PATOUET Jacqueline	31000 Toulouse
PEREZ Pierre	31500 Toulouse
POMÈS Jean-Pierre	31000 Toulouse
POURCIEL Monique	31520 Ramonville-Saint-Agne
RIVALS Raymond	31780 Castelginest
ROBERT Patricia	82000 Montauban
RODRIGUEZ Marie-Christine	31400 Toulouse
ROGER Pierre	82000 Montauban
ROLLET Nathalie	31100 Toulouse
SAINT-GEOURS Isabelle	31000 Toulouse
SAINTE-ROSE Rémi	31400 Toulouse
SUC Christelle	81990 Cambon
TERRAL François	31270 Cugnaux
TROPIS Béatrice	31000 Toulouse
VAMMALLE Jérôme	31000 Toulouse
VIDAL Corinne	31400 Toulouse
VIDAL Marie-Pierre	31770 Colomiers

Pôle 7

BORDEAUX-RÉGION

Élus 2020-2022 : Brice GÉRARD, Marie NANG LITNHOUVONGS,
Florence SIGNON

ALBERTI Claire	33720 Cérons
BARDON Philippe	33470 Le Teich
BEAUSSIER Claudine	33000 Bordeaux
BELLUSCI Luanda	33600 Pessac
CAZALIS Isabelle	33700 Mérignac

DEGUILHEM Michel	33320 Eysines
DJIHOUD Ahmed	33400 Talence
DORIN Brigitte	40180 Heugas
" "	40100 Dax
GENESTE Bruno	33100 Bordeaux
GENESTE Isabelle	33100 Bordeaux
" "	24100 Bergerac
GEORGIN Isabelle	17300 Rochefort
GÉRARD Brice	33000 Bordeaux
GUILHEM Sybille	33800 Bordeaux
HACHE Carine	64340 Boucau
HERLIN Valérie	24200 Carsac-Aillac
LAVILLE Marie-Noëlle	33610 Canéjan
LE MAOUT Caroline	33000 Bordeaux
LITNHOUVONGS Marie-Nang	33400 Talence
MADET Philippe	33800 Bordeaux
MARTINEZ Céline	33420 Rauzan
MOREAU GIES Trudi	33950 Lège-Cap-Ferret
NARZABAL-MARTET Géraldine	33000 Bordeaux
NGUYËN Albert	33000 Bordeaux
OZERAY Corine	24700 Ménesplet
RISCH Françoise	33000 Bordeaux
ROGOZINSKI Ghislaine	87000 Limoges
ROUSSELY Célia	40180 Seyresse
SAINT-AFFRIQUE Hervé (de)	33000 Bordeaux
SCHLAEHEL Aino	33300 Bordeaux
SIGNON Florence	33800 Bordeaux
SOUWEINE-MORINEAUD Élisabeth	17100 Saintes
TENEUR Marie	33400 Talence
THEUX Catherine	47200 Marmande
TROCQUEMÉ Suzanne	40000 Mont-de-Marsan
UHALDE Frédéric	40100 Dax
VIARD Pascal	40280 Saint-Pierre-du-Mont
ZAMORA Jean François	33000 Bordeaux

Pôle 8

PAYS DES GAVES ET DE L'ADOUR

Elues 2020-2022 : Anne THÉVENIAUD, Aurélie DOUIRIN

ANCIBURE Francis	64500 Saint-Jean-de-Luz
CAMY Christine (de)	64140 Billère
CARASSOU Claude	65000 Tarbes
CARBONNIERE Patrick	40100 Dax
DOUIRIN Aurélie	65200 Bagnères-de-Bigorre
FORMENTO Michel-René	65000 Tarbes
GUERRIOT Muriel	64230 Lescar
KOUIDRI Karim	65500 Vic-en-Bigorre
LARRALDE Olivier	64400 Oloron-Sainte-Marie

LATOUR Alain	65000 Tarbes
LATOUR Marie-José	65000 Tarbes
LÉTHIER Colette	64121 Serres-Castet
MAURIÈS-WEBER Èvelyne	65400 Gez
MAURINCOMME Marie	64500 Saint-Jean-de-Luz
MAZZA-POUTET Laurence	64000 Pau
NOMINÉ Bernard	64000 Pau
NOMINÉ Marie-Claire	64000 Pau
PADOVANI Pascal	64000 Pau
PHILIPPE Corinne	65000 Tarbes
PINOT Sophie	65460 Bazet
PORDOY Éric	64110 Gelos
ROUSSEAU-X-LARRALDE Nicole	64400 Oloron-Sainte-Marie
SCHOUTEN Ella	64000 Pau
THÉVENIAUD Anne	64000 Pau
TOUYERAS Laure	64000 Pau

Pôle 9

UEST

Élus 2020-2022 : Francis LE PORT, Gwenaëlle DARTIGE,
Ludivine BEILLARD, Alexandre FAURE

ADVIS-GAETE Laurent	35470 La Noë-Blanche
ANDRÉ Laurent	50400 Granville
ARZUR Jean-Michel	35000 Rennes
BASLÉ François	35000 Rennes
BAZIN Brigitte	22200 Guingamp
BEAUMONT Sonia	29200 Brest
BÉCAVIN Cédric	49000 Angers
BELLEC Arnaud	29200 Brest
BELLiot Cécile	49000 Les Ponts-de-Cé
BERNARD David	29000 Quimper
BOISDON François	29950 Bénodet
BOISSÉ Alexandra	35000 Rennes
BRIAND CADIOU Alice	22860 Plourivo
BRINDEJONC Elise	35520 La Mézière
CARAËS Emmanuel,	22190 Plérin
CARIGUEL Marie-Hélène	35000 Rennes
" "	50300 Avranches
" "	35300 Fougères
CHOQUET Marie-Laure	35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
CORRE France	29200 Brest
DACIER Clara	22260 Pontrieux
DAMAS Claudette	29460 L'Hôpital-Camfrout
DAMAS Paula	29000 Quimper
DAMS Stéphanie	35310 Chavagne
DARTIGE Gwenaëlle	35000 Rennes
DERRIEN Joëlle	22000 Saint-Brieuc

DU LORIER Pierrette	76000 Rouen
DUTOIT Pascale	50200 Coutances
FAURE Alexandre	35000 Rennes
GARNIER-MALEUVRE Soizic	22190 Plérin
GARRIOUX Pascal	49000 Angers
GOURNEL Marie-Thérèse	35300 Fougères
GUITART-PONT Rosa	35700 Rennes
JACOB-DUVERNET Marie-Noëlle	49800 Trelazé
LEBLANC Jean-Pierre	49240 Avrillé
LEFEVRE Hélène	35131 Chartres-de-Bretagne
LEGGIO Marie	49000 Angers
LEMOINE Annie	49100 Angers
LE PAGE Gaëlle	49800 Trelazé
LE PORT Francis	35000 Rennes
LE PORT-GOBERT Marie-Annick	35132 Vezin-le-Coquet
LESVENAN Gwenaëlle	22000 Saint-Brieuc
LÉTURGIE Élisabeth	76310 Sainte-Adresse
LEVY Alexandre	49000 Angers
LUCAS Anne-Claire	56600 Lanester
MAISONNAVE Cristel	37700 Saint-Pierre-des-Corps
MARTIN-MATTERA Patrick	49000 Angers
MATTE Fanny	35470 Bain-de-Bretagne
MAUFAUGERAT Véronique	49000 Angers
MÉRIAN Roger	35000 Rennes
MEUDEC Suzanne	44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
MORZADEC Hervé	35600 Bain-sur-Oust
MOUTOUNET Joëlle	50640 Le Teilleul
OLLIVIER Guy Joël	35000 Rennes
OUDOT Gilbert	49000 Angers
PAMART Éliane	37000 Tours
" "	35000 Rennes
PAULY Gwénaëlle	35000 Rennes
PELISSIER Annie	49610 Juigné-sur-Loire
PICHON Michèle	49460 Cantenay-Épinard
PITOËFF Raina	98716 Tahiti
POURRIÈRE Margot	53000 Laval
RAUBER Alfred	22000 Saint-Brieuc
REBOUT Laurence	29200 Brest
RENAUT Nathalie	35000 Rennes
ROBERT-BEILLARD Ludivine	35190 Miniac-sous-Bécherel
RŒLANDT SLOWACK Agnès	76620 Le Havre
TAILLANDIER Vandine	29600 Morlaix
TEXIER Laurence	35510 Cesson-Sévigné
TRÉHOT Jacques	35000 Rennes
TRITTO Rossella	49000 Angers
URIEN-DEJOU Brigitte	22100 Dinan
VALLET Sébastien	44100 Nantes
VALTAT Jean-Michel	37000 Tours
VAUCONSANT Jacques	49800 Trélazé
VYBIRAL Cyril	35000 Rennes

Pôle 11

AUVERGNE

Élus 2020-2022 : Gérard FAUCONNET, Dany LOTS

BLOUIN Élodie	03300 Cusset
CHANAL Marie-Pierre	63200 Marsat
DABROWSKI Wanda	03200 Vichy
FAUCONNET Gérard	63000 Clermont-Ferrand
FAURE Ghislaine	63000 Clermont-Ferrand
GAILLARD Francine	43000 Le Puy-en-Velay
LOTS Dany	63670 Le Cendre
MARQUET Olivier	03200 Vichy
MEGLIOLI-GAVILA Anne-Marie	58000 Nevers
MOREAU Emmanuelle	03200 Vichy
PEYRAGROSSE Virginie	63000 Clermont-Ferrand
PUY Angélique	43000 Le Puy-en-Velay
QUERRÉ Gérard	63000 Clermont-Ferrand
SOYER Jean-Louis	03300 Cusset
TALABARD Catherine	63000 Clermont-Ferrand

Pôle 12

BOURGOGNE • FRANCHE-COMTÉ

Élues 2020-2022 : Lidia HUALDE, Jocelyne VAUTHIER

BIASOTTO-MOTTE Giselle	39100 Authume
BOUTEILLE Bernard	25000 Besançon
DUJEANCOURT Yann	54000 Nancy
ESCOFFIER Frédéric	71240 Sennecey-le-Grand
GILET LE BON Stéphanie	21000 Dijon
GIROD Marie-Élisabeth	71290 Loisy
HOPPER Christine	Whitstable Kent - CT54HW UK
HUALDE Lidia	25000 Besançon
" "	75004 Paris
JANET Madeleine	71240 Sennecey-le-Grand
LE BON Yves	21000 Dijon
LESPINASSE Françoise	21000 Dijon
MÉAN Cyril	1800 Vevey
NOIZET Marc-Antoine	21540 Aubigny-lès-Sombernon
OTH Christa	25000 Besançon
STÉPHAN Marie Paule	21000 Dijon
TROTTEREAU Bernard	25000 Besançon
VAUTHIER Jocelyne	25000 Besançon

Pôle 14

PARIS • ÎLE-DE-FRANCE • CHAMPAGNE NORD

Élus 2020-2022 : Hélène DE LIMA DUTÉRIEZ, Benjamin FARROW,
 Camilo GOMEZ, Laure HERMAND-SCHEBAT,
 Irène HOUSSIN-OCHOA, Mohamed KADARI, Lucile MONS,
 Élisabeth PIVERT, Isabelle ROUSSIN, Marie SELIN

ALASCIO Hugues (d')	75002 Paris
ALEXOPOULOS Catherine	75014 Paris
ANCEL Franck	75011 Paris
APARICIO Sol	75009 Paris
ARROUM France	75014 Paris
BALLET Danielle	75012 Paris
BARILLOT Patrick	75006 Paris
BARKATI Karim	75013 Paris
BARNIER Cathy	75005 Paris
BARRETTO-DELLEUR Maria-Luiza	75012 Paris
BARRIERE Véronique	75014 Paris
BATTAREL Jean-Claude	75006 Paris
BENALLEGUE Djinane	93200 Saint-Denis
BENDRIHEN Nicolas	75004 Paris
BENGHADDA Zineb	92120 Montrouge
BESOIN Florent	28000 Chartres
BORTOLOTTI Marie-Mathilde	92120 Montrouge
BOUSQUET-PROTHAIS Nathalie	51100 Reims
BRASSIER Vanessa	75014 Paris
CAMPION-NAIN Françoise	75014 Paris
CAPRIOTTI-BRISOU Céline	78100 Saint-Germain-en-Laye
CARTIER Caroline	18000 Bourges
CAULIER Aurélie	92160 Antony
CHAMPROUX Dominique	75020 Paris
CHANIAC Régine	75011 Paris
CHATILIEZ-PORGE Anne-France	92130 Issy-les-Moulineaux
CHAUVEHEID-SERRAZ Catherine	92240 Malakoff
CHAZEL Sylvie	75018 Paris
CHEMLA Muriel	75003 Paris
CHOLLOUX Isabelle	75013 Paris
CHRISTIEN-PROUET Claire	75011 Paris
CIROT Alain	75012 Paris
CITTANOVA Annie	92120 Montrouge
CLASTRES Sylvana	75013 Paris
COHEN-TANUGI Léa Édith	75003 Paris
COMBES Benoît	75014 Paris
CORDOVA Nadine	75020 Paris
COTE Armando	75014 Paris
COURTEL Jean-Paul	94700 Maisons-Alfort
CUNY Dominique	78300 Poissy
CUVIER Françoise	75007 Paris
DAHAN Patricia	75005 Paris

DAUVERCHAIN Olivia	93260 Les Lilas
DAX François (de)	75005 Paris
DECELLE Dominique-Alice	75011 Paris
DECOPIN-VARGAS Frédérique	94100 Saint-Maur
" "	75020 Paris
DE LIMA DUTERIEZ Hélène	94700 Maisons-Alfort
DELL'UOMO Andrea	75007 Paris
DELORME Martine	75015 Paris
DERREY Séverine	92250 La-Garenne-Colombes
DEWEZ Michel	75012 Paris
DOLLEZ Nathalie	78750 Mareil-Marly
DRACH Marcel	75005 Paris
DRAPIER Jean-Pierre	91100 Corbeil-Essonnes
DUGUET Claire	78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
EGUILLOON Christine	75020 Paris
ESTEVEZ Vicky	75010 Paris
" "	95320 Saint-Leu-la-Forêt
FARROW Benjamin	75004 Paris
FATOUROS Ephémia	91210 Draveil
FOURRÉ Martine	75017 Paris
FOYENTIN Irène	28400 Nogent-le-Rotrou
" "	28480 Saintigny
FREMIN Odile	95350 Saint-Brice-sous-Forêt
GAGNIER-THOBOIS Hélène	78100 Saint-Germain-en-Laye
GARRIGUES Emmanuel	75020 Paris
GASQUET Gérard	75116 Paris
GAVILANES Patricia	75013 Paris
GAYARD Jacques	75019 Paris
GAYE-BAREYT Hervé	93500 Pantin
GIANNAKA Dimitra	93300 Aubervilliers
GIRODOLLE Nicole	75014 Paris
GOMEZ Camilo	75011 Paris
GOROG Françoise	75005 Paris
GOROG Jean-Jacques	75005 Paris
GOROG Mathias	75005 Paris
GRAIS Didier	75003 Paris
GUÉGAN CASAGRANDE Céline	93310 Le Pré-Saint-Gervais
GUEVARA MINA Carlos	75005 Paris
GUILLEN Julio	59160 Lomme
GUIMIER Nelly	75005 Paris
HAAS Marie-Françoise	59260 Hellemmes
HAMELIN Sylvie	92140 Clamart
HARMAND Claire	75020 Paris
HATAT Brigitte	51100 Reims
HENRY Sophie	92100 Boulogne-Billancourt
HERGAULT-HEUZE Catherine	91220 Brétigny-sur-Orge
HERMAND-SCHEBAT Laure	75013 Paris
HILDEBRAND-BUREAU Maud	75019 Paris
HOUSSIN-OCHOA Irène	92120 Montrouge
IZCOVICH Anita	75007 Paris

IZCOVICH Luis	75013 Paris
JACQUET-LAGREZE Adèle	75005 Paris
JOSSELIN Françoise	75004 Paris
JOUVE François	94100 Saint-Maur-des-Fossés
KADARI Mohamed	60000 Beauvais
KLAJNMAN Adrien	75012 Paris
KOLONIA Dimitra	75013 Paris
KONTAKIOTIS Stylianos	27000 Évreux
LE BLAN-SUBTIL Stéphanie	75017 Paris
LE BON Yves	75012 Paris
LE CŒUR Roseline	92700 Colombes
LEGRAND Dorothée	93100 Montreuil
LEYMARIE Carole	75010 Paris
LINARD Françoise	75009 Paris
LOPEZ Anne	75013 Paris
MABROUKI Abdelwahed	95660 Champagne-sur-Oise
MABS Laurent	45800 Saint-Jean-de-Braye
MANDALKA Boris	75007 Paris
MARLIN Isabelle	93330 Neuilly-sur-Marne
MARTIN Laurence	51470 Saint-Memmie
MATHELIN Séverine	75015 Paris
MATTEI Josée	75014 Paris
MEDINA Olga Lucia	75015 Paris
MENÈS Martine	75004 Paris
METTON Agnès	75014 Paris
MIGLIORINI Anne	91610 Ballancourt-sur-Essonne
MILOVANOVITCH Jean-Pascal	75014 Paris
MONS Lucile	93500 Pantin
MORÈRE DIDEROT Esther	75014 Paris
NAIN Christian	75014 Paris
NAMJOUI-FATOURETCHI Niousha	75015 Paris
NAVARRO Tania	75014 Paris
NONNET-PAVOIS Kristèle	92150 Suresnes
ORIOL-TRILLARD Claire	75011 Paris
OTTMANN Claude	67330 Issenhausen
PAJOT Emmanuelle	94110 Arcueil
PAN Heng	Canton 510145, Chine
PAPERMAN Michèle	75018 Paris
PARADA Claire	75011 Paris
PATRIE-PONSARD Maïa Sophie	75005 Paris
PATTEGAY Véronique	95350 Saint-Brice-sous-Forêt
PELLION Frédéric	75004 Paris
PELLION Tatiana	75004 Paris
PEREZ BETANCUR Jose Alejandro	75011 Paris
PETITJEAN Teresa	95800 Cergy
PEYEN Renée	95150 Taverny
PHILIPPE Géraldine	75003 Paris
PINÇON Hervé	75012 Paris
PIVERT Élisabeth	92140 Clamart
PLANAS MARINO Evangelina	75002 Paris

POMMEREAU Aline	75003 Paris
PRIETO Graciela	75020 Paris
PRIGENT Isabelle	92110 Clichy
PROUST Marie-José	75012 Paris
PUYENCHET Pauline	75011 Paris
QUEIROZ Paulo	75006 Paris
RAPACCIOLI Isabelle	91100 Corbeil-Essonnes
REAL Isabelle	93170 Bagnolet
RONDEAU Joseph	59400 Cambrai
ROSAS Justo Manuel	77760 La Chapelle-la-Reine
ROUSSELET Lionel	77400 Lagny-sur-Marne
ROUSSIN Isabelle	75020 Paris
SANCHEZ Giselle	91190 Gif-sur-Yvette
SAUSSERDE Elina	75013 Paris
SELIN Marie	75005 Paris
SEPEL Colette	75004 Paris
SCEMAMA-ERDÖS Mireille	94220 Charenton-le-Pont
SILBERMANN Christine	75001 Paris
SIMON Cécile	75009 Paris
SOLER Colette	75007 Paris
SORTANT-DELANOË Annie-Claude	91630 Avrainville
" "	75014 Paris
SPERANDIO FARIA Juliana	75116 Paris
STRAUSS Marc	75006 Paris
SULBARAN Maricela	75012 Paris
" "	77920 Samois-sur-Seine
TESTARD-DAVEAU Sabine	77850 Héricy
TEZENAS Élisabeth	60280 Margny-lès-Compiègne
THAMER Elisabete	75018 Paris
THÉVENARD Thérèse	75006 Paris
THOMPSON Cécile	78860 Saint-Nom-la-Bretèche
TISSNAOUI Ali	75013 Paris
TOBOUL Bernard	75006 Paris
TURCANU Radu	75012 Paris
TURCANU-LAZAROV Mihaela	75012 Paris
TURLAIS Paul	92140 Clamart
TU TON Irène	75019 Paris
TZAVIDOPOLOU Anastasia	75011 Paris
VALAS Patrick	75014 Paris
VALLET Jean-Luc	78150 Le Chesnay
VARGAS Marcos	
VELEZ Lina	92100 Boulogne-Billancourt
VELLUT Natacha	75010 Paris
VERHALLE Céline	60650 Villers-Saint-Barthélemy
VIDAL Laurence	75013 Paris
VILLEFOURCEIX Carole	28000 Chartres
WEBER-PENNEC Michèle	45160 Olivet
WEILL Philippe	75005 Paris
WELLEBROUCK Ronan	
WILHELM Agnès	75013 Paris

ZAROWSKY Patricia
ZITTOUN François
ZORBAS Nicolas

75016 Paris
94300 Vincennes
75013 Paris

Pôle 15
DIRE D'ALPES EN RHÔNE

Élu 2020-2022 : Nelly FRENOUX

BLANCHARD-LECLERE Gaëlle	69006 Lyon
BOVAGNET-NEVERRE Brigitte	38230 Eybens
CLAUZIER MONIER Michèle	38100 Grenoble
CUCHET Marie Léone	26000 Valence
FRENOUX Nelly	38100 Grenoble
GANCET Geneviève	73720 Queige
HUT Marie-Christine	38100 Grenoble
LEVY Martine	38000 Grenoble
LHUILLIER Brigitte	38170 Seyssinet-Pariset
MEUNIER Anne	38100 Grenoble
QUÉRÉ Jean-Marie	69002 Lyon
TRIPARD Frédérique	38930 Lalley

Autres pays

BELGIQUE

CIURO Concetta	1300 Wavre
DIRICQ Bernadette	7500 Tournai
GERMEAU Claudine	4000 Liège
VAN WYMIERSCH Cécile	1440 Braine-le-Château

CANADA

LAFRANCE Michèle	Montréal Québec
------------------	-----------------

GRÈCE

LAGIOU Chryssa	Athènes
----------------	---------

LIBAN

CHIKHANI Lela	Beyrouth
ISSA Hélène	Beyrouth

NOUVELLE-CALÉDONIE

COUDERT-VAILLARD Vaiana	Nouméa
-------------------------	--------

PAYS-BAS

HOSCHEIT-MAES Nicole	2517 KB Den Haag
----------------------	------------------

SUISSE

DURUZ Françoise	1052 Le Mont-sur-Lausanne
MOSER NURA Alexandra	1066 Épalinges
VUAGNIAUX Richard	1202 Genève

Les instances

Les instances de l'EPFCL

Membres fondateurs des FCL

Jacques ADAM, Sol APARICIO, Pierre BRUNO, Colette CHOURAQUI-SEPEL,
Guy CLASTRES †, Stéphanie GILET-LE BON, Françoise GOROG,
Jean-Jacques GOROG, Luis IZCOVICH, Françoise JOSSELIN, Yves LE BON,
Claude LÉGER †, Isabelle MORIN, Albert NGUYËN, Bernard NOMINÉ,
Marie-Jean SAURET, Danièle SILVESTRE (*secrétaire*), Colette SOLER (*présidente*),
Louis SOLER † (*trésorier*), Marc STRAUSS

Bureau du Conseil de direction

Patricia ZAROWSKY (*directrice*), Carole LEYMARIE (*secrétaire*)
Dimitra KOLONIA (*trésorière*), Nadine CORDOVA (*responsable du Mensuel*)

Conseil de direction

Anne-Marie COMBRES (*membre du CAG*), Nadine Cordova,
Jean-Pierre DRAPIER (*représentant du CRIF*), Claire DUGUET, Didier GRAIS
(*secrétaire du CAG*), Marie-Noëlle JACOB-DUVERNET (*membre du CAG*),
Dimitra KOLONIA, Roseline LE CŒUR, Carole LEYMARIE,
Esther MORÈRE DIDEROT, Colette SOLER (*secrétaire du CIG*),
Radu TURCANU, Patricia ZAROWSKY

Conseil d'orientation

Neuf membres élus de l'EPFCL : Patrick BARILLOT, Karim BARKATI,
Nicole BOUSSEYROUX, Nathalie DOLLEZ (*secrétaire*), Rosa GUITART-PONT,
Martine MENÈS, Agnès METTON (*présidente*), Kristèle NONNET-PAVOIS,
Frédéric PELLION

Pour l'international : Jean-Pierre DRAPIER (*représentante du CRIF*), Colette
SOLER (*secrétaire du CIG*)

Les textes fondateurs

*Les textes de référence
de Jacques Lacan*

Acte de fondation

21 juin 1964

Je fonde – aussi seul que je l'ai toujours été dans ma relation à la cause psychanalytique – l'École française de psychanalyse, dont j'assurerai, pour les quatre ans à venir dont rien dans le présent ne m'interdit de répondre, personnellement la direction.

Ce titre dans mon intention représente l'organisme où doit s'accomplir un travail – qui, dans le champ que Freud a ouvert, restaure le soc tranchant de sa vérité – qui ramène la praxis originale qu'il a instituée sous le nom de psychanalyse dans le devoir qui lui revient en notre monde – qui, par une critique assidue, y dénonce les déviations et les compromissions qui amortissent son progrès en dégradant son emploi.

Cet objectif de travail est indissoluble d'une formation à dispenser dans ce mouvement de reconquête. C'est dire qu'y sont habilités de plein droit ceux que moi-même j'ai formés, qu'y sont conviés tous ceux qui peuvent contribuer à mettre de cette formation le bien-fondé de l'épreuve.

Ceux qui viendront dans cette École s'engageront à remplir une tâche soumise à un contrôle interne et externe. Ils sont assurés en échange que rien ne sera épargné pour que tout ce qu'ils feront de valable, ait le retentissement qu'il mérite, et à la place qui conviendra.

Pour l'exécution du travail, nous adopterons le principe d'une élaboration soutenue dans un petit groupe. Chacun d'eux (nous avons un nom pour désigner ces groupes) se composera de trois personnes au moins, de cinq au plus, quatre est la juste mesure. PLUS UNE chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réservoir au travail de chacun.

Après un certain temps de fonctionnement, les éléments d'un groupe se verront proposer de permutter dans un autre.

La charge de direction ne constituera pas une chefferie dont le service rendu se capitaliserait pour l'accès à un grade supérieur, et nul n'aura à se tenir pour rétrogradé de rentrer dans le rang d'un travail de base.

Pour la raison que toute entreprise personnelle remettra son auteur dans les conditions de critique et de contrôle où tout travail à poursuivre sera soumis dans l'École.

Ceci n'implique nullement une hiérarchie la tête en bas, mais une organisation circulaire dont le fonctionnement, facile à programmer, s'affermira à l'expérience.

Nous constituons trois sections dont j'assurerai la marche avec deux collaborateurs me secondant pour chacune.

I. Section de psychanalyse pure, soit praxis et doctrine de la psychanalyse proprement dite, laquelle est et n'est rien d'autre – ce qui sera établi en son lieu – que la psychanalyse didactique.

Les problèmes urgents à poser sur toutes les issues de la didactique trouveront ici à se frayer la voie par une confrontation entretenue entre des personnes ayant l'expérience de la didactique et des candidats en formation. Sa raison d'être étant fondée sur ce qu'il n'y a pas à voiler : à savoir le besoin qui résulte des exigences professionnelles chaque fois qu'elles entraînent l'analysé en formation à prendre une responsabilité si peu que ce soit analytique.

C'est à l'intérieur de ce problème et comme un cas particulier que doit être situé celui de l'entrée en contrôle. Prélude à définir ce cas sur des critères qui soient autres que de l'impression de tous et du préjugé de chacun. Car on sait que c'est actuellement sa seule loi, quand la violation de la règle impliquée dans l'observance de ses formes est permanente.

Dès le départ et en tout cas un contrôle qualifié sera dans ce cadre assuré au praticien en formation dans notre École.

Seront proposés à l'étude ainsi instaurée les traits par où je romps moi-même avec les standards affirmés dans la pratique didactique, ainsi que les effets qu'on impute à mon enseignement sur le cours de mes analyses quand c'est le cas qu'au titre d'élèves mes analysés y assistent. On y inclura, s'il le faut, les seules impasses à retenir de ma position dans une telle École à savoir celles que l'induction même à quoi vise mon enseignement, engendrerait dans son travail.

Ces études, dont la pointe est la mise en question de la routine établie seront colligées par le directoire de la section qui veillera aux voies les plus propices à soutenir les effets de leur sollicitation.

Trois sous-sections :

- Doctrine de la psychanalyse pure;
- Critique interne de sa praxis comme formation;
- Contrôle des psychanalystes en formation.

Je pose enfin en principe de doctrine que cette section, la première, comme aussi bien celle dont je dirai au titre 3 la destination, ne s'arrêtera pas en son recrutement à la qualification médicale, la psychanalyse pure n'étant pas en elle-même une technique thérapeutique.

2. Section de psychanalyse appliquée, ce qui veut dire de thérapeutique et de clinique médicale.

Y seront admis des groupes médicaux, qu'ils soient ou non composés de sujets psychanalysés, pour peu qu'ils soient en mesure de contribuer à l'expérience psychanalytique; par la critique de ses indications dans ses résultats – par la mise à l'épreuve des termes catégoriques et des structures que j'y ai introduits comme soutenant le droit fil de la praxis freudienne –, ceci dans l'examen

clinique, dans les définitions nosographiques, dans la position même des projets thérapeutiques.

Ici encore trois sous-sections :

- Doctrine de la cure et de ses variations ;
- Casuistique ;
- Information psychiatrique et prospection médicale.

Un directoire pour authentifier chaque travail comme de l'École, et tel que sa composition exclut tout conformisme préconçu.

3. Section de recensement du champ freudien

Elle s'assurera d'abord le compte rendu et la censure critique de tout ce qu'offrent en ce champ les publications qui s'y prétendent autorisées.

Elle entreprendra la mise au jour des principes dont la praxis analytique doit recevoir dans la science son statut. Statut qui, si particulier qu'il faille enfin le reconnaître, ne saurait être celui d'une expérience ineffable.

Elle appellera enfin à instruire notre expérience comme à la communiquer ce qui du structuralisme instauré dans certaines sciences peut éclairer celui dont j'ai démontré la fonction dans la nôtre, – en sens inverse ce que de notre subjectivation, ces mêmes sciences peuvent recevoir d'inspiration complémentaire.

À la limite, une praxis de la théorie est requise, sans laquelle l'ordre d'affinités que dessinent les sciences que nous appelons conjecturales, restera à la merci de cette dérive politique qui se hausse de l'illusion d'un conditionnement universel.

Donc encore trois sous-sections :

- Commentaire continu du mouvement psychanalytique ;
- Articulation aux sciences affines ;
- Éthique de la psychanalyse, qui est la praxis de sa théorie.

Le fonds financier constitué d'abord par la contribution des membres de l'École, par les subventions qu'elle obtiendra éventuellement, voire les services qu'elle assurera en tant qu'École, sera entièrement réservé à son effort de publication.

Au premier rang un annuaire rassemblera les titres et le résumé des travaux, ou qu'ils aient paru, de l'École, annuaire où figureront sur leur simple demande tous ceux qui y auront été en fonction.

On adhérera à l'École en s'y présentant en un groupe de travail constitué comme nous l'avons dit.

L'admission au départ sera décidée par moi-même sans que je tienne compte des positions prises par quiconque dans le passé à l'endroit de ma personne, sûr que je suis que ceux qui m'ont quitté, ce n'est pas moi qui leur en veux, c'est eux qui m'en voudront toujours plus à ne pouvoir en revenir.

Ma réponse au reste ne concernera que ce que je pourrai présumer ou constater sur titres de la valeur du groupe et de la place qu'il entendra remplir d'abord.

L'organisation de l'École sur le principe de roulement que j'ai indiqué, sera fixée par les soins d'une commission agréée par une première assemblée plénière qui se tiendra dans un an. Cette commission l'élaborera sur l'expérience

parcourue à l'échéance de la deuxième année, où une seconde assemblée aura à l'approver.

Il n'est pas nécessaire que les adhésions couvrent l'ensemble de ce plan pour qu'il fonctionne. Je n'ai pas besoin d'une liste nombreuse, mais de travailleurs décidés, comme j'en sais d'ores et déjà.

Note adjointe

Cet acte de fondation tient pour néant de simples habitudes. Il a paru pourtant laisser ouvertes quelques questions à ceux que ces habitudes régissent encore.

Un guide de l'usager, en sept titres, donne ici les réponses les plus sollicitées – d'où l'on supposera les questions qu'elles dissipent.

1. Du didacticien

Un psychanalyste est didacticien de ce qu'il a fait une ou plusieurs psychanalyses qui se sont avérées didactiques.

C'est une habilitation de fait, qui s'est toujours passée ainsi en fait et qui ne relève de rien de plus que d'un annuaire entérinant des faits, sans même qu'il ait à se prétendre exhaustif.

L'usage du consentement des pairs est rendu caduc, d'avoir permis l'introduction toute récente de ce qu'on appelle « la liste », dès lors qu'une société a pu utiliser celle-ci à des fins qui méconnaissaient de la façon la plus claire les conditions mêmes de l'analyse à entreprendre comme de l'analyse en cours.

Conditions dont l'essentielle est que l'analysé soit libre de choisir son analyste.

2. De la candidature à l'École

Autre chose est la candidature à une École, autre chose la qualification d'une psychanalyse didactique.

La candidature à l'École exige une sélection à régler selon ses buts de travail.

La charge en sera tenue au départ par un simple comité d'accueil, dit *Cardo*, c'est-à-dire gond dit en latin, ce qui en indique l'esprit.

Rappelons que la psychanalyse didactique n'est exigée que pour la première section de l'École, si elle est souhaitable pour toutes.

3. De la psychanalyse didactique

La qualification d'une psychanalyse comme didactique s'est pratiquée jusqu'à présent par une sélection, dont il suffit, pour la juger, de constater qu'elle n'a permis d'articuler aucun de ses principes depuis qu'elle dure.

Aucun n'a plus de chance de se dégager dans l'avenir, sauf à rompre d'abord avec un usage qui s'offre à la dérision.

Le seul principe certain à poser et d'autant plus qu'il a été méconnu, est que la psychanalyse est constituée comme didactique par le vouloir du sujet, et qu'il doit être averti que l'analyse contestera ce vouloir, à mesure même de l'approche du désir qu'il recèle.

4. De la psychanalyse didactique dans la participation à l'École

Ceux qui entreprennent une psychanalyse didactique le font de leur chef et de leur choix.

Le titre I de cette note implique même qu'ils peuvent être en position d'autoriser leur psychanalyste comme didacticien.

Mais l'admission à l'École leur impose la condition qu'on sache qu'ils en ont engagé l'entreprise, où et quand.

Car l'École, à quelque moment que le sujet entre en analyse, a à mettre ce fait en balance avec la responsabilité qu'elle ne peut décliner de ses conséquences.

Il est constant que la psychanalyse ait des effets sur toute pratique du sujet qui s'y engage. Quand cette pratique procède, si peu que ce soit d'effets psychanalytiques, il se trouve les engendrer au lieu où il a à les reconnaître.

Comment ne pas voir que le contrôle s'impose dès le moment de ces effets, et d'abord pour en protéger celui qui y vient en position de patient?

Quelque chose est ici en jeu d'une responsabilité que la réalité impose au sujet, quand il est praticien, de prendre à ses risques.

Feindre d'ignorer ce fait est l'incroyable fonction qu'on conserve dans la pratique de l'analyse didactique : le sujet est censé ne pas pratiquer, ou tenu pour violer de son fait une règle de prudence, voire d'honnêteté. Qu'à observer cette règle, le sujet en arrive à faire défaut à sa fonction, n'est pas hors des limites de ce qui se passe, on le sait, d'autre part.

L'École ne saurait s'abstraire de cet état de choses désastreux, en raison même du travail qu'elle est faite pour garantir.

C'est pourquoi elle assurera les contrôles qui conviennent à la situation de chacun, en faisant face à une réalité, dont fait partie l'accord de l'analyste.

Inversement, une solution insuffisante pourra motiver pour elle une rupture de contrat.

5. De l'engagement dans l'École

On s'engage maintenant dans l'École par deux accès.

1) Le groupe constitué par choix mutuel selon l'acte de fondation et qui s'appellera un *cartel*, se présente à mon agrément avec le titre du travail que chacun entend y poursuivre.

2) Les individus qui veulent se faire connaître pour quelque projet que ce soit, trouveront le chemin utile auprès d'un membre du *Cardo* : les noms des premiers à en avoir accepté la charge sur ma demande, seront publiés avant le 20 juillet. Moi-même dirigerais vers l'un d'entre eux, qui m'en ferait la demande.

6. Du statut de l'École

Ma direction personnelle est provisoire, quoique promise pour quatre ans. Ils nous semblent nécessaires à la mise en train de l'École.

Si son statut juridique est d'ores et déjà celui de l'association déclarée sous la loi de 1901, nous croyons devoir d'abord faire passer dans son mouvement le statut interne qui sera, dans un délai fixé, proposé au consentement de tous.

Rappelons que la pire objection que l'on puisse faire aux sociétés de forme existante, est le tarissement du travail, manifeste jusque dans la qualité, qu'elles causent chez les meilleurs.

Le succès de l'École se mesurera à la sortie de travaux qui soient recevables à leur place.

7. De l'École comme expérience inaugurale

Cet aspect s'impose assez, pensons-nous, dans l'acte de fondation, nous laissons à chacun d'en découvrir les promesses et les écueils.

À ceux qui peuvent s'interroger sur ce qui nous guide, nous dévoilerons sa raison.

L'enseignement de la psychanalyse ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail.

Les « séminaires », y compris notre cours des Hautes Études, ne fonderont rien, s'ils ne renvoient à ce transfert.

Aucun appareil doctrinal, et notamment le nôtre, si propice qu'il puisse être à la direction du travail, ne peut préjuger des conclusions qui en seront le reste.

Préambule

Cette fondation, on peut soulever d'abord la question de son rapport à l'enseignement qui ne laisse pas sans garantie la décision de son acte.

On posera que, si qualifiés soient ceux qui seront en mesure d'y discuter cet enseignement, l'École ni n'en dépend, ni même ne le dispense puisqu'il se poursuit au dehors.

Si pour cet enseignement en effet, l'existence d'une audience qui n'a pas encore pris sa mesure, s'est révélée au même tournant qui imposa l'École, il importe d'autant plus de marquer ce qui les sépare.

École freudienne de Paris, – ce titre tenu en réserve dans l'acte de fondation annonce bien les intentions d'où l'on procède, à qui s'en tient à ses termes.

Passons le lieu dont on reprend, non sans titre à le faire, avec l'écusson d'origine le défi qu'il emporte, déjà de Freud salué : l'École s'affirme d'abord freudienne, pour ce que, – s'il est une vérité qui sans doute se supporte d'une présence patiente à la réitérer, mais qui de cet effet est devenu conscience comme de l'aire française, – c'est que le message freudien dépasse de loin en sa radicalité l'usage qu'en font les praticiens d'obédience anglophone.

Même si l'on prête la main en France comme ailleurs à une pratique mitigée par le déferlement d'une psychothérapie associée aux besoins de l'hygiène sociale – c'est un fait qu'aucun praticien n'est sans montrer sa gêne ou son aversion, voire dérision ou horreur, à mesure des occasions qu'il s'offre de s'immerger au lieu ouvert où la pratique ici dénoncée prend forme impérialiste : conformisme de la visée, barbarisme de la doctrine, régression achevée à un psychologisme pur et simple –, le tout mal compensé par la promotion d'une cléricature, facile à caricaturer, mais qui dans sa componction est bien le reste qui témoigne de la formation par quoi la psychanalyse ne se dissout pas dans ce qu'elle propage.

Ce discord, qu'on l'image de l'évidence qui surgit à interroger s'il n'est pas vrai qu'à notre époque la psychanalyse est partout, les psychanalystes autre part.

Car il n'est pas vain qu'on puisse s'étonner que le seul nom de Freud, de l'espoir de vérité qu'il conduit, fasse figure à s'affronter au nom de Marx, soupçon indissipé, bien qu'il soit patent que l'abîme en soit incomblable, qu'en la voie par Freud entrouverte pourrait s'apercevoir la raison pourquoi échoue le marxisme à rendre compte d'un pouvoir toujours plus démesuré et plus fou quant au politique, si encore ne joue pas un effet de relance de sa contradiction.

Que les psychanalystes soient hors d'état de juger des maux où ils baignent, mais qu'ils se sentent y faire défaut, c'est assez pour expliquer qu'ils y répondent par un enkystement de la pensée. Démission qui ouvre la voie à une fausse complaisance, porteuse pour le bénéficiaire des mêmes effets qu'une vraie; en ce cas, l'estampille qu'ils galvaudent des termes dont ils ont la garde pour l'entreprise qui n'est nullement en soi le ressort de l'économie régnante, mais est commode la mise en condition de ceux qu'elle emploie, et même aux hauts grades : l'orientation psychologique et ses divers offices.

Ainsi la psychanalyse est trop en attente et les psychanalystes trop en porte-à-faux pour que l'on puisse en dégonfler le suspens d'ailleurs que du point même où ils ont pris écart : à savoir dans la formation de psychanalyste.

Non point que l'École ne dispose de ce qui l'assure de ne rompre aucune continuité : à savoir des psychanalystes irréprochables de quelque point de vue qu'on se place, puisqu'il eût suffi pour eux comme il en a été pour le reste des sujets formés par Lacan, qu'ils reniassent son enseignement pour être reconnus par une certaine « Internationale », et qu'il est notoire qu'ils ne doivent qu'à leur choix et à leur discernement d'avoir renoncé à cette reconnaissance.

C'est l'École qui remet en question les principes d'une habilitation patente, et du consentement de ceux qui notoirement l'ont reçue.

En quoi freudienne s'avère-t-elle encore, le terme d'École venant maintenant à notre examen.

Il est à prendre au sens où dans les temps antiques il voulait dire certains lieux de refuge, voire bases d'opération contre ce qui déjà pouvait s'appeler malaise dans la civilisation.

À nous en tenir au malaise de la psychanalyse, l'École entend donner son champ non pas seulement à un travail de critique : à l'ouverture du fondement de l'expérience, à la mise en cause du style de vie sur quoi elle débouche.

Ceux qui s'engagent ici se sentent assez solides pour énoncer l'état de choses manifeste : que la psychanalyse présentement n'a rien de plus sûr à faire valoir à son actif que la production de psychanalystes – dût ce bilan apparaître comme laissant à désirer.

Non pas qu'on s'y abandonne à quelque auto-accusation. On y est conscient que les résultats de la psychanalyse, même en leur état de douteuse vérité, font figure plus digne que les fluctuations de mode et les prémisses aveugles à quoi se fient tant de thérapeutiques en le domaine où la médecine n'a pas fini de se repérer quant à ses critères (ceux de la récupération sociale sont-ils isomorphes à ceux de la guérison ?) et semble même en retrait quant à la nosographie : nous disons la psychiatrie devenue une question pour tous.

Il est même assez curieux de voir comment la psychanalyse joue ici le paratonnerre. Comment sans elle se ferait-on prendre au sérieux là où l'on se fait mérite de s'y opposer ? D'où un *statu-quo* où le psychanalyste prend aisance du gré qu'on lui sait de son insuffisance.

La psychanalyse s'est pourtant d'abord distinguée de donner un accès à la notion de guérison en son domaine, à savoir : rendre leurs sens aux symptômes, donner place au désir qu'ils masquent, rectifier sous un mode exemplaire l'appréhension d'une relation privilégiée, encore eût-il fallu pouvoir l'illustrer des distinctions de structure qu'exigent les formes de la maladie, les reconnaître dans les rapports de l'être qui demande et qui s'identifie à cette demande et cette identification elles-mêmes.

Encore faudrait-il que le désir et le transfert qui les animent aient soulevé ceux qui en ont l'expérience jusqu'à leur rendre intolérables les concepts qui perpétuent une construction de l'homme et de Dieu où entendement et volonté se distinguent, d'une prétendue passivité du premier mode à l'arbitraire activité qu'elle attribue au second.

La révision qu'appellent de la pensée les connexions au désir que Freud lui impose, semble hors des moyens du psychanalyste. Sans doute s'éclipsent-ils des ménagements qui les flétrissent à la faiblesse de ceux qu'il secourt.

Il est un point pourtant où le problème du désir ne peut être éludé, c'est quand il s'agit du psychanalyste lui-même.

Et rien n'est plus exemplaire du pur bavardage que ce qui a cours sur ce propos : que c'est là ce qui conditionne la sûreté de son intervention.

Poursuivre dans les alibis la méconnaissance qui s'abrite ici de faux papiers, exige la rencontre du plus valable d'une expérience personnelle avec ceux qui la sommeront de s'avouer, la tenant pour un bien commun.

Les autorités scientifiques elles-mêmes sont ici l'otage d'un pacte de carence qui fait que ce n'est plus du dehors qu'on peut attendre une exigence de contrôle qui serait à l'ordre du jour partout ailleurs.

C'est l'affaire seulement de ceux qui, psychanalystes ou non, s'intéressent à la psychanalyse en acte.

C'est à eux que s'ouvre l'École pour qu'ils mettent à l'épreuve leur intérêt – ne leur étant pas interdit d'en élaborer la logique.

Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École

Avant de la lire, je souligne qu'il faut l'entendre sur le fonds de la lecture, à faire ou à refaire, de mon article : « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 » (pages 419-486 de mes *Écrits*).

Il va s'agir de structures assurées dans la psychanalyse et de garantir leur effectuation chez le psychanalyste.

Ceci s'offre à notre École, après durée suffisante d'organes ébauchés sur des principes limitatifs. Nous n'instituons du nouveau que dans le fonctionnement. Il est vrai que de là apparaît la solution du problème de la Société psychanalytique.

Laquelle se trouve dans la distinction de la hiérarchie et du *gradus*.

Je vais produire au début de cette année ce pas constructif :

- 1) le produire – vous le montrer;
- 2) vous mettre en fait à en produire l'appareil, lequel doit reproduire ce pas en ces deux sens.

Rappelons chez nous l'existant.

D'abord un principe : le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même, ce principe est inscrit aux textes originels de l'École et décide de sa position.

Ceci n'exclut pas que l'École garantisse qu'un analyste relève de sa formation. Elle le peut de son chef.

Et l'analyste peut vouloir cette garantie, ce qui dès lors ne peut qu'aller au-delà : devenir responsable du progrès de l'École, devenir psychanalyste de son expérience même.

À y regarder de cette vue, on reconnaît que dès maintenant c'est à ces deux formes que répondent :

I. L'AME, ou analyste membre de l'École, constitué simplement par le fait que l'École le reconnaît comme psychanalyste ayant fait ses preuves.

C'est là ce qui constitue la garantie venant de l'École, distinguée d'abord. L'initiative en revient à l'École, où l'on est admis à la base que dans le projet d'un travail et sans égard de provenance ni de qualifications. Un analyste-praticien n'y est enregistré au départ qu'au même titre où on l'y inscrit médecin, ethnologue, et tutti quanti.

II. L'AE, ou analyste de l'École, auquel on impute d'être de ceux qui peuvent témoigner des problèmes cruciaux aux points vifs où ils en sont pour l'analyse,

spécialement en tant qu'eux-mêmes sont à la tâche ou du moins sur la brèche de les résoudre.

Cette place implique qu'on veuille l'occuper : on ne peut y être qu'à l'avoir demandé de fait, sinon de forme.

Que l'École puisse garantir le rapport de l'analyste à la formation qu'elle dispense, est donc établi.

Elle le peut, et le doit dès lors.

C'est ici qu'apparaît le défaut, le manque d'invention, pour remplir un office (soit celui dont se targuent les sociétés existantes) en y trouvant des voies différentes, qui évitent les inconvénients (et les méfaits) du régime de ces sociétés.

L'idée que le maintien d'un régime semblable est nécessaire à régler le *gradus*, est à relever dans ses effets de malaise. Ce malaise ne suffit pas à justifier la maintenance de l'idée. Encore moins son retour pratique.

Qu'il y ait une règle du *gradus* est impliqué dans une École, encore plus certainement que dans une société. Car après tout dans une société, nul besoin de cela, quand une société n'a d'intérêts que scientifiques.

Mais il y a un réel en jeu dans la formation même du psychanalyste. Nous tenons que les sociétés existantes se fondent sur ce réel.

Nous partons aussi du fait qui a pour lui toute apparence, que Freud les a voulu telles qu'elles sont.

Le fait n'est pas moins patent – et pour nous concevable – que ce réel provoque sa propre méconnaissance, voire produise sa négation systématique.

Il est donc clair que Freud a pris le risque d'un certain arrêt. Peut-être plus : qu'il y a vu le seul abri possible pour éviter l'extinction de l'expérience.

Que nous nous affrontions à la question ainsi posée, n'est pas mon privilège. C'est la suite même, disons-le au moins pour les analystes de l'École, du choix qu'ils ont fait de l'École.

Ils s'y trouvent groupés de n'avoir pas voulu par un vote accepter ce qu'il emportait : la pure et simple survivance d'un enseignement, celui de Lacan.

Quiconque ailleurs reste à dire qu'il s'agissait de la formation des analystes, en a menti. Car il a suffi qu'on vote dans le sens souhaité par l'IPA, pour y obtenir son entrée toutes voiles dehors, à l'ablution reçue près pour un court temps d'un sigle *made in English* (on n'oubliera le *french group*). Mes analysés, comme on dit, y furent même particulièrement bienvenus, et le seraient encore si le résultat pouvait être de me faire taire.

On le rappelle tous les jours à qui veut bien l'entendre. C'est donc à un groupe à qui mon enseignement était assez précieux, voire assez essentiel, pour que chacun délibérant ait marqué préférer son maintien à l'avantage offert – ceci sans voir plus loin, de même que sans voir plus loin, j'interrompais mon séminaire à la suite dudit vote –, c'est à ce groupe en mal d'issue que j'ai offert la fondation de l'École.

À ce choix décisif pour ceux qui sont ici, se marque la valeur de l'enjeu. Il peut y avoir un enjeu, qui pour certains vaille au point de leur être essentiel, et c'est mon enseignement.

Si ledit enseignement est sans rival pour eux, il l'est pour tous, comme le prouvent ceux qui s'y pressent sans en avoir payé le prix, la question étant suspendue pour eux du profit qui leur en reste permis.

Sans rival ici ne veut pas dire une estimation, mais un fait : nul enseignement ne parle de ce qu'est la psychanalyse. Ailleurs, et de façon avouée, on ne se soucie que de ce qu'elle soit conforme.

Il y a solidarité entre la panne, voire les déviations que montre la psychanalyse et la hiérarchie qui y règne – et que nous désignons, bienveillamment on nous l'accordera, comme celui d'une cooptation de sages.

La raison en est que cette cooptation promeut un retour à un statut de la prestance, conjointant la prégnance narcissique à la ruse compétitive. Retour qui restaure des renforcements du relaps ce que la psychanalyse didactique a pour fin de liquider.

C'est l'effet qui porte son ombre sur la pratique de la psychanalyse – dont la terminaison, l'objet, le but même s'avèrent inarticulables après un demi-siècle au moins d'expérience suivie.

Y porter remède chez nous doit se faire de la constatation du défaut dont j'ai fait état, loin de songer à le voiler.

Mais c'est pour prendre en ce défaut, l'articulation qui manque.

Elle ne fait que recouper ce qu'on trouvera partout, et qui est su depuis toujours, c'est qu'il ne suffit pas de l'évidence d'un devoir pour le remplir. C'est par le biais de sa béance, qu'il peut être mis en action, et il l'est chaque fois qu'on trouve le moyen d'en user.

Pour vous y introduire, je m'appuierai sur les deux moments du raccord de ce que j'appellerai respectivement dans ce déduit la psychanalyse en extension, soit tout ce que résume la fonction de notre École en tant qu'elle présentifie la psychanalyse au monde, et la psychanalyse en intension, soit la didactique, en tant qu'elle ne fait pas que d'y préparer des opérateurs.

On oublie en effet sa raison d'être prégnante, qui est de constituer la psychanalyse comme expérience originale, de la pousser au point qui en figure la finitude pour en permettre l'après-coup, effet de temps, on le sait, qui lui est radical.

Cette expérience est essentielle à l'isoler de la thérapeutique, qui ne distord pas la psychanalyse seulement de relâcher sa rigueur.

Observerai-je en effet qu'il n'y a aucune définition possible de la thérapeutique si ce n'est la restitution d'un état premier. Définition justement impossible à poser dans la psychanalyse.

Pour le *primum non nocere*, n'en parlons pas, car il est mouvant de ne pouvoir être déterminé *primum* au départ : à quoi choisir de ne pas nuire ! Essayez. Il est trop facile dans cette condition de mettre à l'actif d'une cure quelconque le fait de n'avoir pas nu à quelque chose. Ce trait forcé n'a d'intérêt que de tenir sans doute d'une indécidable logique.

On peut trouver le temps révolu où ce à quoi il s'agissait de ne pas nuire, c'était à l'entité morbide. Mais le temps du médecin est plus intéressé qu'on ne croit dans cette révolution, – en tout cas l'exigence devenue plus précaire de ce qui rend ou non médical un enseignement. Digression.

Nos points de raccord, où ont à fonctionner nos organes de garantie, sont connus : c'est le début et la fin de la psychanalyse, comme aux échecs. Par chance, ce sont les plus exemplaires pour sa structure. Cette chance doit tenir de ce que nous appelons la rencontre.

Au commencement de la psychanalyse est le transfert. Il l'est par la grâce de celui que nous appellerons à l'orée de ce propos : le psychanalysant¹. Nous n'avons pas à rendre compte de ce qui le conditionne. Au moins ici. Il est au départ. Mais qu'est-ce que c'est ?

Je suis étonné que personne n'ait jamais songé à m'opposer, vu certains termes de ma doctrine, que le transfert fait à lui seul objection à l'intersubjectivité. Je le regrette même, vu que rien n'est plus vrai : il la réfute, il est sa pierre d'achoppement. Aussi bien est-ce pour établir le fond où l'on puisse en apercevoir le contraste, que j'ai promu d'abord ce que d'intersubjectivité implique l'usage de la parole. Ce terme fut donc une façon, façon comme une autre, dirais-je, si elle ne s'était pas imposée à moi, de circonscrire la portée du transfert.

Là-dessus, là où il faut bien qu'on justifie son lot universitaire, on s'empare dudit terme, supposé, sans doute parce que j'en ai usé, être lévitatoire. Mais qui me lit, peut remarquer l'« en réserve » dont je fais jouer cette référence pour la conception de la psychanalyse. Cela fait partie des concessions éducatives à quoi j'ai dû me livrer pour le contexte d'ignorantisme fabuleux où j'ai dû proférer mes premiers séminaires.

Peut-on maintenant douter qu'à rapporter au sujet du *cogito* ce que l'inconscient nous découvre, qu'à en avoir défini la distinction de l'autre imaginaire, dit familièrement, petit autre, du lieu d'opération du langage, posé comme étant le grand Autre, j'indique assez qu'aucun sujet n'est supposable par un autre sujet, – si ce terme doit bien être pris du côté de Descartes. Qu'il lui faille Dieu ou plutôt la vérité dont il le crédite, pour que le sujet vienne se loger sous cette même cape qui habille de trompeuses ombres humaines, – que Hegel à le reprendre pose l'impossibilité de la coexistence des consciences, en tant qu'il s'agit du sujet promis au savoir, – n'est-ce pas assez pour pointer la difficulté, dont précisément notre impasse, celle du sujet de l'inconscient, offre la solution –, à qui sait la former.

Il est vrai qu'ici Jean-Paul Sartre, fort capable de s'apercevoir que la lutte à mort n'est pas cette solution, puisqu'on ne saurait détruire un sujet, et qu'aussi bien elle est dans Hegel à sa naissance préposée, en prononce à huis clos la sentence phénoménologique : c'est l'enfer. Mais comme c'est faux, et de façon justiciable de la structure, le phénomène montrant bien que le lâche, s'il n'est pas fou, peut fort bien s'arranger du regard qui le fixe, cette sentence prouve aussi que l'obscurantisme a son couvert mis pas seulement aux agapes de droite.

Le sujet supposé savoir est pour nous le pivot d'où s'articule tout ce qu'il en est du transfert. Dont les effets échappent, à faire pince pour les saisir du *pun* assez maladroit à s'établir du besoin de la répétition à la répétition du besoin.

Ici le lévitant de l'intersubjectivité montrera sa finesse à interroger : sujet supposé par qui ? Sinon par un autre sujet.

I. Ce qu'on appelle d'ordinaire : le psychanalysé, par anticipation.

Un souvenir d'Aristote, une goutte des catégories, prions-nous, pour décroter ce sujet du subjectif. Un sujet ne suppose rien, il est supposé.

Supposé, enseignons-nous, par le signifiant qui le représente pour un autre signifiant.

Écrivons comme il convient le supposé de ce sujet en mettant le savoir à sa place d'attente de la supposition :

$$\begin{array}{c} S \longrightarrow Sq \\ \hline s (S^1, S^2, \dots S'') \end{array}$$

On reconnaît à la première ligne le signifiant *S* du transfert, c'est-à-dire d'un sujet, avec son implication d'un signifiant que nous dirons quelconque, c'est-à-dire qui ne suppose que la particularité au sens d'Aristote (toujours bien venu), qui de ce fait suppose encore d'autres choses. S'il est nommable d'un nom propre, ce n'est pas qu'il se distingue par le savoir, comme nous allons le voir.

Sous la barre, mais réduite à l'empan supposant du premier signifiant : le *s* représente le sujet qui en résulte impliquant dans la parenthèse le savoir, supposé présent, des signifiants dans l'inconscient, signification qui tient la place du référent encore latent dans ce rapport tiers qui l'adjoint au couple signifiant-signifié.

On voit que si la psychanalyse consiste dans le maintien d'une situation convenue entre deux partenaires, qui s'y posent comme le psychanalysant et le psychanalyste, elle ne saurait se développer qu'au prix du constituant ternaire qu'est le signifiant introduit dans le discours qui s'en instaure, celui qui a nom : le sujet supposé savoir, formation, elle, non d'artifice mais de veine, comme détachée du psychanalysant.

Nous avons à voir ce qui qualifie le psychanalyste à répondre à cette situation dont on voit qu'elle n'enveloppe pas sa personne. Non seulement le sujet supposé savoir n'est pas réel en effet, mais il n'est nullement nécessaire que le sujet en activité dans la conjoncture, le psychanalysant (seul à parler d'abord), lui en fasse l'imposition.

C'est même si peu nécessaire que ce n'est pas vrai d'ordinaire : ce que démontre dans les premiers temps du discours, une façon de s'assurer que le costume ne va pas au psychanalyste – assurance contre la crainte qu'il n'y mette, si je puis dire, trop tôt ses plis.

Ce qui nous importe ici c'est le psychanalyste, dans sa relation au savoir du sujet supposé, non pas seconde mais directe.

Il est clair que du savoir supposé, il ne sait rien. Le *S^q* de la première ligne n'a rien à faire avec les *S* en chaîne de la seconde et ne peut s'y trouver que par rencontre. Pointons ce fait pour y réduire l'étrangeté de l'insistance que met Freud à nous recommander d'aborder chaque cas nouveau comme si nous n'avions rien acquis de ses premiers déchiffrements.

Ceci n'autorise nullement le psychanalyste à se suffire de savoir qu'il ne sait rien, car ce dont il s'agit, c'est de ce qu'il a à savoir.

Ce qu'il a à savoir, peut être tracé du même rapport « en réserve » selon lequel opère toute logique digne de ce nom. Ça ne veut rien dire de « particulier », mais

ça s'articule en chaîne de lettres si rigoureuses qu'à la condition de n'en pas rater une, le non-su s'ordonne comme le cadre du savoir.

L'étonnant est qu'avec ça on trouve quelque chose, les nombres transfinis par exemple. Qu'était-il d'eux, avant ? J'indique ici leur rapport au désir qui leur a donné consistance. Il est utile de penser à l'aventure d'un Cantor, aventure qui ne fut pas précisément gratuite, pour suggérer l'ordre, ne fut-il pas, lui, transfini, où le désir du psychanalyste se situe.

Cette situation rend compte à l'inverse, de l'aise apparente dont s'installent aux positions de direction dans les sociétés existantes ce qu'il faut bien appeler des néants. Entendez-moi : l'important n'est pas la façon dont ces néants se meublent (discours sur la bonté ?) pour le dehors, ni la discipline que suppose le vide soutenu à l'intérieur (il ne s'agit pas de sottise), c'est que ce néant (du savoir) est reconnu de tous, objet usuel si l'on peut dire, pour les subordonnés et monnaie courante de leur appréciation des Supérieurs.

La raison s'en trouve dans la confusion sur le zéro, où l'on reste en un champ où elle n'est pas de mise. Personne qui se soucie dans le *gradus* d'enseigner ce qui distingue le vide du rien, ce qui pourtant n'est pas pareil – ni le trait repère pour la mesure, de l'élément neutre impliqué dans le groupe logique, non plus que la nullité de l'incompétence, du non-marqué de la naïveté, d'où tant de choses prendraient leur place.

C'est pour parer à ce défaut, que j'ai produit le huit intérieur et généralement la topologie dont le sujet se soutient.

Ce qui doit disposer un membre de l'École à pareilles études est la prévalence que vous pouvez saisir dans l'algorithme plus haut produit, mais qui n'en demeure pas moins pour ce qu'on l'ignore, la prévalence manifeste où que ce soit : dans la psychanalyse en extension comme dans celle en intension, de ce que j'appellerai savoir textuel pour l'opposer à la notion référentielle qui la masque.

De tous les objets que le langage ne propose pas seulement au savoir, mais qu'il a d'abord mis au monde de la réalité, de la réalité de l'exploitation inter-humaine, on ne peut dire que le psychanalyste soit expert. Ça vaudrait mieux, mais c'est de fait plutôt court.

Le savoir textuel n'était pas parasite à avoir animé une logique dont la nôtre trouve leçon à sa surprise (je parle de celle du Moyen Âge), et ce n'est pas à ses dépens qu'elle a su faire face au rapport du sujet à la Révélation.

Ce n'est pas de ce que la valeur religieuse de celle-ci nous est devenue indifférente, que son effet dans la structure doit être négligé. La psychanalyse a consistance des textes de Freud, c'est là un fait irréfutable. On sait ce que, de Shakespeare à Lewis Carroll, les textes apportent à son génie et à ses praticiens.

Voilà le champ où se discerne qui admettre à son étude. C'est celui dont le sophiste et le talmudiste, le colporteur de contes et l'aède ont pris la force, qu'à chaque instant nous récupérons plus ou moins maladroitement pour notre usage.

Qu'un Lévi-Strauss en ses mythologiques, lui donne son statut scientifique, est bien pour nous faciliter d'en faire seuil à notre sélection.

Rappelons le guide que donne mon graphe à l'analyse et l'articulation qui s'en isole du désir dans les instances du sujet.

C'est pour noter l'identité de l'algorithme ici précisé, avec ce qui est connoté dans *Le Banquet* comme *ἀγαλμα*.

Où est mieux dit que ne l'y fait Alcibiade, que les embûches d'amour du transfert n'ont de fin que d'obtenir ce dont il pense que Socrate est le contenant ingrat ?

Mais qui sait mieux que Socrate qu'il ne détient que la signification qu'il engendre à retenir ce rien, ce qui lui permet de renvoyer Alcibiade au destinataire présent de son discours, Agathon (comme par hasard) : ceci pour vous apprendre qu'à vous obséder de ce qui dans le discours du psychanalysant vous concerne, vous n'y êtes pas encore.

Mais est-ce là tout ? Quand ici le psychanalysant est identique à l'*ἀγαλμα*, la merveille à nous éblouir, nous tiers, en Alcibiade.

N'est-ce pas pour nous occasion d'y voir s'isoler le pur biais du sujet comme rapport libre au signifiant, celui dont s'isole le désir du savoir comme désir de l'Autre ?

Comme tous ces cas particuliers qui font le miracle grec, celui-ci ne nous présente que fermée la boîte de Pandore.

Ouverte, c'est la psychanalyse, dont Alcibiade n'avait pas besoin.

Avec ce que j'ai appelé la fin de partie, nous sommes – enfin – à l'os de notre propos de ce soir. La terminaison de la psychanalyse dite superfétatoirement didactique, c'est le passage en effet du psychanalysant au psychanalyste.

Notre propos est d'en poser une équation dont la constante est l'*ἀγαλμα*.

Le désir du psychanalyste, c'est son énonciation, laquelle ne saurait s'opérer qu'à ce qu'il y vienne en position de l'*x* : de cet *x* même, dont la solution au psychanalysant livre son être et dont la valeur se note ($- \phi$), la béance que l'on désigne comme la fonction du phallus à l'isoler dans le complexe de castration, ou (*a*) pour ce qui l'obture de l'objet qu'on reconnaît sous la fonction approchée de la relation prégénitale. (C'est elle que le cas Alcibiade se trouve annuler : ce que connote la mutilation des Hermès.)

La structure ainsi abrégée vous permet de vous faire idée de ce qui se passe au terme de la relation du transfert, soit : quand le désir s'étant résolu qui a soutenu dans son opération le psychanalysant, il n'a plus envie à la fin d'en lever l'option, c'est-à-dire le reste qui comme déterminant sa division, le fait déchoir de son fantasme et le destitue comme sujet.

Voilà-t-il pas le grand *motus* qu'il nous faut garder entre nous, qui en prenons, psychanalystes, notre suffisance, alors que la bénédiction s'offre au-delà de l'oublier nous-même ?

N'irions-nous à l'annoncer, décourager les amateurs ? La destitution subjective inscrite sur le ticket d'entrée..., n'est-ce point provoquer l'horreur, l'indignation, la panique, voire l'attentat, en tout cas donner le prétexte à objection de principe ?

Seulement faire interdiction de ce qui s'impose de notre être, c'est nous offrir à un retour de destinée qui est malédiction. Ce qui est refusé dans le symbolique, rappelons-en le verdict lacanien, reparait dans le réel.

Dans le réel de la science qui destitue le sujet bien autrement dans notre époque, quand seuls ses tenants les plus éminents, un Oppenheimer, s'en affolent.

Voilà où nous démissionnons de ce qui nous fait responsables, à savoir : la position où j'ai fixé la psychanalyse dans sa relation à la science, celle d'extraire la vérité qui lui répond en des termes dont le reste de voix nous est alloué.

De quel prétexte abritons-nous ce refus, quand on sait bien quelle insouciance protège vérité et sujets tout ensemble, et qu'à promettre aux seconds la première, cela ne fait ni chaud ni froid qu'à ceux qui déjà en sont proches.

Parler de destitution subjective n'arrêtera jamais l'innocent, qui n'a de loi que son désir.

Nous n'avons de choix qu'entre affronter la vérité ou ridiculiser notre savoir.

Cette ombre épaisse à recouvrir ce raccord dont ici je m'occupe, celui où le psychanalysant passe au psychanalyste, voilà ce que notre École peut s'employer à dissiper.

Je n'en suis pas plus loin que vous dans cette œuvre qui ne peut être menée seul, puisque la psychanalyse en fait l'accès.

Je dois me contenter ici d'un flash ou deux à la précédenter.

À l'origine de la psychanalyse, comment ne pas rappeler ce que, d'entre nous, a fait enfin Mannoni, que le psychanalyste, c'est Fiess, c'est-à-dire le médicastre, le chatouilleur de nez, l'homme à qui se révèle le principe mâle et le femelle dans les nombres 21, 28, ne vous en déplaise, bref ce savoir que le psychanalysant, Freud le scientiste, comme s'exprime la petite bouche des âmes ouvertes à l'œcuménisme, rejette de toute la force du serment qui le lie au programme d'Helmholtz et de ses complices.

Que cet article ait été donné à une revue qui ne permettait guère que le terme du « sujet supposé savoir » y parût autrement que perdu au milieu d'une page, n'ôte rien au prix qu'il peut avoir pour nous.

En nous rappelant « l'analyse originelle », il nous remet au pied de la dimension de mirage où s'assoit la position du psychanalyste et nous suggère qu'il n'est pas sûr qu'elle soit réduite tant qu'une critique scientifique n'aura pas été établie dans notre discipline.

Le titre prête à la remarque que la vraie originelle ne peut être que la seconde, de constituer la répétition qui de la première fait un acte, car c'est elle qui y introduit l'après-coup propre au temps logique, qui se marque de ce que le psychanalysant est passé au psychanalyste. (Je veux dire Freud lui-même qui sanctionne là de n'avoir pas fait une auto-analyse.)

Je me permets en outre de rappeler à Mannoni que la scansion du temps logique inclut ce que j'ai appelé le moment de comprendre, justement de l'effet produit (qu'il reprenne mon sophisme) par la non-compréhension, et qu'à éluder en somme ce qui fait l'âme de son article il aide à ce qu'on comprenne à-côté.

Je rappelle ici que le tout-venant que nous recrutons sur la base de « comprendre ses malades », s'engage sur un malentendu qui n'est pas sain comme tel.

Flash maintenant où nous en sommes. Avec la fin de l'analyse hypomaniaque, décrite par notre Balint comme le dernier cri, c'est le cas de le dire, de

l'identification du psychanalysant à son guide – nous touchons la conséquence du refus dénoncé plus haut (louche refus : *Verleugnung* ?), lequel ne laisse plus que le refuge du mot d'ordre, maintenant adopté dans les sociétés existantes, de l'alliance avec la partie saine du moi, laquelle résout le passage à l'analyste, de la postulation chez lui de cette partie saine au départ. À quoi bon dès lors son passage par l'expérience ?

Telle est la position des sociétés existantes. Elle rejette notre propos dans un au-delà de la psychanalyse.

Le passage du psychanalysant au psychanalyste, a une porte dont ce reste qui fait leur division est le gond, car cette division n'est autre que celle du sujet, dont ce reste est la cause.

Dans ce virage où le sujet voit chavirer l'assurance qu'il prenait de ce fantasme où se constitue pour chacun sa fenêtre sur le réel, ce qui s'aperçoit, c'est que la prise du désir n'est rien que celle d'un désêtre.

En ce désêtre se dévoile l'inessentiel du sujet supposé savoir, d'où le psychanalyste à venir se voue à l'*ἀγαλμα*. De l'essence du désir, prêt à le payer de se réduire, lui et son nom, au signifiant quelconque.

Car il a rejeté l'être qui ne savait pas la cause de son fantasme, au moment même où enfin ce savoir supposé, il l'est devenu.

« Qu'il sache de ce que je ne savais pas de l'être du désir, ce qu'il en est de lui, venu à l'être du savoir, et qu'il s'efface ». *Sicut palea*, comme Thomas dit de son œuvre à la fin de sa vie – comme du fumier.

Ainsi l'être du désir rejoint l'être du savoir pour en renaître à ce qu'ils se nouent en une bande faite du seul bord où s'inscrit un seul manque, celui que soutient l'*ἀγαλμα*.

La paix ne vient pas aussitôt sceller cette métamorphose où le partenaire s'évanouit de n'être plus que savoir vain d'un être qui se dérobe.

Touchons là la futilité du terme de liquidation pour ce trou où seulement se résout le transfert. Je n'y vois, contre l'apparence, que dénégation du désir de l'analyste.

Car qui, à apercevoir les deux partenaires jouer comme les deux pales d'un écran tournant dans mes dernières lignes, ne peut saisir que le transfert n'a jamais été que le pivot de cette alternance même.

Ainsi de celui qui a reçu la clef du monde dans la fente de l'impubère, le psychanalyste n'a plus à attendre un regard, mais se voit devenir une voix.

Et cet autre qui, enfant, a trouvé son représentant représentatif dans son irruption à travers le journal déployé dont s'abritait le champ d'épandage des pensées de son géniteur, renvoie au psychanalyste l'effet d'angoisse où il bascule dans sa propre déjection.

Ainsi la fin de la psychanalyse garde en elle une naïveté, dont la question se pose si elle doit être tenue pour une garantie dans le passage au désir d'être psychanalyste.

D'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, comme lui, l'est encore, cette passe, à savoir en qui est présent à ce moment le désêtre où son psychanalyste garde l'essence de

ce qui lui est passé comme un deuil, sachant par là, comme tout autre en fonction de didacticien, qu'à eux aussi ça leur passera.

Qui pourrait mieux que ce psychanalysant dans la passe, y authentifier ce qu'elle a de la position dépressive ? Nous n'éventons là rien dont on se puisse donner les airs, si on n'y est pas.

C'est ce que je vous proposerai tout à l'heure comme l'office à confier pour la demande du devenir analyste de l'École à certains que nous y dénommerons : passeurs.

Ils auront chacun été choisis par un analyste de l'École, celui qui peut répondre de ce qu'ils sont en cette passe ou de ce qu'ils y soient revenus, bref encore liés au dénouement de leur expérience personnelle.

C'est à eux qu'un psychanalysant, pour se faire autoriser comme analyste de l'École, parlera de son analyse, et le témoignage qu'ils sauront accueillir du vif même de leur propre passé sera de ceux que ne recueille jamais aucun jury d'agrément. La décision d'un tel jury en serait donc éclairée, ces témoins bien entendu n'étant pas juges.

Inutile d'indiquer que cette proposition implique une cumulation de l'expérience, son recueil et son élaboration, une sériation de sa variété, une notation de ses degrés.

Qu'il puisse sortir des libertés de la clôture d'une expérience, c'est ce qui tient à la nature de l'après-coup dans la signification.

De toute façon cette expérience ne peut pas être éludée. Ses résultats doivent être communiqués : à l'École d'abord pour critiques, et corrélativement mis à portée de ces sociétés qui, tout exclus qu'elles nous aient faits, n'en restent pas moins notre affaire.

Le jury fonctionnant ne peut donc s'abstenir d'un travail de doctrine, au-delà de son fonctionnement de sélecteur.

Avant de vous en proposer une forme, je veux indiquer que conformément à la topologie du plan projectif, c'est à l'horizon même de la psychanalyse en extension, que se noue le cercle intérieur que nous traçons comme bânce de la psychanalyse en intension.

Cet horizon, je voudrais le centrer de trois points de fuite perspectifs, remarquables d'appartenir chacun à l'un des registres dont la collusion dans l'hétérotopie constitue notre expérience.

Dans le symbolique, nous avons le mythe oedipien.

Observons par rapport au noyau de l'expérience sur lequel nous venons d'insister, ce que j'appellerai techniquement la facticité de ce point. Il relève en effet d'une mythogénie, dont on sait qu'un des constituants est sa redistribution. Or l'Oedipe, d'y être ectopique (caractère souligné par un Kroeber), pose un problème.

L'ouvrir permettrait de restaurer, à la relativiser même, sa radicalité dans l'expérience.

Je voudrais éclairer ma lanterne simplement de ceci que, retirez l'*Œdipe*, et la psychanalyse en extension, dirai-je, devient tout entière justiciable du délire du président Schreber.

Contrôlez-en la correspondance point par point, certainement pas atténuée depuis que Freud l'a notée en n'en déclinant pas l'imputation. Mais laissons ce que mon séminaire sur Schreber a offert à ceux qui pouvaient l'entendre.

Il y a d'autres aspects de ce point relatifs à nos rapports à l'extérieur, ou plus exactement à notre extraterritorialité, – terme essentiel en l'*Écrit*, que je tiens pour préface à cette proposition.

Observons la place que tient l'idéologie oedipienne pour dispenser en quelque sorte la sociologie depuis un siècle de prendre parti, comme elle dut le faire avant, sur la valeur de la famille, de la famille existante, de la famille petite-bourgeoise dans la civilisation, – soit dans la société véhiculée par la science.

Bénéficiions-nous ou pas de ce que là nous couvrons à notre insu ?

Le second point est constitué par le type existant, dont la facticité cette fois est évidente, de l'unité : société de psychanalyse, en tant que coiffée par un exécutif à l'échelle internationale.

Nous l'avons dit, Freud l'a voulu ainsi, et le sourire gêné dont il rétracte le romantisme de la sorte de *Komintern* clandestin auquel il a d'abord donné son blanc-seing (cf. Jones, cité dans mon *Écrit*), ne fait que mieux le souligner.

La nature de ces sociétés et le mode sur lequel elles obtempèrent, s'éclairent de la promotion par Freud de l'Église et de l'Armée comme modèles de ce qu'il conçoit comme la structure du groupe. (C'est par ce terme en effet qu'il faudrait traduire aujourd'hui *Masse* de sa *Massenpsychologie*.)

L'effet induit de la structure ainsi privilégiée s'éclaire encore d'y ajouter la fonction dans l'Église et dans l'Armée du sujet supposé savoir. Étude pour qui voudra l'entreprendre : elle irait loin.

À s'en tenir au modèle freudien, apparaît de façon éclatante la faveur qu'en reçoivent les identifications imaginaires, et du même coup la raison qui enchaîne la psychanalyse en intension à y limiter sa considération, voire sa portée.

Un de mes meilleurs élèves en a fort bien reporté le tracé sur l'*Œdipe* lui-même en définissant la fonction du Père idéal.

Cette tendance, comme on dit, est responsable de la relégation au point d'horizon précédemment défini de ce qui est qualifiable d'oedipien dans l'expérience.

La troisième facticité, réelle, trop réelle, assez réelle pour que le réel soit plus bégueule à le promouvoir que la langue, c'est ce que rend parlable le terme du : camp de concentration, sur lequel il nous semble que nos penseurs, à vaguer de l'humanisme à la terreur, ne se sont pas assez concentrés.

Abrégeons à dire que ce que nous en avons vu émerger, pour notre horreur, représente la réaction de précurseurs par rapport à ce qui ira en se développant comme conséquence du remaniement des groupements sociaux par la science, et nommément de l'universalisation qu'elle y introduit.

Notre avenir de marchés communs trouvera sa balance d'une extension de plus en plus dure des procès de ségrégation.

Faut-il attribuer à Freud d'avoir voulu, vu son introduction de naissance au modèle séculaire de ce processus, assurer en son groupe le privilège de la flottabilité universelle dont bénéficient les deux institutions susnommées ? Ce n'est pas impensable.

Quoi qu'il en soit, ce recours ne rend pas plus aisé au désir du psychanalyste de se situer dans cette conjoncture.

Rappelons que si l'IPA de la Mitteleuropa a démontré sa préadaptation à cette épreuve en ne perdant dans lesdits camps pas un seul de ses membres, elle a dû à ce tour de force de voir se produire après la guerre une ruée, qui n'était pas sans avoir sa doublure de rabattage (cent psychanalystes médiocres, souvenons-nous), de candidats dans l'esprit desquels le motif de trouver abri contre la marée rouge, fantasme d'alors, n'était pas absent.

Que la « coexistence », qui pourrait bien elle aussi s'éclairer d'un transfert, ne nous fasse pas oublier un phénomène qui est une de nos coordonnées géographiques, c'est le cas de le dire, et dont les bafouillages sur le racisme masquent plutôt la portée.

La fin de ce document précise le mode sous lequel pourrait être introduit ce qui ne tend, en ouvrant une expérience, qu'à rendre enfin véritables les garanties recherchées.

On les y laisse sans partage aux mains de ceux qui ont de l'acquis.

On n'oublie pas pourtant qu'ils sont ceux qui ont le plus pâti des épreuves imposées par le débat avec l'organisation existante.

Ce que doivent le style et les fins de cette organisation au *black-out* porté sur la fonction de la psychanalyse didactique, est évident dès qu'un regard y est permis : d'où l'isolement dont elle se protège elle-même.

Les objections qu'a rencontrées notre proposition, ne relèvent pas dans notre École d'une crainte aussi organique.

Le fait qu'elles se soient exprimées sur un thème motivé, mobilise déjà l'autocritique. Le contrôle des capacités n'est plus ineffable, de requérir de plus justes titres.

C'est à une telle épreuve que l'autorité se fait reconnaître.

Que le public des techniciens sache qu'il ne s'agit pas de la contester, mais de l'extraire de la fiction.

L'École freudienne ne saurait tomber dans le *tough* sans humour d'un psychanalyste que je rencontrais à mon dernier voyage aux USA. « Ce pourquoi je n'attaquerai jamais les formes instituées, me dit-il, c'est qu'elles m'assurent sans problème d'une routine qui fait mon confort. »

Discours à l'École freudienne de Paris

6 décembre 1967

L'immixtion de mon fait, depuis l'année dernière, de la fonction de l'acte dans le réseau (quelque usage de ce terme qu'aient fait certains avis à leur tour exprimés), dans le texte, disons, dont mon discours se trame – l'immixtion de l'acte était le préalable à ce que ma proposition dite du 9 octobre parût.

Est-elle acte ? C'est ce qui dépend de ses suites, dès les premières à se produire.

Le cercle ici présent de ce qu'il en ait reçu non seulement l'adresse, mais l'aval, fut choisi par moi dans l'École, d'y constituer deux classes. Ça devrait vouloir dire qu'on s'y sente plus égaux qu'ailleurs et lever du même coup un handicap pratique.

Je respectais l'approximation du tri d'où sont sortis les AE et les AME, tels qu'ils sont portés sur l'annuaire de 1965, celui dont la question se pose s'il doit demeurer le produit majeur de l'École.

Je respectais non sans raison ce que méritait l'expérience de chacun en tant qu'évaluée par les autres. Une fois ce tri opéré, toute réponse de classe implique l'égalité supposée, l'équivalence mutuelle, toute réponse courtoise, s'entend.

Inutile donc que quiconque, pour s'y croire chef de file, nous assourdisse des droits acquis de son « écoute », des vertus de son « contrôle » et de son goût pour la clinique, ni qu'il prenne l'air entendu de celui qui en tient un bout de plus qu'aucun de sa classe.

Madame X et madame Y valent de ces chefs autant que messieurs P et V.

On peut admettre cependant que vu le mode sous lequel le tri s'est toujours opéré dans les sociétés de psychanalyse, voire celui dont nous-mêmes fûmes triés, une structuration plus analytique de l'expérience prévale chez certains.

Mais comment se distribue cette structuration dont personne, que je sache, ne peut prétendre, hors le personnage qui a représenté la médecine française au bureau de l'Internationale psychanalytique, que ce soit une donnée (lui, dit que c'est un don !), voilà le premier point dont s'enquérir. Le point second devient alors de faire des classes telles non seulement qu'elles entérinent cette distribution mais qu'à servir à la produire, elles la reproduiront.

Voilà des temps qui mériteraient de subsister dans cette production même, faute de quoi la question de la qualification analytique peut être soulevée d'où l'on veut : et pas plus concernant notre École, comme nous le persuaderaient ceux qui la veulent aussi propice à leur gouverne qu'ils en ont le modèle ailleurs.

Si désirable qu'il soit d'avoir une surface (qu'on irait bien de l'intérieur à ébranler), elle n'a de portée que d'intimider, non d'ordonner.

L'impropre n'est pas qu'un quelconque s'attribue la supériorité, voire le sublime de l'écoute, ni que le groupe se garantisse sur ses marges thérapeutiques, c'est qu'*infatuation et prudence fassent office d'organisation*.

Comment espérer faire reconnaître un statut légal à une expérience dont on ne sait pas même répondre ?

Je ne peux faire mieux pour honorer les *non licet* que j'ai recueillis que d'introduire l'élation prise d'un drôle de biais, à partir de cet « être le seul » dont on se donne les gants d'y saluer l'*infatuation* la plus commune en médecine, non pas même pour le couvrir de l'« être seul », qui, pour le psychanalyste, est bien le pas dont il entre en son office chaque matin, ce qui serait déjà abusif, mais pour, de cet être le seul, justifier le mirage à en faire le chaperon de cette solitude.

Ainsi fonctionne l'*i(a)* dont s'imaginent le moi et son narcissisme, à faire châssable à cet objet *a* qui du sujet fait la misère. Ceci parce que le (*a*), cause du désir, pour être à la merci de l'Autre, angoisse donc à l'occasion, s'habille contraphobiquement de l'autonomie du moi, comme le fait le bernard-l'ermite de n'importe quelle carapace.

On fait donc artifice délibéré d'un *organon* dénoncé, et je me demande quelle faiblesse peut animer une homélie si peu digne de ce qui se joue. L'*ad hominem* s'en situe-t-il de me faire entendre qu'on me protège des autres à leur montrer qu'ils sont pareils à moi, ce qui permet de faire valoir qu'on me protège de moi-même.

Mais si j'étais seul en effet, seul à fonder l'École, comme, d'en énoncer l'acte, je l'ai dit bille en tête : « seul comme je l'ai toujours été dans ma relation à la cause analytique... », me suis-je cru le seul pour autant ? Je ne l'étais plus, du moment même où un seul m'emboîtait le pas, pas par hasard celui dont j'interroge les grâces présentes. Avec vous tous pour ce que je fais seul, vais-je prétendre être isolé ?

Qu'est-ce que ce pas, d'être fait seul, a à faire avec le seul qu'on se croit être à le suivre ? Ne me fie-je à l'expérience analytique, c'est-à-dire à ce qui m'en vient de qui s'en est débrouillé seul ? Croirais-je être seul à l'avoir ; alors pour qui parlerais-je ? C'est plutôt d'en avoir plein la bouche de l'écoute, la seule étant la sienne, qui ferait bâillon à l'occasion.

Il n'y a pas d'homosémie entre le seul et seul.

Ma solitude, c'est justement à quoi je renonçais en fondant l'École, et qu'at-elle à voir avec celle dont se soutient l'acte psychanalytique, sinon de pouvoir disposer de sa relation à cet acte ?

Car si cette semaine revenu à faire séminaire, j'ai sans plus tarder, posé l'acte psychanalytique, et des trois termes à l'interroger sur sa fin : visée idéale, clôture, aporie de son compte rendu, – n'est-il pas remarquable que, des éminents qui m'en refusent ici la conséquence, de ceux mêmes dont c'est l'habitude (habitude des autres) qu'on les yvoie, nul n'y ait paru ? Si après tout ma proposition leur fait passion au point de les réduire au murmure, n'eussent-ils pu attendre d'une articulation patente qu'elle leur offrit points à réfuter ?

Mais c'est bien que je ne sois pas seul à m'inquiéter de cet acte, qu'on se dérobe à qui est le seul à prendre le risque d'en parler.

Ce que j'ai obtenu d'un sondage confirme qu'il s'agit d'un symptôme, aussi psychanalytiquement déterminé que le nécessite son contexte et que l'est un acte manqué, si ce qui le constitue est d'exclure son compte rendu¹.

On verra bien si c'est façon où l'on gagne de se parer, fût-ce à me retourner la question : si, de ne pas s'y pointer, c'est tout vu. On ne veut pas cautionner l'acte. Mais l'acte ne dépend pas de l'audience trouvée pour la thèse, mais dans ce qu'en sa proposition elle reste pour tous lisible au mur, sans que rien contre ne s'énonce.

D'où vous fûtes ici requis d'y répondre et sans tarder. Tiendrait-on cette hâte pour vice de forme, n'aurais-je dit ce qui s'oublie de la fonction logique de la hâte ?

Elle est de la nécessité d'un certain nombre d'effectuations qui a bien à faire au nombre des participants pour qu'une conclusion s'en reçoive, mais non au compte de ce nombre, car cette conclusion dépend dans sa vérité même des ratages qui constituent ces effectuations comme temps.

Appliquez mon histoire de relaxes, mis à l'épreuve d'avoir à justifier quelle marque ils portent (blanche ou noire) pour avoir la clef des champs : c'est bien parce que certains savent que vous ne sortirez pas, quoi qu'ils disent, qu'ils peuvent faire que leur sortie soit une menace, quel que soit votre avis.

L'inouï, qui le croirait sauf à l'entendre inscrit sur bande, c'est que mon opération s'identifie du fantasme sadien, que deux personnes tiennent pour craqué dans ma proposition. « La posture se rompt, dit l'un d'eux », mais c'est de construction. L'autre y alla de la clinique.

Où le dommage pourtant ? Quand pas plus loin ne va-t-il que n'en souffre le personnage vaporeux de l'histoire, qui pour avoir, des barreaux d'une grille tâties pas à pas, retrouvé l'un marqué d'abord, concluait : « Les salauds, ils m'ont enfermé ». C'était la grille de l'Obélisque, et il avait à lui la place de la Concorde.

Où est le dedans, où le dehors : les prisonniers à la sortie, pas ceux de mon apologue, se posent la question, paraît-il.

Je la propose à celui qui sous le coup d'une vapeur aussi philosophique (avant ma proposition) me faisait confidence (peut-être seulement rêvait devant moi) du lustre qu'il retirerait dans notre petit monde à faire savoir qu'il me quittait, au cas que son envie l'emportât.

Qu'il sache en cette épreuve que je goûte assez cet abandon pour penser à lui quand je déplore que j'arie si peu de monde à qui communiquer les joies qui m'arrivent.

Qu'on ne croie pas que moi aussi je me laisse aller. Simplement je décolle de ma proposition assez pour qu'on sache que m'amuse qu'échappe sa minceur, laquelle devrait détendre même si l'enjeu n'est pas mince. Je n'ai avec moi décidément que des Suffisances à la manque, à la manque d'humour en tout cas.

[Qui verra donc que ma proposition se forme du modèle du trait d'esprit, du rôle de la *dritte Person*² ?] Car il est clair que si tout acte n'est que figure plus

1. Ainsi quelqu'un n'a-t-il nulle intention de n'y pas venir, c'est seulement d'avoir à cette heure rendez-vous avec son dentiste.

2. Ceci a été sauté lors de la réponse d'où les crochets dont je l'encadre ; j'indique là cette structure de ce que personne ne s'en soit encore aperçu...

ou moins complète de l'acte psychanalytique, il n'y en a pas qui domine ce dernier. La proposition n'est pas acte au second degré, mais rien de plus que l'acte psychanalytique, qui hésite, d'être déjà en cours.

Je mets toujours balises à ce qu'on s'y retrouve en mon discours. Au liminaire de cette année, luit celle-ci qui s'homologue de ce qu'il n'y ait pas d'Autre de l'Autre (de fait), ni de vrai sur le vrai (de droit) : il n'y a pas non plus d'acte de l'acte, à vrai dire impensable.

Ma proposition gîte à ce point de l'acte, par quoi s'avère qu'il ne réussit jamais si bien qu'à rater, ce qui n'implique pas que le ratage soit son équivalent, autrement dit puisse être tenu pour réussite.

Ma proposition n'ignore pas que le discernement qu'elle appelle, implique, de cette non-réversibilité, la saisie comme dimension : [autre scansion du temps logique, le moment de rater ne réussit à l'acte que si l'instant d'y passer n'a pas été passage à l'acte, de paraître suivre le temps pour le comprendre³].

On voit bien à l'accueil qu'elle reçoit qu'à ce temps je n'ai pas pensé. J'ai seulement réfléchi à ce qu'elle doive l'entamer.

Qu'elle attaque l'acte psychanalytique par le biais dont il s'institue dans l'agent, ne le rate que pour ceux qui font que l'institution soit l'agent dudit acte, c'est-à-dire qui séparent l'acte instituant du psychanalyste de l'acte psychanalytique.

Ce qui est d'un raté qui n'est nulle part le réussi.

Alors que l'instituant ne s'abstrait de l'acte analytique qu'à ce qu'il y fasse manque, justement d'avoir réussi à mettre en cause le sujet. C'est donc par ce qu'elle a raté que la réussite vient à la voie du psychanalysant, quand c'est de l'après-coup du désir du psychanalyste et des apories qu'il démontre.

Ces apories sont celles que j'ai illustrées il y a un instant d'un badinage plus actuel qu'il n'y paraissait, puisque, si le vaporeux du héros permet de rire à l'écouteur, c'est de le surprendre de la rigueur de la topologie construite de sa vapeur.

Ainsi le désir du psychanalyste est-il ce lieu dont on est hors sans y penser, mais où se retrouver, c'est en être sorti pour de bon, soit cette sortie ne l'avoir prise que comme entrée, encore n'est-ce pas n'importe laquelle, puisque c'est la voie du psychanalysant. Ne laissons pas passer que décrire ce lieu en un parcours d'infinitifs, dit l'inarticulable du désir, désir pourtant articulé du « sens-issue » de ces infinitifs, soit de l'impossible dont je me suffis à ce détour.

C'est là qu'un contrôle pourrait sembler n'être pas de trop, même s'il en faut plus pour nous dicter la proposition.

C'est autre chose que de contrôler un « cas » : un sujet (je souligne) que son acte dépasse, ce qui n'est rien, mais qui, s'il dépasse son acte, fait l'incapacité que nous voyons fleurir le parterre des psychanalystes : [qui se manifestera devant le siège de l'obsessionnel par exemple, de céder à sa demande de phallus, à l'interpréter en termes de coprophage, et ainsi, de la fixer à sa chiasse, à ce qu'on fasse enfin défaut à son désir⁴].

À quoi a à répondre le désir du psychanalyste ? À une nécessité que nous ne pouvons théoriser que de devoir faire le désir du sujet comme désir de l'Autre,

3. Même remarque qu'à l'instant.

4. Même remarque qu'auparavant. Ajoutons que c'est là de quoi donner un autre poids au réseau dont on s'agitait en ce débat.

soit de se faire cause de ce désir. Mais pour satisfaire à cette nécessité, le psychanalyste est à prendre tel qu'il est dans le fait, ce qui ne lui permet pas de bien faire en tous les cas de la demande, nous venons de l'illustrer.

La correction du désir du psychanalyste, à ce qu'on dit reste ouverte, d'une reprise du bâton du psychanalysant. On sait que ce sont là propos en l'air. Je dis qu'ils le resteront tant que les besoins ne se jugeront pas à partir de l'acte psychanalytique.

C'est bien pourquoi ma proposition est de s'intéresser à la passe où l'acte pourrait se saisir dans le temps qu'il se produit.

Non certes de remettre quiconque sur la sellette, passé ce temps : qui aurait pu le craindre ? Mais on en a senti atteint le prestige du galon. C'est là mesurer la puissance du fantasme d'où surgirent, pour vous de frais la dernière fois, les primes sauts qui ont lancé l'institution dite internationale, avant qu'elle en devint la consolidation.

Ceci pour être juste, montre notre École pas en si mauvais chemin de consentir à ce que certains veulent réduire à la gratuité d'aphorismes quand il s'agit des miens. S'ils n'étaient pas effectifs, aurais-je pu débusquer d'une mise au pas alphabétique la position de se terrer qui fait règle à répondre à tout appel à l'opinion dans un convent analytique, voire y fait simagrée du débat scientifique, et ne s'y déride pour aucune probation.

D'où par contraste ce style de sortie, malmenant l'autre, qu'y prennent les interventions, et la cible qu'y deviennent ceux qui se risquent à y contrevénir. Mœurs aussi fâcheuses pour le travail que répréhensibles au regard de l'idée, aussi simplette qu'on la veuille, d'une communauté d'École.

Si y adhérer veut dire quelque chose, n'est-ce pas pour que s'ajoute à la courtoisie que j'ai dit lier le plus strictement les classes, la confraternité en toute pratique où elles s'unissent.

Or il était sensible que l'acte psychanalytique, à solliciter les plus sages d'en faire avis, s'y traduisait en note de hargne, pour que le ton en montât à mesure que l'évitement inévitablement s'en levait.

Car si, à les entendre, il devient notoire qu'on y entre plus avant de vouloir s'en sortir, comment sauf à être débordé, ne pas se fier à sa structure.

Il y suffirait, je pense, d'un plus sérieux réseau pour la serrer. Vous voyez comme je tiens à ces mots qu'on veut me rendre meschéans⁵ ! Je gage qu'ils seront pour moi, si je leur conserve mes faveurs.

Je ne parle pas du retournement qu'on promet à mes aphorismes. Je croyais ce mot destiné à porter plus loin le génie de celui-là qui n'hésite pas à en rabattre ainsi l'emploi.

En attendant, c'est bien d'avouer la garantie qu'elle croit devoir à son réseau, pris au sens de ses pupilles au titre de la didactique, que du premier jet et d'y revenir formellement, quelqu'un à qui nous ferons hommage de la place qu'elle a su prendre dans le milieu psychiatrique au nom de l'École, a déclaré devoir s'opposer à toute suite qui résulte de ma proposition. L'argumentation qui a suivi fut un parti pris de là : où elle tient pour tranché que la didactique ne saurait qu'en être affectée ? Oui, mais pourquoi dans le pire sens ? Nous n'en savons encore rien.

5.Voir quelques lignes plus bas.

Je ne vois aucun inconvénient à ce que la chose qui du réseau s'intitule comme patronage du didacticien sur sa clique quand celle-ci s'y plaint, soit proposée à l'attention pour peu qu'un soupçon de raison s'en promette un succès : mais consultez sa courageuse dénonciation dans *l'International Journal*, ça vous en dira long sur ce qui peut suivre de ce courage.

Précisément il me semblait que ma proposition ne dénonçait pas le réseau, mais dans sa plus minutieuse disposition se mettait en travers. D'où m'étonne moins de voir qu'on s'alarme de la tentation qu'elle offre aux vertueux du contr'réseau. Ce qui me barrait cette vue, sans doute était-ce de me refuser de m'étonner que mon réseau ne m'étranglât pas ?

Vais-je m'attarder à discuter d'un mot comme le « plein transfert » en son usage d'hourvari. J'en ris parce que chacun sait que c'est le coup bas le plus usuel à toujours faire ses preuves dans un champ où les intérêts ne se ménagent pas plus qu'ailleurs.

Même à ne pas être dans le coup, on est frappé de percevoir dans tel factum à faire avis diffusé à l'avance, que le réseau mien serait plus dangereux que les autres de tisser sa toile, c'est écrit en toutes lettres : de la rue de Lille à la rue d'Ulm⁶. Et alors ?

Je ne crois pas au mauvais goût d'une allusion à mon réseau familial. Parlons de mon bout d'Oulm (ça fera Lewis Carroll) et de ses *Cahiers pour l'analyse*.

Est-ce que je propose d'installer mon bout d'Oulm au sein des AE ? Et pourquoi pas, si par hasard un bout d'Oulm se faisait analyser ? Mais pris en ce sens, mon réseau, je l'affirme, n'en a aucun qui y ait pris rang, ni y soit en instance.

Mais le réseau dont il s'agit est pour moi d'autre trame, de représenter l'expansion de l'acte psychanalytique.

Mon discours, d'avoir retenu des sujets que n'y prépare pas l'expérience dont il s'autorise, prouve qu'il tient le coup d'induire ces sujets à se constituer de ses exigences logiques. Ce qui suggère que ceux qui, ladite expérience, l'ont, ne perdraient rien à se former à ces exigences qui en sortent, pour les lui restituer dans leur « écoute », dans leur regard clinique, et pourquoi pas dans leurs contrôles. Où ne les rend pas plus indignes d'être entendues qu'elles puissent servir en d'autres champs.

Car l'expérience du clinicien comme l'écoute du psychanalyste n'ont pas à être si assurées de leur axe que de ne pas s'aider des repères structuraux qui de cet axe font lecture. Ils ne seront pas de trop pour, cette lecture, la transmettre, qui sait : pour la modifier, en tout cas pour l'interpréter.

Je ne vous ferai pas l'injure d'arguer des bénéfices que l'École tire d'un succès que j'ai longtemps réussi à écarter de mon travail et qui, venu, ne l'affecte pas.

Cela me fait souvenir d'un nommé dindon (en anglais) dont il m'a fallu supporter en juillet 62 les propositions malpropres, avant qu'une commission d'enquête dont il était l'entremetteur, mit en jeu son homme de main. Au jour prévu pour le verdict, convenu au départ de la négociation, il s'acquittait avec mon enseignement, d'alors plus de dix ans, à me décerner le rôle de sergent-recruteur, l'oreille

6. De mon cabinet professionnel à l'École normale supérieure où mon séminaire se tenait à l'époque et y était écouté d'une génération.

de ceux qui collaboraient avec lui semblant sourde à ce qui, à eux, par cette voie leur revenait de l'histoire anglaise, de jouer les recrutés ivrognes.

Certains sont plus sourcilleux aujourd'hui devant la face d'expansion de mon discours. À se rassurer d'un effet de mode dans cet afflux de mon public, ils ne voient encore pas que pourrait être contesté le droit de priorité qu'ils croient avoir sur ce discours de l'avoir tenu sous le boisseau.

C'est à quoi ma proposition parerait, à ranimer dans le champ de la psychanalyse ses justes suites.

Encore faudrait-il que ce ne soit pas de ce champ que vint le mot de non-analyste pour un office que je reconnais à le voir resurgir : à chaque fois que mon discours fait acte en ses effets pratiques, ce mot épingle ceux qui l'entendent bien ainsi.

C'est sans gravité pour eux. L'expérience a montré que, pour rentrer en grâce, la prime est faible à payer. Qui se sépare de moi, redeviendra analyste de plein exercice, au moins de par l'investiture de l'Internationale psychanalytique. Un petit vote pour m'exclure, que dis-je, même pas : une abstention, une excuse donnée à temps, et l'on retrouve tous ses droits à l'Internationale, quoique formé de pied en cap par ma pratique intolérable. On pourra même user de mes termes, pourvu qu'on ne me cite pas, puisque dès lors ils n'auront plus de conséquence, pour cause du bruit à les couvrir. Que ne l'oublie ici personne, la porte n'est pas refermée.

Il y a néanmoins pour redevenir analyste un autre moyen que j'indiquerai plus tard parce qu'il vaut pour tous, et pas seulement pour ceux qui me doivent leur mauvais pas, telle une certaine bande-à-Mœbius, vrai ramassis de non-analystes⁷.

C'est que, quand on va jusqu'à écrire que ma proposition aurait pour but de remettre le contrôle de l'École à des non-analystes, je n'irai pas à moins qu'à relever le gant.

Et à jouer de dire que c'en est bien en effet le sens : je veux mettre des non-analystes au contrôle de l'acte analytique, s'il faut entendre par là que l'état présent du statut de l'analyste non seulement le porte à éluder cet acte, mais dégrade la production qui en dépendrait pour la science.

En un autre cas, ce serait bien de gens pris hors du champ en souffrance qu'on attendrait intervention. Si cela ne se conçoit pas ici, c'est en raison de l'expérience dont il s'agit, celle dite de l'inconscient puisque c'est de là que se justifie très sommairement l'analyse didactique.

Mais à prendre le terme d'analyste dans le sens où à tel ou tel peut s'imputer d'y manquer au titre d'un conditionnement mal saisissable sinon d'un standard professionnel, le non-analyste n'implique pas le non-analysé, qu'évidemment je ne songe pas à faire accéder, vu la porte d'entrée que je lui donne, à la fonction d'analyste de l'École.

Ce n'est même pas le non-praticien qui serait en cause, quoique admissible à cette place. Disons que j'y mets un non-analyste en espérance, celui qu'on peut saisir d'avant qu'à se précipiter dans l'expérience, il éprouve, semble-t-il dans la règle, comme une amnésie de son acte.

7. C'est le ramassis à s'être commis dans le premier numéro de Scilicet, dont la parution devait faire l'objet bientôt de curieuses manœuvres dont pour certains le scandale ne tint qu'à leur divulgation. À la date du 6 décembre, c'était encore à venir.

Est-il concevable autrement qu'il me faille faire émerger la passe (dont personne ne me discute l'existence) ? Ceci par le moyen de la redoubler du suspense qu'y introduit sa mise en cause aux fins d'examen. C'est de ce précaire que j'attends que se sustente mon analyste de l'École.

Bref c'est à celui-là que je remets l'École, soit entre autres la charge d'abord de détecter comment les « analystes » n'ont qu'une production stagnante – sans issue théorique hors mon essai de la ranimer –, où il faudrait faire mesure de la régression conceptuelle, voire de l'involution imaginaire à prendre au sens organique (la ménopause pourquoi pas ? Et pourquoi n'a-t-on jamais vu d'invention de jeune en psychanalyse ?).

Je n'avance cette tâche qu'à ce qu'elle fasse réflexion pour (j'entends qu'elle répercute) ce qu'il y a de plus abusif à la confier au psychosociologue, voire à l'étude de marché, entreprise dont vous ne vous êtes pas autrement aperçu (ou bien alors comme semblant, c'est réussi), quand la pourvut de son égide un psychanalyste professeur.

Mais observez que si quelqu'un demande une psychanalyse pour procéder sans doute, c'est là votre doctrine, dans ce qu'a de confus son désir d'être analyste, c'est cette procession même qui, de tomber en droit sous le coup de l'unité de la psychologie, va y tomber en fait.

C'est pourquoi c'est d'ailleurs, de l'acte psychanalytique seulement, qu'il faut repérer ce que j'articule du « désir du psychanalyste », lequel n'a rien à faire avec le désir d'être psychanalyste.

Et si l'on ne sait même pas dire, sans s'enfoncer dans le vaseux du « personnel » au « didactique », ce qu'est une psychanalyse qui introduit à son propre acte, comment espérer que soit levé ce handicap fait pour allonger son circuit, qui tient à ce que nulle part l'acte psychanalytique n'est distingué de la condition professionnelle qui le couvre ?

Faut-il attendre que l'emploi existe de mon non-analyste à soutenir cette distinction pour qu'une psychanalyse (une première un jour) à se demander comme didactique sans que l'enjeu en soit un établissement, quelque chose survienne d'un ordre à perdre sa fin à chaque instant ?

Mais la demande de cet emploi est déjà une rétroaction de l'acte psychanalytique, c'est-à-dire qu'elle en part.

Qu'une association professionnelle ne puisse y satisfaire, la produire a ce résultat de forcer celle-ci à l'avouer. Il s'agit alors de savoir si l'on y peut répondre d'ailleurs, d'une École par exemple.

Peut-être serait-ce là raison pour quelqu'un de demander une analyse à un analyste-membre-de... l'École, sans quoi au nom de quoi pourrait-elle s'y attendre ? Au nom de la libre entreprise ? Qu'on dresse alors autre boutique.

Le risque pris, pour tout dire, dans la demande qui ne s'articule que de ce qu'advienne l'analyste, doit être tel objectivement que celui qui n'y répond qu'à la prendre sur lui, soit : d'être l'analyste, n'aurait plus le souci de devoir la frustrer, ayant assez à retordre de la gratifier de ce qu'en vienne mieux qu'il ne fait sur l'heure.

Façon d'écoute, mode de clinique, sorte de contrôle, peut-être plus portante en son objet présent de le viser à son désir plutôt que de sa demande.

Le « désir du psychanalyste », c'est là le point absolu d'où se triangule l'attention à ce qui, pour être attendu, n'a pas à être remis à demain.

Mais le poser comme j'ai fait, introduit la dimension où l'analyste dépend de son acte, à se repérer du fallacieux de ce qui le satisfait, à s'assurer par lui de n'être pas ce qui s'y fait.

C'est en ce sens que l'attribut du non-psychanalyste est le garant de la psychanalyse, et que je souhaite en effet des non-analystes, qui se distinguent en tout cas des psychanalystes d'à présent, de ceux qui payent leur statut de l'oubli de l'acte qui le fonde.

Pour ceux qui me suivent en cette voie, mais regretteraient pourtant une qualification reposante, je donne comme je l'ai promis, l'autre voie que de me laisser : qu'on me devance dans mon discours à le rendre désuet. Je saurai enfin qu'il n'a pas été vain.

En attendant, il me faut subir d'étranges musiques. Voilà-t-il pas la fable mise en cours du candidat qui scelle un contrat avec son psychanalyste : « tu me prends à mes aises, moi je te fais la courte échelle. Aussi fort que malin (qui sait un de ces normaliens qui vous dénornalisaient une société tout entière avec ces trucs chiqués qu'ils ont tout loisir de mijoter pendant leurs années de feignan-tise), ni vu ni connu, je les embrouille, et tu passes comme une fleur : analyste de l'École selon la proposition ».

Mirifique ! Ma proposition n'aurait-elle engendré que cette souris qu'elle y devient rongeur elle-même. Je demande : ces complices, que pourront-ils faire d'autre à partir de là qu'une psychanalyse où pas une parole ne pourra se dérober à la touche du vérifique, toute tromperie d'être gratuite y tournant court. Bref une psychanalyse sans méandre. Sans les méandres qui constituent le cours de toute psychanalyse de ce qu'aucun mensonge n'échappe à la pente de la vérité.

Mais qu'est-ce que ça veut dire quant au contrat imaginé, s'il ne change rien ? Qu'il est futile, ou bien que même quand quiconque n'en a vent, il est tacite.

Car le psychanalyste n'est-il pas toujours en fin de compte à la merci du psychanalysant, et d'autant plus que le psychanalysant ne peut rien lui épargner s'il trébuche comme psychanalyste, et s'il ne trébuche pas, encore moins. Du moins est-ce ce que nous enseigne l'expérience.

Ce qu'il ne peut lui épargner, c'est ce désêtre dont il est affecté comme du terme à assigner à chaque psychanalyse, et dont je m'étonne de le retrouver dans tant de bouches depuis ma proposition, comme attribué à celui qui en porte le coup, de n'être dans la passe à connoter que d'une destitution subjective : le psychanalysant.

Pour parler de la destitution subjective, sans vendre la mèche du baratin pour le passeur, soit ce dont les formes en usage jusqu'ici déjà font rêver à leur aune, – je l'aborderai d'ailleurs.

Ce dont il s'agit, c'est de faire entendre que ce n'est pas elle qui fait désêtre, être plutôt, singulièrement et fort. Pour en avoir l'idée, supposez la mobilisation de la guerre moderne telle qu'elle intervient pour un homme de la belle époque. Ça se trouve chez le futuriste qui y lit sa poésie, ou le publiciste qui rameute le tirage. Mais pour ce qui est de l'effet d'être, ça se touche mieux chez Jean Paulhan. Le guerrier appliqué, c'est la destitution subjective dans sa salubrité.

Ou bien encore imaginez-moi en 61, sachant que je servais à mes collègues à rentrer dans l'Internationale, au prix de mon enseignement qui en sera proscrit. Je poursuis pourtant cet enseignement, moi au prix de ne m'occuper que de lui, sans m'opposer même au travail d'en détacher mon auditoire.

Ces séminaires dont quelqu'un à les relire, s'écriait devant moi récemment, sans plus d'intention m'a-t-il semblé, qu'il fallait que j'eusse bien aimé ceux pour qui j'en tenais le discours, voilà un autre exemple de destitution subjective. Eh bien, je vous en témoigne, on « être » assez fort en ce cas, au point de paraître aimer, voyez-vous ça.

Rien à faire avec le désêtre dont c'est la question de savoir comment la passe peut l'affronter à s'affubler d'un idéal dont le désêtre s'est découvert, précisément de ce que l'analyste ne supporte plus le transfert du savoir à lui supposé.

C'est sans doute à quoi répondait le Heil ! du kapo de tout à l'heure quant à se sentir lui-même criblé de son enquête, il soufflait : « Il nous faut des psychanalystes trempés ». Est-ce dans son jus, qu'il voulait dire ?

Je n'insiste pas : évoquer les camps, c'est grave, quelqu'un a cru devoir nous le dire. Et ne pas les évoquer ?

J'aime mieux au reste rappeler le propos du théoricien d'en face qui de toujours se fait amulette de ce qu'on psychanalyse avec son être : son « être le psychanalyste » naturellement. Dans certains cas, on a ça à portée de la main au seuil de la psychanalyse, et il arrive qu'on l'y conserve jusqu'à la fin.

Je passe sur ce que quelqu'un qui s'y connaît, me fait fasciste, et pour en finir avec les broutilles, je retiens avec amusement que ma proposition eût imposé l'admission de Fliess à l'Internationale psychanalytique, mais rappelle que l'*ad absurdum* nécessite du doigté, et qu'il échoue ici de ce que Freud ne pouvait être son propre passeur, et que c'est bien pourquoi il ne pouvait relever Fliess de son désêtre.

Si j'en crois les souvenirs si précis que Mme Blanche Reverchon-Jouve me fait parfois l'honneur de me confier, j'ai le sentiment que, si les premiers disciples avaient soumis à un passeur choisi d'entre eux, disons : non leur appréhension du désir de l'analyste, – dont la notion n'était pas même apercevable alors – si tant est que quiconque y soit maintenant –, mais seulement leur désir de l'être, l'analyste, le prototype donné par Rank en sa personne du « je ne pense pas » eût pu être situé beaucoup plus tôt à sa place dans la logique du fantasme.

Et la fonction de l'analyste de l'École fût venue au jour dès l'abord.

Car enfin il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, ainsi est-on dans la voie psychanalysante ou dans l'acte psychanalytique. On peut les faire alterner comme une porte bat, mais la voie psychanalysante ne s'applique pas à l'acte psychanalytique, dont la logique est de sa suite.

Je suis en train de démontrer à choisir pour mon séminaire telles de ces propositions discrètes que noie la littérature psychanalytique, que chaque fois qu'un psychanalyste capable de consistance fait prévaloir un objet dans l'acte psychanalytique (cf. article de Winnicott⁸), il doit déclarer que la voie psychanalysante

8. Cf. « On transférence », *IJP*, octobre 1956, numéro IV-V, pages 386-388. Article que j'introduisis le 29 novembre 1967 pour indiquer comment l'auteur ne repère un objet privilégié de son expérience,

ne saurait que le contourner : n'est-ce pas indiquer le point d'où seul ceci est pensable, le psychanalyste lui-même en tant qu'il est cause du désir ?

J'en ai assez dit, je pense, pour qu'on entende qu'il ne s'agit nullement d'analyser le désir du psychanalyste. Nous n'oserons parler même de sa place nette, avant d'avoir articulé ce qui le nécessite de la demande du névrosé, laquelle donne le point d'où il n'est pas articulable.

Or la demande du névrosé est très précisément ce qui conditionne le port professionnel, la simagrée sociale dont la figure du psychanalyste est présentement forgée.

Qu'il favorise en ce statut l'égrènement des complexes identificatoires n'est pas douteux, mais a sa limite, et celle-ci n'est pas sans faire en retour opacité.

Tel est, désigné de la plume de Freud lui-même, le fameux narcissisme de la petite différence, pourtant parfaitement analysable à le rapporter à la fonction qu'en le désir de l'analyste occupe l'objet (*a*).

Le psychanalyste, comme on dit, veut bien être de la merde, mais pas toujours la même. C'est interprétable, à condition qu'il saperçoive que d'être de la merde, c'est vraiment ce qu'il veut, dès qu'il se fait l'homme de paille du sujet-supposé-savoir.

Ce qui importe n'est donc pas cette merde-ci, ou bien celle-là. Ce n'est pas non plus n'importe laquelle. C'est qu'il saisisse que cette merde n'est pas de lui, pas plus que de l'arbre qu'elle couvre au pays béni des oiseaux : dont, plus que l'or, elle fait le Pérou.

L'oiseau de Vénus est chieur. La vérité nous vient pourtant sur des pattes de colombe, on s'en est aperçu. Ce n'est pas une raison pour que le psychanalyste se prenne pour la statue du maréchal Ney. Non, dit l'arbre, il dit non, pour être moins rigide, et faire découvrir à l'oiseau qu'il reste un peu trop sujet d'une économie animée de l'idée de la Providence.

Vous voyez que je suis capable d'adopter le ton en usage quand nous sommes entre nous. J'en ai pris un peu à chacun de ceux qui ont manifesté leur avis, à la hargne près, j'ose le dire : car vous le verrez avec le temps, dont ça se décante comme l'écho du « Loup-y-es-tu ? ».

Et concluons. Ma proposition n'eût changé que d'un cheveu la demande de l'analyse à une fin de formation. Ce cheveu eût suffi, pourvu que se sût sa pratique.

Elle permettait un contrôle non inconçu de ses suites. Elle ne contestait nulle position établie.

S'y opposent ceux qui seraient appelés à son exercice. Je ne puis le leur imposer.

Mince comme un cheveu, elle n'aura pas à se mesurer à l'ampleur de l'aurore.

Il suffirait qu'elle l'annonce.

J'arrête là le morceau, les dispositions pratiques dont il se clôt n'ayant plus d'intérêt en ce 1^{er} octobre 70. Qu'on sache pourtant que de n'être pas lu, il fut dit autrement, au reste comme en témoigne la version enregistrée, à le suivre ligne

à le qualifier de *false self*, qu'à exclure sa manœuvre de la fonction analytique telle qu'il la situe. Or il n'articule cet objet que du processus primaire, pris de Freud. J'y décèle le lapsus de l'acte psychanalytique.

à ligne. Ceux qui d'y avoir été priés, la reçurent, pourront, de sa syntaxe parlée, apprécier l'infexion.

Celle-ci se fait plus patiente, d'autant que vif est le point qui fait enjeu.

La passe, soit ce dont personne ne me dispute l'existence, bien que la veille fût inconnu au bataillon le rang que je viens de lui donner, la passe est ce point où d'être venu à bout de sa psychanalyse, la place que le psychanalyste a tenue dans son parcours, quelqu'un fait ce pas de la prendre. Entendez bien : pour y opérer comme qui l'occupe, alors que de cette opération il ne sait rien, sinon à quoi dans son expérience elle a réduit l'occupant.

Que révèle qu'à applaudir à ce que je marque ainsi ce tournant, on ne s'en oppose pas moins à la disposition la plus proche à en tirer : soit qu'on offre à qui le voudrait d'en pouvoir témoigner, au prix de lui remettre le soin de l'éclairer par la suite ?

Évidemment on touche là la distance, qui tient de moi sa dimension, distance du monde qui sépare le bonhomme qu'on investit, qui s'investit, ce peu importe, mais qui fait la substance d'une qualification : formation, habilitation, appellation plus ou moins contrôlée, c'est tout un, c'est habit, voire habitus à ce que le bonhomme le porte, – qui, dis-je, sépare le bonhomme, du sujet qui n'arrive là que de la division première qui résulte de ce qu'un signifiant ne le représente que pour un autre signifiant, et que cette division, il l'éprouve à reconnaître que l'autre signifiant : *Ur*, à l'origine (au départ logique), est refoulé. Par quoi, si on le lui ressortait (ce qui ne saurait être le cas, car nous dit Freud, c'est le nombril de l'inconscient), alors ce serait de son représentant qu'il perdrat les pédales : ce qui laisserait la représentation dont il s'imagine être la chambre noire, alors qu'il n'en est que le kaléidoscope, dans une pagaille à ce qu'il y retrouve fort mal les effets de symétrie dont s'assurent sa droite et sa gauche, ses droits et ses torts, à le remettre d'assiette au giron de l'Éternel.

Un tel sujet n'est pas donné d'une intuition qui fasse bonheur à soutenir la définition de Lacan.

Mais l'extrémisme de celle-ci démarque des implications dont se pare la routine de la qualification traditionnelle, les nécessités qui résultent de la division du sujet : du sujet tel qu'il s'élaboré du fait de l'inconscient, soit du *hic*, dont faut-il que je rappelle qu'il parle mieux que lui, d'être structuré comme un langage, etc. ?

Ce sujet ne s'éveille qu'à ce que pour chacun au monde, l'affaire devienne autre que d'être le fruit de l'évolution qui de la vie fait au dit monde une connaissance : oui, une connerie-sens dont ce monde peut dormir sur ses deux oreilles.

Un tel sujet se construit de toute l'expérience analytique, quand Lacan tente par son algèbre de le préserver du mirage d'en être Un : par la demande et le désir qu'il pose comme institués de l'Autre, et par la barre qui rapplique d'être l'Autre même, à faire que la division du sujet se symbolise du S barré, lequel, sujet dès lors à des affects imprévisibles, à un désir inarticulable de sa place, se fait une cause (comme on dirait : se fait une raison), se fait une cause du plus-de-jouir, dont pourtant, à le situer de l'objet *a*, Lacan démontre le désir articulé, fort bien, mais de la place de l'Autre.

Tout ça ne se soutient pas de quatre mots, mais d'un discours dont il faut noter qu'il fut d'abord confidentiel, et que son passage au public ne permettait en rien à

un autre fanal de même sous cape dans le marxisme, de se laisser dire que l'Autre de Lacan, c'est Dieu mis en tiers entre l'homme et la femme. Ceci pour donner le ton de ce que Lacan trouve comme appui hors de son expérience.

Néanmoins il se trouve qu'un mouvement qu'on appelle structuralisme, patent à dénoncer le retard pris sur son discours, une crise, j'entends celle dont Université et marxisme sont réduits à nager, ne rendent pas déplacé d'estimer que le discours de Lacan s'y confirme, et ce d'autant que la profession psychanalytique y fait défaut.

Dont ce morceau prend sa valeur de pointer d'abord d'où se fomentait une proposition : le temps de l'acte, à quoi nulle temporisation n'était de mise puisque c'est là le ressort même de son tamponnement.

On s'amuserait à ponctuer ce temps par l'obstacle qu'il manifeste. D'un « Directoire » consulté qui prend la chose à la bonne de s'en sentir encore juge, non sans que s'y distingue telle ferveur à prendre la flèche avant de prendre le vent, mais nettement déjà telle froideur à ressentir ce qui ici ne peut qu'éteindre sa réclame.

Mais de l'audience plus large, quoique restreinte, à quoi prudent, j'en remets l'avis, un tremblement s'élève chez ceux dont c'est l'établissement, que le point que j'ai dit reste couvert pour être à leur merci. Ne montrais-je pas à ma façon de sortie discrète pour ma « situation de la psychanalyse en 1956 », que je savais qu'une satire ne change rien ?

Comme il faudrait que changent ceux dont l'exercice de la proposition dépend au titre de la nomination de passeurs, du recueil de leur témoignage, de la sanction de ses fruits, leur *non licet* l'emporte sur les *licet* qui font pourtant, quels qu'en soient les *quemadmodum*, majorité aussi vaine qu'écrasante.

On touche là ce qui s'obtient cependant de n'avoir pas temporisé, et ce n'est pas seulement que, frayée par l'émoi de mai dont s'agitent même les associations psychanalytiques, il faut dire même les étudiants en médecine dont on sait qu'ils prirent leur temps pour y venir, ma proposition passera haut la main un an et demi plus tard.

À ne livrer, qu'à l'oreille qui puisse en rétablir l'écart, les thèmes, le ton dont les motifs se lâchent à l'occasion des avis que j'ai sollicités d'office, ma réponse laisse, de l'avatar qui me fait sort, une trace propre, je ne dis pas à un progrès, je ne prétends à rien de tel, on le sait, mais à un mouvement nécessaire.

Ce que je puis dénoncer concernant l'accession à la fonction de psychanalyste, de la fonction de l'influence dans son approche, de la simagrée sociale dans son *gradus*, de l'ignorance qualifiée pour ceux qu'on porte à en répondre, n'est rien auprès du refus d'en connaître qui du système fait bloc.

Car on n'a qu'à ouvrir le Journal officiel dont l'association donne à ses actes une portée internationale pour y trouver, littéralement décrit, autant et plus que je n'en peux dire. Quelqu'un m'a suggéré à relire l'épreuve de mon texte de préciser le numéro dont j'y fais référence, de l'*International Journal*. Je ne m'en donnerai pas la peine : qu'on ouvre le dernier paru. On y trouvera, fût-ce à ce qu'un titre l'annonce de ce terme même, l'irrévérence qui fait cortège à la formation du psychanalyste : on y touche que c'est bien de lui faire enseigner qu'il s'agit. C'est

qu'à n'emporter aucune proposition d'aller plus loin dans ces impasses, tous les courages, c'est ce que plus haut je laisse entendre, sont permis.

Autant à dire, quoique seulement depuis mai 68, de débats ronéotypés qui me parviennent de l'Institut psychanalytique de Paris.

À la différence de l'École où se produit ma proposition, de ces endroits ne vient nul écho que personne en démissionne, ni même qu'il en soit question.

Pour moi, je n'ai rien forcé. Je n'ai eu qu'à ne pas prendre parti contre ma proposition à ce qu'elle me revienne elle-même du *floor*, il me faut le dire : sous des formules plus ou moins bien inspirées, pour que la plus sûre s'impose de loin à la préférence des votants, et que l'École pût venir au jour d'être allégée de ses empêcheurs, sans que ceux-ci eussent à se plaindre ni de la solde prise en son temps de leurs services, ni de l'aura gardée de sa cote.

Je relis des notes qui me font reproche de cette issue, tenant la perte que j'en supporte pour signe d'un manque de sagesse. Serait-elle plus grande que ce qu'y démontre de sa nécessité mon discours ?

Je sais de la curieuse haine⁹ de ceux qui d'autrefois furent empêchés de savoir ce que je dis, ce qu'il faut y reconnaître du transfert, soit au-delà de ce qui s'impose de mon savoir, ce qu'on m'en suppose, quoi qu'on en ait.

Comment l'ambivalence, pour parler comme ceux qui croient qu'amour et haine ont un support commun, ne serait-elle pas vive d'un sujet divisé de ce que je le presse de l'acte analytique ?

Occasion de dire pourquoi je n'ai pu longtemps mettre qu'au compte d'histoires le fait étonnant, à le prendre de son biais national, que mon discours fut rejeté de ceux-là mêmes qu'eût dû intéresser le fait que sans lui, la psychanalyse en France serait ce qu'elle est en Italie, voire en Autriche, où qu'on aille pécher ce qu'on sait de Freud !

L'anecdote, c'est le cas à faire de l'amour : mais comment donc ce dont chacun dans le particulier fait sa règle, peut-il prêter à cette inflation dans l'universel ? Que l'amour ne soit que rencontre, c'est-à-dire pur hasard (comique ai-je dit), c'est ce que je ne puis méconnaître dans ceux qui furent avec moi. Et ce qui leur laisse aussi bien leurs chances, en long en large et en travers. Je n'en dirais pas autant de ceux qui contre moi furent prévenus – qu'ils aient mérité de l'être n'y changeant rien.

Mais tout de même ça me lave aux yeux des sages de tout attrait pour la série dont je suis le pivot, mais non pas le pôle.

Car l'épisode de ceux qu'on pouvait croire m'être restés pas par hasard, permet de toucher que mon discours n'apaise en rien l'horreur de l'acte psychanalytique.

Pourquoi ? Parce que c'est l'acte, ou plutôt ce serait, qui ne supporte pas le semblant.

Voilà pourquoi la psychanalyse est de notre temps l'exemple d'un respect si paradoxal qu'il passe l'imagination, de porter sur une discipline qui ne se produit

9. Le croira-t-on : dans le cas dont je l'illustre dans *Scilicet*, I, on a remis ça de la même veine : soit une lettre dont on se demande par quel bout la prendre, de l'irrépressible de son envoi ou de la confiance qui m'y est faite.

Je dis : le sentiment de ma réalité y est conforme à l'idée qu'on se fait de la norme du côté en question, et que je dénoncerai en ces termes : la réalité est ce sur quoi on se repose pour continuer à rêver.

que du semblant. C'est qu'il y est nu à un tel point que tremblent les semblants dont subsistent religion, magie, piété, tout ce qui se dissimule de l'économie de la jouissance.

Seule la psychanalyse ouvre ce qui fonde cette économie dans l'intolérable : c'est la jouissance que je dis.

Mais à l'ouvrir, elle le ferme du même coup et se rallie au semblant, mais à un semblant si impudent, qu'elle intimide tout ce qui du monde y met des formes.

Vais-je dire qu'on n'y croit pas à ce qu'on fait ? Ce serait méconnaître que la croyance, c'est toujours le semblant en acte. Un de mes élèves un jour a dit là-dessus de fort bonnes choses : on croit ne pas croire à ce qu'on fait profession de feindre, mais c'est une erreur, car il suffit d'un rien, qu'il en arrive par exemple ce qu'on annonce, pour qu'on s'aperçoive qu'on y croit, et que d'y croire, ça fait très peur.

Le psychanalyste ne veut pas croire à l'inconscient pour se recruter. Où irait-il, s'il s'apercevait qu'il y croit à se recruter de semblants d'y croire ?

L'inconscient, lui, ne fait pas semblant. Et le désir de l'Autre n'est pas un vouloir à la manque.

Note italienne

Avril 1974

Tel qu'il se présente, le groupe italien a ça pour lui qu'il est tripode. Ça peut suffire à faire qu'on s'assoie dessus.

Pour faire le siège du discours psychanalytique, il est temps de le mettre à l'essai : l'usage tranchera de son équilibre.

Qu'il pense – « avec ses pieds » – c'est ce qui est à la portée de l'être parlant dès qu'il vagit.

Encore fera-t-on bien de tenir pour établi, au point présent, que voix pour-ou-contre est ce qui décide de la prépondérance de la pensée si les pieds marquent temps de discorde.

Je leur suggère de partir de ce dont j'ai dû faire refonte d'un autre groupe, nommément l'EFP.

L'analyste dit de l'École, AE, désormais s'y recrute de se soumettre à l'épreuve dite de la passe à quoi cependant rien ne l'oblige, puisqu'aussi bien l'École en délègue certains qui ne s'y offrent pas, au titre d'analyste membre de l'École, AME.

Le groupe italien, s'il veut m'entendre, s'en tiendra à nommer ceux qui y postuleront leur entrée sur le principe de la passe prenant le risque qu'il n'y en ait pas.

Ce principe est le suivant, que j'ai dit en ces termes.

L'analyste ne s'autorise que de lui-même, cela va de soi. Peu lui chaut d'une garantie que mon École lui donne sans doute sous le chiffre ironique de l'AME. Ce n'est pas avec cela qu'il opère. Le groupe italien n'est pas en état de fournir cette garantie.

Ce à quoi il a à veiller, c'est qu'à s'autoriser de lui-même il n'y ait que de l'analyste.

Car ma thèse, inaugurante de rompre avec la pratique par quoi de prétendues Sociétés font de l'analyse une agrégation, n'implique pas pour autant que n'importe qui soit analyste.

Car en ce qu'elle énonce, c'est de l'analyste qu'il s'agit. Elle suppose qu'il y en ait.

S'autoriser n'est pas s'auto-ri(tuali)ser.

Car j'ai posé d'autre part que c'est du pas-tout que relève l'analyste.

Pas-tout être à parler ne saurait s'autoriser à faire un analyste. À preuve que l'analyse y est nécessaire, encore n'est-elle pas suffisante.

Seul l'analyste, soit pas n'importe qui, ne s'autorise que de lui-même.

Il y en a, maintenant c'est fait : mais c'est de ce qu'ils fonctionnent. Cette fonction ne rend que probable l'ex-sistence de l'analyste. Probabilité suffisante pour garantir qu'il y en ait : que les chances soient grandes pour chacun, les laisse pour tous insuffisantes.

S'il convenait pourtant que ne fonctionnent que des analystes, le prendre pour but serait digne du tripode italien.

Je voudrais frayer ici cette voie s'il veut la suivre.

Il faut pour cela (c'est d'où résulte que j'aie attendu pour la frayer), il faut pour cela du réel tenir compte. Soit de ce qui ressort de notre expérience du savoir.

Il y a du savoir dans le réel. Quoique celui-là, ce ne soit pas l'analyste, mais le scientifique qui a à le loger.

L'analyste loge un autre savoir, à une autre place mais qui du savoir dans le réel doit tenir compte. Le scientifique produit le savoir, du semblant de s'en faire le sujet. Condition nécessaire mais pas suffisante. S'il ne séduit pas le maître en lui voilant que c'est là sa ruine, ce savoir restera enterré comme il le fut pendant vingt siècles où le scientifique se crut sujet, mais seulement de dissertation plus ou moins éloquente.

Je ne reviens à ce trop connu que pour rappeler que l'analyse dépend de cela, mais que pour lui, de même, ça ne suffit pas.

Il fallait que la clamour s'y ajoute d'une prétendue humanité pour qui le savoir n'est pas fait puisqu'elle ne le désire pas.

Il n'y a d'analyste qu'à ce que ce désir lui vienne, soit que déjà par là il soit le rebut de ladite (humanité).

Je dis déjà : c'est là la condition dont par quelque côté de ses aventures, l'analyste doit la marque porter. À ses congénères de « savoir » la trouver. Il saute aux yeux que ceci suppose un autre savoir d'auparavant élaboré, dont le savoir scientifique a donné le modèle et porte la responsabilité. C'est celle même que je lui impute, d'avoir aux seuls rebuts de la docte ignorance, transmis un désir inédit. Qu'il s'agit de vérifier : pour faire de l'analyste. Quoi qu'il en soit de ce que la science doit à la structure hystérique, le roman de Freud, ce sont ses amours avec la vérité.

Soit le modèle dont l'analyste, s'il y en a un, représente la chute, le rebut ai-je dit, mais pas n'importe lequel.

Croire que la science est vraie sous le prétexte qu'elle est transmissible (mathématiquement) est une idée proprement délirante que chacun de ses pas réfute en rejetant aux vieilles lunes une première formulation. Il n'y a de ce fait aucun progrès qui soit notable faute d'en savoir la suite. Il y a seulement la découverte d'un savoir dans le réel. Ordre qui n'a rien à faire avec celui imaginé d'avant la science, mais que nulle raison n'assure d'être un bon heur.

L'analyste, s'il se vanne du rebut que j'ai dit, c'est bien d'avoir un aperçu de ce que l'humanité se situe du bon heur (c'est où elle baigne : pour elle n'y a que bon heur), et c'est en quoi il doit avoir cerné la cause de son horreur de sa propre, à lui, détachée de celle de tous, horreur de savoir.

Dès lors il sait être un rebut. C'est ce que l'analyse a dû lui faire au moins sentir. S'il n'en est pas porté à l'enthousiasme, il peut bien y avoir eu analyse, mais d'analyste aucune chance. C'est ce que ma « passe », de fraîche date, illustre souvent : assez pour que les passeurs s'y déshonorent à laisser la chose incertaine, faute de quoi le cas tombe sous le coup d'une déclinaison polie de sa candidature.

C'aura une autre portée dans le groupe italien, s'il me suit en cette affaire. Car à l'École de Paris, il n'y a pas de casse pour autant. L'analyste ne s'autorisant que de lui-même, sa faute passe aux passeurs et la séance continue pour le bonheur général, teinté pourtant de dépression.

Ce que le groupe italien gagnerait à me suivre, c'est un peu plus de sérieux que ce à quoi je parviens avec ma prudence. Il faut pour cela qu'il prenne un risque.

J'articule maintenant les choses pour des gens qui m'entendent. Il y a l'objet (*a*). Il ex-siste maintenant, de ce que je l'ais construit. Je suppose qu'on en connaît les quatre substances épisodiques, qu'on sait à quoi il sert, de s'envelopper de la pulsion par quoi chacun se vise au cœur et n'y atteint que d'un tir qui le rate.

Ça fait support aux réalisations les plus effectives, – et aussi bien aux réalités les plus attachantes.

Si c'est le fruit de l'analyse, renvoyez ledit sujet à ses chères études. Il ornera de quelques potiches supplémentaires le patrimoine censé faire la bonne humeur de Dieu. Qu'on aime à le croire, ou que ça révolte, c'est le même prix pour l'arbre généalogique d'où subsiste l'inconscient.

Le ga(r)s ou la garce en question y font relais congru.

Qu'il ne s'autorise pas d'être analyste, car il n'aura jamais le temps de contribuer au savoir, sans quoi il n'y a pas de chance que l'analyse continue à faire prime sur le marché, soit : que le groupe italien ne soit pas voué à l'extinction.

Le savoir en jeu, j'en ai émis le principe comme du point idéal que tout permet de supposer quand on a le sens de l'épure : c'est qu'il n'y a pas de rapport sexuel, de rapport j'entends, qui puisse se mettre en écriture.

Inutile à partir de là d'essayer, me dira-t-on, certes pas vous, mais si vos candidats, c'est un de plus à retoquer, pour n'avoir nulle chance de contribuer au savoir sans lequel vous vous éteindrez.

Sans essayer ce rapport de l'écrire, pas moyen en effet d'arriver à ce que j'ai, du même coup que je posais son inexistence, proposé comme un but par où la psychanalyse s'égalerait à la science : à savoir démontrer que ce rapport est impossible à écrire, soit que c'est en cela qu'il n'est pas affirmable mais aussi bien non réfutable : au titre de la vérité.

Avec pour conséquence qu'il n'y a pas de vérité qu'on puisse dire toute, même celle-ci, puisque celle-ci on ne la dit ni peu ni prou. La vérité ne sert à rien qu'à faire la place où se dénonce ce savoir.

Mais ce savoir n'est pas rien. Car ce dont il s'agit, c'est qu'accédant au réel, il le détermine tout aussi bien que le savoir de la science.

Naturellement ce savoir n'est pas du tout cuit. Car il faut l'inventer.

Ni plus ni moins, pas le découvrir puisque la vérité n'est là rien de plus que bois de chauffage, je dis bien : la vérité telle qu'elle procède de la f...trerie (orthographe à commenter, ce n'est pas la f...terie).

Le savoir par Freud désigné de l'inconscient, c'est ce qu'invente l'humus humain pour sa pérennité d'une génération à l'autre, et maintenant qu'on l'a inventorié, on sait que ça fait preuve d'un manque d'imagination éperdu.

On ne peut l'entendre que sous bénéfice de cet inventaire : soit de laisser en suspens l'imagination qui y est courte, et de mettre à contribution le symbolique et le réel qu'ici l'imaginaire noue (c'est pourquoi on ne peut le laisser tomber) et de tenter, à partir d'eux, qui tout de même ont fait leurs preuves dans le savoir, d'agrandir les ressources grâce à quoi ce fâcheux rapport, on parviendrait à s'en passer pour faire l'amour plus digne que le foisonnement de bavardage, qu'il constitue à ce jour – *sicut palea*, disait le saint Thomas en terminant sa vie de moine. Trouvez-moi un analyste de cette taille, qui brancherait le truc sur autre chose que sur un organon ébauché.

Je conclus : le rôle des passeurs, c'est le tripode lui-même qui l'assurera jusqu'à nouvel ordre puisque le groupe n'a que ces trois pieds.

Tout doit tourner autour des écrits à paraître.

Préface à l'édition anglaise du Séminaire XI

Quand l'esp d'un laps, soit puisque je n'écris qu'en français : l'espace d'un lapsus, n'a plus aucune portée de sens (ou interprétation), alors seulement on est sûr qu'on est dans l'inconscient. On le sait, soi.

Mais il suffit que s'y fasse attention pour qu'on en sorte. Pas d'amitié n'est là qui cet inconscient le supporte.

Resterait que je dise une vérité. Ce n'est pas le cas : je rate. Il n'y a pas de vérité qui, à passer par l'attention, ne mente.

Ce qui n'empêche pas qu'on courre après.

Il y a une certaine façon de balancer stembrouille qui est satisfaisante pour d'autres raisons que formelles (symétrie par exemple). Comme satisfaction, elle ne s'atteint qu'à l'usage, à l'usage d'un particulier. Celui qu'on appelle dans le cas d'une psychanalyse (psych =, soit fiction d') analysant. Question de pur fait : des analysants, il y en a dans nos contrées. Fait de réalité humaine, ce que l'homme appelle réalité.

Notons que la psychanalyse a, depuis qu'elle ex-siste, changé. Inventée par un solitaire, théoricien incontestable de l'inconscient (qui n'est ce qu'on croit, je dis : l'inconscient, soit réel, qu'à m'en croire), elle se pratique maintenant en couple. Soyons exact, le solitaire en a donné l'exemple. Non sans abus pour ses disciples (car disciples, ils n'étaient que du fait que lui, ne sût pas ce qu'il faisait).

Ce que traduit l'idée qu'il en avait : peste, mais anodine là où il croyait la porter, le public s'en arrange.

Maintenant, soit sur le tard, j'y mets mon grain de sel : fait d'hystoire autant dire d'hystérie : celle de mes collègues en l'occasion, cas infime, mais où je me trouvais pris d'aventure pour m'être intéressé à quelqu'un qui m'a fait glisser jusqu'à eux m'avoir imposé Freud, l'Aimée de ma thèse.

J'eusse préféré oublier ça : mais on n'oublie pas ce que le public vous rappelle.

Donc il y a l'analyste à compter dans la cure. Il ne compterait pas, j'imagine, socialement, s'il n'y avait Freud à lui avoir frayé la voie. Freud, dis-je, pour le nommer lui. Car nommer quelqu'un analyste, personne ne peut le faire et Freud n'en a nommé aucun. Donner des bagues aux initiés, n'est pas nommer. D'où ma proposition que l'analyste ne s'historise que de lui-même : fait patent. Et même s'il se fait confirmer d'une hiérarchie.

Quelle hiérarchie pourrait lui confirmer d'être analyste, lui en donner le tampon ? Ce qu'un Cht me disait, c'est que je l'étais, né. Je répudie ce certificat : je ne suis pas un poète, mais un poème. Et qui s'écrit, malgré qu'il ait l'air d'être sujet.

La question reste de ce qui peut pousser quiconque, surtout après une analyse, à s'hystoriser de lui-même.

Ça ne saurait être son propre mouvement puisque sur l'analyste, il en sait long, maintenant qu'il a liquidé, comme on dit, son transfert-pour. Comment peut lui venir l'idée de prendre le relais de cette fonction ?

Autrement dit y a-t-il des cas où une autre raison vous pousse à être analyste que de s'installer, c'est-à-dire de recevoir ce qu'on appelle couramment du fric, pour subvenir aux besoins de vos à-charge, au premier rang desquels vous vous trouvez vous-même, — selon la morale juive (celle où Freud en restait pour cette affaire).

Il faut avouer que la question (la question d'une autre raison) est exigible pour supporter le statut d'une profession, nouvelle-venue dans l'hystoire. Hystoire que nous ne disons pas éternelle parce que son *aetas* n'est sérieux qu'à se rapporter au nombre réel, c'est-à-dire au sériel de la limite.

Pourquoi dès lors ne pas soumettre cette profession à l'épreuve de cette vérité dont rêve la fonction dite inconscient, avec quoi elle tripote ? Le mirage de la vérité, dont seul le mensonge est à attendre (c'est ce qu'on appelle la résistance en termes polis) n'a d'autre terme que la satisfaction qui marque la fin de l'analyse.

Donner cette satisfaction étant l'urgence à quoi préside l'analyse, interrogeons comment quelqu'un peut se vouer à satisfaire ces cas d'urgence.

Voilà un aspect singulier de cet amour du prochain mis en exergue par la tradition judaïque. Même à l'interpréter chrétien-nement, c'est-à-dire comme jean-f...trerie hellénique, ce qui se présente à l'analyste est autre chose que le prochain : c'est le tout-venant d'une demande qui n'a rien à voir avec la rencontre (d'une personne de Samarie propre à dicter le devoir christique). L'offre est antérieure à la requête d'une urgence qu'on n'est pas sûr de satisfaire, sauf à l'avoir pesée.

D'où j'ai désigné de la passe cette mise à l'épreuve de l'hystorisation de l'analyse, en me gardant, cette passe, de l'imposer à tous parce qu'il n'y a pas de tous en l'occasion, mais des épars désassortis. Je l'ai laissée à la disposition de ceux qui se risquent à témoigner au mieux de la vérité menteuse.

Je l'ai fait d'avoir produit la seule idée concevable de l'objet, celle de la cause du désir, soit de ce qui manque.

Le manque du manque fait le réel, qui ne sort que là, bouchon. Ce bouchon que supporte le terme de l'impossible, dont le peu que nous savons en matière de réel, montre l'antinomie à toute vraisemblance.

Je ne parlerai de Joyce où j'en suis cette année, que pour dire qu'il est la conséquence la plus simple d'un refus combien mental d'une psychanalyse, d'où est résulté que dans son œuvre il l'illustre. Mais je n'ai fait encore qu'effleurer ça, vu mon embarras quant à l'art, où Freud se baignait non sans malheur.

Je signale que comme toujours les cas d'urgence m'empêtraient pendant que j'écrivais ça.

J'écris pourtant, dans la mesure où je crois le devoir, pour être au pair avec ces cas, faire avec eux la paire.

Lettre de dissolution de l'EFP

Je parle sans le moindre espoir – de me faire entendre notamment.

Je sais que je le fais – à y ajouter ce que cela comporte d'inconscient.

C'est là mon avantage sur l'homme qui pense et ne s'aperçoit pas que d'abord il parle. Avantage que je ne dois qu'à mon expérience.

Car dans l'intervalle de la parole qu'il méconnaît à ce qu'il croit faire pensée, l'homme se prend les pieds, ce qui ne l'encourage pas.

De sorte que l'homme pense débile, d'autant plus débile qu'il enrage... justement de se prendre les pieds.

Il y a un problème de l'École. Ce n'est pas une énigme. Aussi, je m'y oriente, point trop tôt.

Ce problème se démontre tel, d'avoir une solution : c'est la *dis* – la dissolution.

À entendre comme de l'Association qui, à cette École, donne statut juridique.

Qu'il suffise d'un qui s'en aille pour que tous soient libres, c'est, dans mon nœud, vrai de chacun, il faut que ce soit moi dans mon École.

Je m'y résous pour ce qu'elle fonctionnerait, si je ne me mettais en travers, à rebours de ce pour quoi je l'ai fondée.

Soit pour un travail, je l'ai dit – qui, dans le champ que Freud a ouvert, restaure le soc tranchant de sa vérité – qui ramène la praxis originale qu'il a instituée sous le nom de psychanalyse dans le devoir qui lui revient en notre monde – qui, par une critique assidue, y dénonce les déviations et les compromissions qui amortissent son progrès en dégradant son emploi. Objectif que je maintiens.

C'est pourquoi je dissois. Et ne me plains pas des dits « membres de l'École freudienne » – plutôt les remercié-je, pour avoir été par eux enseigné, d'où moi, j'ai échoué – c'est-à-dire me suis pris les pieds.

Cet enseignement m'est précieux. Je le mets à profit.

Autrement dit, je persévere.

Et appelle à s'associer derechef ceux qui, ce janvier 1980, veulent poursuivre avec Lacan.

Que l'écrit d'une candidature les fasse aussitôt connaître de moi. Dans les 10 jours, pour couper court à la débilité ambiante, je publierai les adhésions premières que j'aurai agréées, comme engagements de « critique assidue » de ce qu'en matière de « déviations et compromissions » l'EFP a nourri.

Démontrant en acte que ce n'est pas de leur fait que mon École serait Institution, effet de groupe consolidé, aux dépens de l'effet de discours attendu de l'expérience, quand elle est freudienne. On sait ce qu'il en a coûté, que Freud ait permis que le groupe psychanalytique l'emporte sur le discours, devienne Église.

L'Internationale, puisque c'est son nom, se réduit au symptôme qu'elle est de ce que Freud en attendait. Mais ce n'est pas elle qui fait poids. C'est l'Église, la vraie, qui soutient le marxisme de ce qu'il lui redonne sang nouveau... d'un sens renouvelé. Pourquoi pas la psychanalyse, quand elle vire au sens ?

Je ne dis pas ça pour un vain persiflage.

La stabilité de la religion vient de ce que le sens est toujours religieux.

D'où mon obstination dans ma voie de mathèmes – qui n'empêche rien, mais témoigne de ce qu'il faudrait pour, l'analyste, le mettre au pas de sa fonction.

Si je père-sévère, c'est que l'expérience faite appelle contre-expérience qui compense.

Je n'ai pas besoin de beaucoup de monde. Et il y a du monde dont je n'ai pas besoin.

Je les laisse en plan afin qu'ils me montrent ce qu'ils savent faire, hormis m'encombrer, et tourner en eau de boudin un enseignement où tout est pesé.

Ceux que j'admettrai avec moi feront-ils mieux ? Au moins pourront-ils se prévaloir de ce que je leur en laisse la chance.

Le directoire de l'EFP, tel que je l'ai composé, expédiera ce qui se traîne d'affaires dites courantes, jusqu'à ce qu'une Assemblée extraordinaire, d'être la dernière, convoquée en temps voulu conformément à la loi, procède à la dévolution de ses biens, qu'auront estimés les trésoriers, René Bailly et Solange Faladé.

Jacques LACAN
Guitrancourt, ce 5 janvier 1980

Lettre de la Cause freudienne

Il y a du refoulé. Toujours. C'est irréductible.

Élaborer l'inconscient, comme il se fait dans l'analyse, n'est rien qu'y produire ce trou. Freud lui-même, je le rappelle, en fait état.

Cela me paraît confluier pertinemment à la mort.

À la mort que j'en identifie de ce que, « comme le soleil » dit l'autre, elle ne se peut regarder en face.

Aussi, pas plus que quiconque, je ne la regarde. Je fais ce que j'ai à faire, qui est de faire face au fait, frayé par Freud, de l'inconscient.

Là-dedans, je suis seul.

Puis, il y a le groupe. J'entends que « La Cause », tienne le coup.

– Le cartel fonctionne. Il suffit de n'y pas faire obstacle, sauf à vectorialiser, ce dont je donne la formule, et permuter.

– Un Directoire gère. Ses responsables, en place pour deux ans – après quoi, changent.

– Des commissions les assistent, pour deux ans aussi.

– Une Assemblée annuelle, dite administrative, a à connaître de la marche des choses; instance, elle, permanente.

– Tous les deux ans, un Congrès, où tous sont conviés.

– Un Conseil enfin, dit statutaire, est garant de ce que j'institue.

La Cause aura son École. D'où procédera l'AME, de la Cause freudienne maintenant.

La passe produira l'AE nouveau – toujours nouveau de l'être pour le temps de témoigner dans l'École, soit trois ans.

Car mieux vaut qu'il passe, cet AE, avant que d'aller droit s'encastrer dans la caste.

Jacques Lacan
Ce 23 octobre 1980

Les textes statutaires

Charte de l'IF-EPFCL et annexes

Mise à jour après l'assemblée générale de septembre 2020

«... s'il y a quelque chose qui est à faire, dans l'analyse, c'est l'institution de cet autre champ énergétique, qui nécessiterait d'autres structures que celles de la physique, et qui est le champ de la jouissance. Pour ce qui est du champ de la jouissance – hélas, qu'on n'appellera jamais, car je n'aurai sûrement pas le temps même d'en ébaucher les bases, le champ lacanien, mais je l'ai souhaité, il y a des remarques à faire.»

Jacques Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII, L'envers de la psychanalyse*,
éd. du Seuil, Paris, 1991, p. 93.

L'Internationale des Forums du Champ lacanien (IFCL) a pour but de fédérer les activités des Forums du Champ lacanien (FCL) dont l'initiative a été lancée à Barcelone, en juillet 1998, et de développer entre eux de nouveaux liens de travail.

Ces Forums trouvent leur origine lointaine dans la dissolution en 1980 de l'École de Lacan, l'EFP. Ils sont issus du courant qui à cette date, en France, a opté pour une nouvelle École, l'École de la Cause freudienne. Elle s'est ensuite étendue en Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Colombie, Espagne, Israël, Italie, Venezuela, etc. Après la crise de 1998 les Forums tentent une contre-expérience. Nés d'une opposition au mésusage de l'Un dans la psychanalyse, ils visent à une alternative institutionnelle orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan.

L'Assemblée de l'IF, réunie le 16 décembre 2001 à Paris, a proclamé la création de l'École de l'IF, École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL), conformément à ce qui était prévu dans sa Charte de 1999.

De ce fait, l'IF s'intitule désormais IF-EPFCL.

Partout où il y a des dispositifs d'École, qu'ils soient épistémiques ou de la Garantie, l'intitulé de l'ensemble Forum-École devient : École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL) de X. Soit EPFCL-France, EPFCL-Espagne, FFCL-F9 ou EPFCL Espagne-FOE-Galice-Malaga, EPFCL-Italie, EPFCL-Brésil, EPFCL-AL-Nord, et EPFCL-AL-Sud.

I. Les Forums du Champ lacanien

A. Définition

Les Forums associés dans l'IF sont du Champ lacanien. Ils empruntent et ils réfèrent leur intitulé aux développements que Jacques Lacan a consacrés à cette notion dans son séminaire *L'envers de la psychanalyse*.

Leur objectif principal se déduit à la fois de leur origine et de cette référence : contribuer à la présence et au maintien des enjeux du discours analytique dans les conjonctures du siècle.

Ces Forums du Champ lacanien ne sont pas des Écoles et ne délivrent aucune garantie analytique. On peut leur appliquer ce que Lacan disait de la Cause freudienne après la dissolution de l'EFP : « elle n'est pas École, mais champ », et aussi : « elle aura son École ».

B. Finalités

L'objectif principal des Forums, précédemment énoncé, se décline sur trois axes : la critique, l'articulation avec les autres discours, la polarisation vers une École de psychanalyse :

1. Les Forums sont nés d'une exigence quant aux conditions du maintien du discours analytique. Conformément à cette origine, la critique de ce qui se dit au nom de la psychanalyse dans l'ensemble des divers courants du mouvement analytique et celle des pratiques institutionnelles qui se proposent de la porter, restera l'une de leurs finalités constantes. Les Forums ont commencé avec le débat critique, ils veilleront à en maintenir l'exigence, au gré des conjonctures à venir.

2. Les Forums étant du Champ lacanien, lequel inclut l'ensemble des discours régulateurs des jouissances, la vocation propre des Forums est d'assurer la répercussion et l'incidence du discours analytique au sein des autres discours. C'est dire que les connexions avec les pratiques sociales et politiques qui s'affrontent aux symptômes du temps, les liens avec d'autres praxis théoriques (sciences, philosophie, art, religion, etc.) seront tout spécialement de leur ressort.

3. Les Forums ne sont pas sans être orientés vers l'École d'où ils prennent leur sens, car c'est l'École qui se voue à cultiver le discours analytique. L'expérience prouve que ce discours, toujours menacé par le refoulement, par la tendance à se perdre et à se résorber dans le discours commun, est à la merci des contingences de l'acte analytique.

Une École est faite pour soutenir cette contingence en lui donnant l'appui d'une communauté qu'anime le transfert de travail. Par les cures, les contrôles, le travail personnel sur les textes, l'élaboration à plusieurs dans les cartels, l'épreuve de transmission de la passe, elle s'efforce de faire circuler et de soumettre au contrôle le savoir que l'expérience dépose et sans lequel il n'est point d'acte analytique.

Les Forums ne sont pas École mais ils sont partie prenante du maintien de ces objectifs d'École. Ils se donnent pour objectif de préparer un retour à l'École voulue par Lacan, dans le cadre des nécessités de notre temps.

L'École est régie par le texte les « Principes pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et de Jacques Lacan », actualisés au fil des ans par le vote de tous les membres de l'École.

L'ensemble Forum/École fonctionne en liaison solidaire avec les Collèges cliniques des Formations du Champ lacanien.

C. Fonctionnement

Les Forums composés d'un minimum de dix membres ont et peuvent avoir des formes diverses : associations ou fédérations, nationales ou locales, dotées de structures, qu'elles aient ou non statut juridique, et qui ont admis des membres payant une cotisation.

Ces Forums, qu'ils aient ou non statut juridique, fonctionnent selon la règle démocratique. Les responsables des instances sont choisis par la voie de l'élection, à bulletin secret, pour une durée de deux années maximum, la règle de permutation s'appliquant à toutes les charges de gestion.

Dans ce cadre, les choix nécessaires se décident au cas par cas, chaque Forum se dotant des instances et de tous les moyens nécessaires à la réalisation de ses fins : commissions, cartels, débats, colloques, rendez-vous, bulletins d'information, publications, etc.

Les Forums fonctionnent donc selon le principe d'initiative, que limite seul, éventuellement, le principe de solidarité. Le principe d'initiative s'entend aisément : il veille à ce que le fonctionnement bureaucratique n'étouffe pas les idées nouvelles et ne fasse pas obstacle aux entreprises inattendues quand elles sont compatibles avec les finalités des Forums. Le principe de solidarité rappelle plutôt que dans un ensemble lié par un projet commun, les actes de l'un, qu'il s'agisse d'un membre ou de tout un Forum, engagent l'ensemble des autres par ses conséquences. Il invite donc à la concertation à tous les niveaux et à la responsabilité de chacun.

L'IF n'exerce sur le fonctionnement des Forums aucune fonction de direction.

D. Admission de nouveaux Forums

Pour créer un Forum, il faut un minimum de dix personnes. Lorsqu'un nouveau Forum en formation sollicite son admission dans l'IF, il le fait auprès du CRIF en exercice. Celui-ci instruit la demande, puis la présente à l'Assemblée de l'IF, en présence de membres du Forum. L'Assemblée se prononce sur l'admission.

Admission des Forums en formation

« Quand un ensemble de personnes veut être admis comme Forum en formation – condition pour être admis plus tard comme Forum de l'IF avec 10 membres minimum –, il en fait la demande auprès du représentant de sa zone, en mentionnant l'origine de l'initiative, la date des premières réunions, la liste et les coordonnées des participants.

Après informations, le CRIF peut admettre cet ensemble comme « Forum en formation » et l'Assemblée en est informée.

La durée minimum d'un Forum en formation est de deux ans après son admission.

Durant ce temps les activités du Forum en formation devront permettre à chaque membre :

- d'engager une formation dans les cartels, nos organes de base et, au-delà de sa formation personnelle éventuelle, de suivre les activités plus larges de la zone ;
- de commencer à s'intégrer dans la communauté de travail de sa zone au-delà des liens singuliers noués dans le groupe ;
- de connaître les principes et les structures qui organisent l'IF et l'École qui l'orientent.

Durant ces deux ans les activités des Forums en formation peuvent être annoncées sur la liste locale de la zone, sous l'intitulé « Forum en formation de... » afin qu'elles soient connues au fur et à mesure de sa zone et de son représentant.

Chaque représentant tient le registre de ces activités diverses, le transmet à l'ensemble de son CRIF, qui à son tour le transmet le cas échéant au CRIF suivant, lequel au terme des deux ans peut présenter à l'Assemblée la demande d'intégration de ce Forum dans l'IF.

2. L'Internationale des Forums du Champ lacanien

L'IF est une fédération des Forums du Champ lacanien. Ses membres institutionnels sont les associations ou fédérations des FCL, nationales ou régionales, qui adoptent la présente Charte et celles qui, dans l'avenir, seraient admises à s'y fédérer. Les membres de chacun de ces ensembles sont eux-mêmes membres de l'IF.

L'IF peut admettre un membre individuel à titre transitoire pour une durée d'un an, dans la perspective de la création d'un Forum, à condition qu'il en fasse la demande et que celle-ci soit acceptée par l'Assemblée.

A. Finalités

L'IF est une structure de représentation et de cohésion de l'ensemble constitué par les Forums. Elle ne dispose d'aucun pouvoir de décision sur la gestion interne des Forums qui la composent.

Son objet est donc d'assurer les connexions, tant nationales qu'internationales, entre les divers Forums du CL dans le monde, de créer tous les moyens susceptibles de favoriser les échanges, la circulation des informations et les publications propres à consolider le réseau des liens épistémiques qui font une communauté de travail.

B. Administration

L'IF fonctionne selon le principe d'une direction collégiale. Elle comprend deux instances, qui permutent tous les deux ans et dont les membres ne sont pas immédiatement rééligibles à la même fonction :

- un Collège des représentants des grandes zones linguistico-géographiques ;
- un Collège des délégués des Forums.

L'EPFCL comprend deux instances internationales :

- le Collège international de la garantie (CIG) ;
- le Collège d'animation et d'orientation de l'École (CAOE).

À ces quatre instances s'ajoute à partir de 2020 une instance supplémentaire qui permute tous les deux ans de la moitié de ses membres :

– un Laboratoire international de la politique de la psychanalyse de l'IF et de son École.

Le Collège des représentants (CRIF)

Il représente l'unité de l'ensemble. Sa fonction est double : assurer la circulation des informations et mener à bien les actions décidées par l'Assemblée sous l'impulsion venue des Forums et de l'École.

Il se charge d'assurer la circulation des informations émanées des Forums et des dispositifs d'École. Il les recueille via les délégués et les diffuse dans l'ensemble. Il lui incombe aussi de réaliser les publications de l'IF.

Par ailleurs, il étudie et diffuse en juin de chaque année les demandes d'admission à l'IF-EPFCL présentées soit par les Forums en formation, soit à titre de membre transitoire et il les soumet à l'Assemblée qui décide. Le Collège des représentants facilite le travail des Forums en formation.

Avant toute déclaration, chaque initiative pour la création d'un nouveau Forum ou association de Forum doit être adressée au représentant de la zone concernée pour examen et discussion collégiale. Il revient au représentant de chaque zone de décider de la pertinence de la diffusion d'informations sur la liste IF-EPFCL en cas d'incertitude du modérateur. Si besoin le représentant pourra consulter l'ensemble du CRIF.

Il convoque l'Assemblée, si possible à l'occasion des Rendez-vous internationaux. Il en établit l'ordre du jour à partir des avis des Forums. Il présente un rapport sur les tâches effectuées, soumet, s'il y a lieu, son bilan financier et propose le montant de la cotisation.

Deux mois et demi avant la date des Assemblées, le CRIF annonce sur la liste l'ouverture de la période préparatoire aux Assemblées. Les instances internationales, les Forums et/ou les membres qui ont des questions ou des propositions à soumettre les diffusent pour discussion sur cette liste.

Quinze jours avant les Assemblées, sur la base des débats qui auront eu lieu et des avis recueillis, le CRIF et le CAOE établissent et diffusent respectivement les ordres du jour actualisés des Assemblées de l'IF et de l'École.

La mission du Collège des représentants étant de transmission et d'exécution, il consulte l'Assemblée des votants par voie électronique pour toute décision qui ne serait pas de stricte application du règlement de la charte et agit en fonction de la majorité des avis transmis.

Composition du Collège des représentants

Le Collège est composé par les représentants des zones.

Il élit son Secrétaire et répartit les tâches à accomplir entre ses membres.

Chacun des membres du Collège est élu, pour deux ans, par l'ensemble qu'il représente. Le vote se fait sur candidature, à bulletin secret, dans chaque Forum. Celui-ci organise l'élection au rythme des permutations. On vote :

- en Argentine pour le représentant d'Amérique latine-Sud,
- en Colombie, au Venezuela, à Porto Rico et au Panama pour le représentant de l'Amérique latine-Nord,
- en Australie, en Angleterre, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Israël et à Londres pour le représentant de la zone anglophone,
- au Brésil pour le représentant du Brésil,
- en Espagne pour le représentant d'Espagne,
- en France, en Belgique, pour le représentant de la zone francophone,
- en Italie pour le représentant de l'Italie,
- dans les Forums de la zone plurilingue pour le représentant de la zone.

Clause provisoire pour les deux prochaines élections du représentant de la zone plurilingue (clause qui sera à réétudier au bout de 4 ans avec les membres de la zone).

Chaque Forum de la zone qui le souhaite élit, sur candidature, à bulletin secret, un de ses membres, parlant anglais ou français, candidat à être représentant pour la zone. On procède ensuite à un tirage au sort parmi les élus des 6 Forums pour la première élection et pour la deuxième élection parmi les élus des 5 autres Forums.

Pour la première application de cette clause chaque Forum procédera à l'élection de son éventuel représentant à la date qui lui conviendra mais avant la date fixée pour le tirage au sort. Une fois la clause provisoire entérinée par l'Assemblée de septembre 2018, le tirage au sort du représentant parmi les candidats élus dans les Forums aura lieu lors de la réunion du Conseil d'Orientation de l'EPFCL-France du 26 septembre 2018.

Pour la deuxième élection, le tirage au sort se fera sous la responsabilité du représentant sortant de la zone plurilingue, lors de l'Assemblée 2020.

Le Collège des délégués (CD)

Les délégués assurent l'articulation entre leur Forum et les trois Collèges internationaux.

Ils participent aux comités de rédaction composés par les Collèges internationaux. Leur rôle à l'égard de l'École est défini dans les « Principes ».

Ils transmettent régulièrement les informations pertinentes qui sont à diffuser immédiatement ou qui méritent de paraître dans le bulletin, et plus généralement toutes les suggestions émanant de leur Forum. De même, ils répercutent dans leur Forum les diverses informations retransmises par le Collège des représentants concernant l'ensemble des autres Forums. Après l'Assemblée, ils rendent compte à leur Forum des débats de l'Assemblée, à partir du compte rendu qu'il leur revient de diffuser.

Composition du Collège des délégués

Il comprend les délégués des Forums. Chaque délégué est élu, sur candidature, à bulletin secret, pour deux ans maximum, par les membres de son Forum

national ou local à jour de leur cotisation. Il revient à chaque Forum d'organiser cette élection avec celle du membre du Collège des représentants, au rythme des permutations.

Le nombre des délégués

Le calcul se fait ainsi : pour 10 membres 1 délégué, puis par tranche de 10, 20 membres, 2 délégués, 30 membres, 3 délégués, etc. Le nombre des délégués est ajusté au fur et à mesure de l'évolution du nombre de membres du Forum. Chaque Forum gère ses ajustements.

Quelle que soit la date de l'élection d'un nouveau délégué, ce dernier quitte ses fonctions en même temps que les autres délégués qui sont en fonction depuis deux ans, conformément au principe de permutation.

Toutes ces modifications seront immédiatement communiquées au CRIF par le Forum concerné. Le CRIF établit la liste des votants. Il informera la personne responsable de la mise à jour de la base des données de tout changement. Les modifications seront suspendues 90 jours avant les Assemblées et jusqu'à la fin de celles-ci.

Un Forum ayant moins de dix membres peut s'associer à d'autres Forums pour être représenté dans l'Assemblée : soit à un autre Forum de moins de 10 membres pour avoir un délégué commun, soit à un Forum qui a déjà un délégué auquel il pourra transmettre ses avis, avec lequel il pourra débattre, et qui pourra le représenter dans l'Assemblée.

Là où il existe une double structure, association nationale et Forums locaux ayant admis des membres qui payent une cotisation, le pays choisit s'il veut être représenté dans l'IF-EPFCL par les délégués des Forums locaux ou par ceux de l'Association nationale. Là où il y a seulement une Association nationale, il lui reviendra de veiller, dans la mesure du possible, à ce que les divers lieux d'implantation soient représentés dans le Collège des délégués, en tenant compte du fait que les délégués s'engagent à être présents à l'Assemblée, ce qui impliquera pour eux de voyager périodiquement outre-Atlantique.

Les dispositions relatives au fonctionnement des deux Collèges pourront être précisées dans un règlement intérieur, élaboré respectivement par chacun des Collèges, qui le soumettra à l'Assemblée.

Le Laboratoire international de la politique de la psychanalyse

Un Laboratoire international de la politique de la psychanalyse de l'IF et de son École est chargé de la réflexion et de la recherche sur les objectifs et les moyens de notre École dans les urgences de l'époque sur la base des options fondamentales inscrites dans la Charte de l'IF en 1999.

Il est composé de deux membres par zone, élus sur candidature : un membre parmi les anciens représentants et anciens membres des CIG – à l'exclusion des collèges sortants (exemple avec une élection en 2020, les membres du CRIF et CIG 2018-2020 ne sont pas immédiatement candidats) – et un membre de l'École qui n'a pas été encore en fonction dans ces instances. Ses membres permutent tous les deux ans de la moitié de ses membres.

Ce Laboratoire travaille en contact étroit avec l'ensemble des membres. Pour ce faire il se met en contact avec les situations diverses de l'EPFCL via les responsables des intercartels, les délégués et les AME de chaque zone. Selon les besoins il peut aussi créer des structures *ad hoc* de concertation, ainsi que tous les relais nécessaires, par exemple des cartels, pour avoir un point de vue ajusté aux réalisités de la base des Forums des diverses zones.

Les questions étudiées et les avis émis sont transmis au fur et à mesure sur la liste IF, avant d'être condensés dans le rapport qu'il présente chaque deux ans à l'Assemblée pour débat. Il tient le Cahier des problèmes traités et le transmet au Laboratoire suivant.

Élection des représentants et des délégués

Le renouvellement des représentants et des délégués se fait tous les deux ans, après le RV. Le CRIF ouvre la période des élections. Celle-ci s'étend sur deux mois maximum. Chaque Forum a le choix des modalités de l'élection qui peut se faire, selon les cas, en réunissant les membres ou par correspondance. Mais partout, le vote se fait sur candidature, à bulletin secret, et seuls les membres dûment inscrits dans un Forum et à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente, votent. Tous les membres des Forums peuvent être candidats. Les candidatures doivent être connues 15 jours avant l'élection.

S'il arrive qu'un délégué soit indisponible en cours de mandat, le Forum élit un délégué suppléant qui reste en fonction jusqu'à la prochaine permutation.

Le dépouillement des deux votes est public. Il se fait à la fin du vote pour les Forums qui peuvent se réunir. Pour ceux qui votent par correspondance, il se fait en présence des instances du Forum, une semaine après la date de clôture des élections. Les élus le sont à la majorité simple.

Les résultats sont transmis au Collège des représentants qui se charge de les diffuser sur la liste IF-EPFCL, et via les délégués. Le document de résultats mentionne la liste nominale des membres inscrits dans le Forum à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente, le nombre de votants et la répartition des votes sur les candidats.

Élection du Laboratoire

Il est élu selon les dispositions suivantes homologues à celles fixées pour les représentants : « Il est composé de deux membres par zone, élus sur candidature : un membre parmi les anciens représentants et anciens membres des CIG – à l'exclusion des collèges sortants (exemple avec une élection en 2020, les membres du CRIF et CIG 2018-2020 ne sont pas immédiatement candidats) – et un membre de l'École qui n'a pas encore été en fonction dans ces instances. » Le renouvellement des membres du Laboratoire se fait tous les deux ans de la moitié de ses membres, après le RV. Le CRIF ouvre la période des élections. Celle-ci s'étend sur deux mois maximum. Chaque Forum a le choix des modalités de l'élection qui peut se faire, selon les cas, en réunissant les membres ou par correspondance. Mais partout, le vote se fait sur candidatures, à bulletin secret, et seuls les membres dûment inscrits dans un Forum et à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente, votent. Les candidatures doivent être connues 15 jours avant l'élection.

Le dépouillement des votes est public. Il se fait à la fin du vote pour les Forums qui peuvent se réunir. Pour ceux qui votent par correspondance, il se fait en présence des instances du Forum, une semaine après la date de clôture des élections. Les élus le sont à la majorité simple.

Les résultats sont transmis au Collège des représentants qui se charge de les diffuser sur la liste IF-EPFCL, et via les délégués. Le document de résultats mentionne la liste nominale des membres inscrits dans le Forum à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente, le nombre de votants et la répartition des votes sur les candidats.

L'Assemblée

Composition de l'Assemblée

L'Assemblée comprend : les membres de l'IF-EPFCL, les envoyés des Forums en formation, les membres individuels à titre transitoire. Tous participent aux débats de l'Assemblée, mais seuls les membres du Collège des représentants (CRIF), du Collège des délégués (CD), des trois derniers Collèges internationaux de la garantie (CIG) et Collèges d'animation et d'orientation de l'École (CAOE) et des secrétariats de la passe correspondants à ces trois CIG y disposent du droit de vote. Ils composent l'Assemblée des votants.

Fonction de l'Assemblée

Elle veille au maintien des objectifs propres aux Forums et elle prend toutes les mesures susceptibles de favoriser l'esprit de débat et de discussion. Elle décide des orientations et actions pertinentes pour l'IF-EPFCL.

L'Assemblée de l'IF se réunit tous les deux ans à l'occasion des Rendez-vous internationaux.

Quinze jours avant les Assemblées, sur la base des débats qui auront eu lieu et des avis recueillis, le CRIF, le LIPP et le CAOE établissent et diffusent respectivement les ordres du jour actualisés des Assemblées de l'IF et de l'École.

Le Collège des représentants peut consulter l'Assemblée des votants par courrier électronique quand il le juge nécessaire, ou bien quand un tiers des membres de cette assemblée le demande.

Chaque année, au mois de juin, il soumet à l'Assemblée les candidatures des nouveaux Forums.

Si un membre de l'Assemblée de votants est empêché de participer, il peut donner son pouvoir à un autre membre de cette assemblée. Chaque membre ne peut disposer que de deux procurations.

Un secrétaire de l'Assemblée, désigné sur place, est chargé d'établir un compte rendu des débats à diffuser sur la mailing liste de l'IF-EPFCL par les représentants et par les délégués dans leur Forum. Parallèlement l'ensemble des débats est enregistré pour archivage, les audio sont disponibles. Le texte des décisions votées par l'Assemblée est rédigé sur place, relu à l'Assemblée pour accord, et consigné tel que dans le compte rendu de l'Assemblée.

L'Assemblée entend le rapport du Collège des représentants, du Laboratoire et des Collèges internationaux de l'École, se prononce sur les demandes

d'admission, fixe le montant des cotisations, s'accorde sur la périodicité, les dates, les lieux, les thèmes des Rendez-vous internationaux des Forums, débat puis décide de la politique de la revue, des actions à entreprendre et se prononce sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Les votes se font habituellement à main levée. Cependant, au cas où il s'agirait des personnes, ou bien si l'Assemblée en décide autrement, on passera au vote à bulletin secret.

Quand une majorité s'abstient (50 % plus une voix) la mesure envisagée est ajournée.

Dans cette limite, les votes se font à la majorité simple quand il s'agit de répondre par oui ou non, ou bien quand on doit se prononcer entre deux choix seulement. Quand il y a plus de deux choix, 3 ou 4 ou plus, on fait un premier vote sur chacun de ces choix possibles, puis les deux choix qui ont obtenu le plus de voix sont mis en ballotage et un vote à la majorité simple les départage.

L'IF n'intervient pas dans la politique intérieure des Forums. L'Assemblée est souveraine pour tous les cas d'exception.

Articulation des Collèges cliniques et des Forums/École

Chacune de ces structures mentionne dans ses textes le Champ lacanien qui est pour nous le signifiant unitaire.

Actuellement ces collèges ont des intitulés divers, mais quels qu'ils soient, il leur sera aisément d'y adjoindre un sous-titre ou un surtitre, précisant qu'ils se placent dans les Formations cliniques du Champ lacanien.

Les enseignants des Collèges sont tous membres de l'IF.

Lors des invitations faites par un Collège, il est également prévu une activité dans le cadre du Forum ou de l'École.

Mention doit être faite dans nos statuts (IF-EPFCL) du lien de solidarité CC/Forum-École.

Les publications

I. Héritérité

La revue de l'IF et de l'EPFCL est sous la responsabilité du CRIF. Elle paraît en version électronique, reprend les contributions des RV internationaux qui pourront ensuite être éventuellement reprises en version papier par les diverses Revues des zones.

2. Le Répertoire

Il paraît tous les deux ans, juste après l'assemblée générale et les élections des nouvelles instances internationales, dans les langues de l'IF-EPFCL, sous la responsabilité du CRIF, en version PDF. On imprime 2 à 3 exemplaires au moins pour la bibliothèque. La version PDF dispose d'une option impression qui permet d'obtenir un exemplaire papier. Chaque zone décide du nombre d'exemplaires papier qu'elle imprime en fonction de la demande de ses membres. Les frais sont

prélevés sur la part locale de la cotisation IF. Les changements sont communiqués au représentant de la zone qui informe le responsable de la base de données des membres. Seuls les membres des Forums à jour de leur cotisation de l'IF-EPFCL pour les deux dernières années écoulées figurent sur le Répertoire PDF.

La version PDF est consultable sur le site international. Un moteur de recherche permet d'accéder en ligne aux informations de la base de données. La consultation en est disponible seulement pour les membres de l'IF.

Composition

Les textes de référence :

- Charte de l'IF ;
- Les textes fondateurs de Jacques Lacan mentionnés dans « Principes » ;
- Principes pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan.

Les listes de membres de l'IF et de l'EPFCL :

- Liste alphabétique des membres des Forums, nom, adresses, titres et fonctions, mention de l'appartenance à l'École et éventuellement des titres d'École AME ou AE.
- Liste nominale par Forum mentionnant l'appartenance et les titres d'École.
- Liste nominale des AME et AE.

Les instances :

- Liste des membres des Collèges internationaux.

3. Les Archives

– Documents d'archives :

La Charte. Les principes. Les répertoires. Les comptes rendus des Assemblées de l'IF. Tout autre document significatif.

– Lieux :

Les archives sont déposées au siège des associations nationales, là où il y en a. À défaut au domicile du représentant de la zone qui les tient, le cas échéant, à la disposition de chaque Forum.

Ressources de l'IF et de l'École

Les ressources sont constituées par les cotisations des membres des Forums qui ont des délégués, les dons, les ventes de brochures et toutes les ressources non interdites par la loi. Le montant des cotisations de l'IF est fixé par l'Assemblée des votants.

Le CRIF décide de l'utilisation des fonds au niveau international (publications, site, voyage, etc.). Il désigne le trésorier international en son sein qui présente son bilan lors de l'Assemblée. Chaque représentant gère les cotisations de sa zone.

Le montant des cotisations d'École pour les membres, les AME et les AE est fixé dans chaque dispositif d'École en fonction des situations locales. Ce montant s'applique pour l'ensemble de ses membres. Les membres d'École des Forums rattachés à un dispositif s'acquittent seulement de la cotisation internationale.

Les cotisations d'École sont perçues dans le Forum où les membres d'École sont inscrits et elles sont utilisées pour organiser les activités d'École.

Voir Règlement financier en annexe.

Perte de la qualité de membre

La qualité de membre de l'IF-EPFCL se perd automatiquement en cas de non-paiement par un Forum de la cotisation durant une année. La perte de la qualité de membre peut aussi être prononcée en cas de manquement grave par rapport aux objectifs fondamentaux des Forums. Elle ne peut alors être décidée que par l'Assemblée, après discussion avec les membres du Forum concerné, et par un vote à la majorité des deux tiers.

Évolution

Il appartiendra à l'Assemblée d'introduire, au fil du temps, dans le texte de la Charte, les modifications qui paraîtraient nécessaires en fonction des avis des Forums transmis par les délégués.

Dissolution

Si un tiers des membres de l'Assemblée le demande, la question de la dissolution est mise à l'ordre du jour de l'Assemblée. Elle peut alors être prononcée à la majorité des voix.

ANNEXE I

Règlement des finances de l'IF-EPFCL

GESTION DES COTISATIONS DE L'IF ET DE L'ÉCOLE

Compte et trésorier international

Un compte international de l'IF-EPFCL, géré par un trésorier international désigné par le CRIF, est créé pour gérer les dépenses internationales de l'IF et de l'École.

La trésorerie internationale et le trésorier international alternent tous les deux ans de la France à l'Amérique latine. Pour 2016-2018 le compte international sera en Argentine.

Chaque représentant appelle, centralise et gère les cotisations IF et École de sa zone, mais reverse une partie de ces cotisations sur le compte international, proportionnellement au nombre de ses membres, pour couvrir les dépenses internationales de l'IF et de l'École. Le trésorier présentera le bilan d'ensemble à chaque RV.

Suite à l'assemblée générale tenue à Rome en juillet 2010, il a été décidé que 50 % du montant des cotisations de l'IF sont gérés par le trésorier de la zone, 50 % reversés à la trésorerie internationale.

L'Assemblée de Rio en juillet 2012 a pris acte de la difficulté de fonctionnement de la trésorerie internationale mais n'a pas remis en question le principe de son fonctionnement.

La devise des cotisations

Depuis 2020, les cotisations IF et École sont fixées dans la monnaie locale de chaque pays.

Le montant des cotisations IF et École

30 euros à partir de 2009. À partir de 2020, le montant des contributions est le montant proportionnel de 30 euros établi par un indice international, en fonction de la valeur de la monnaie utilisée dans chaque pays. L'indice de référence sera l'indice Big Mac, le dernier disponible à la date d'appel des cotisations, le premier janvier de chaque année.

La proposition du CRIF sur les cotisations locales d'École des dispositifs rattachés a été adoptée en 2009. Les membres d'École des Forums rattachés à un dispositif s'acquittent seulement de la cotisation internationale.

Date d'appel des cotisations

Chaque zone organise le recueil des cotisations IF et EPFCL comme il lui convient pour l'année en cours, mais en tenant compte de la date des Assemblées et des périodes de vote, l'appel à cotisation étant fixé au premier janvier de chaque année. Pour l'inscription dans le Répertoire la date limite est le 31 décembre, date légale d'exigibilité des cotisations.

Répartition des dépenses

Les cotisations de l'IF :

Elles sont réparties pour moitié entre les dépenses internationales et locales. La part internationale couvre toutes les dépenses internationales de l'IF, notamment celles du site international, des traductions pour tous les événements internationaux (RV, Rencontre d'École) ou continentaux (Symposium ou Conférence réunissant diverses zones). Les autres frais de ces événements sont pris en charge par le paiement des inscriptions, par les subventions éventuelles et les bénéfices (ou le cas échéant les déficits) reviennent au Forum organisateur qui est responsable de son budget.

Le président (coordinateur ou directeur) du Forum qui accueille le RV international participe à la Commission d'Organisation, en raison de la responsabilité financière assumée par le Forum.

Les cotisations d'École couvrent les frais suivants :

– Étant donné l'importance de l'engagement financier des membres du CIG, sont remboursés à tous ses membres l'ensemble des frais de déplacement : billets d'avion ou de train, frais d'hébergement (dans la limite de 100 € par nuit) et de repas (dans la limite de 30 € par jour) lorsque le CIG se réunit en dehors de tout Rendez-vous international et/ou Journée nationale.

Lorsque le CIG se réunit en marge des Rencontres d'École quelles qu'elles soient, sont remboursés à tous ses membres les frais d'hébergement et de repas occasionnés par le(s) jour(s) sur place supplémentaire(s).

Quand un Forum invite un AE, il le fait à ses frais.

– Les Journées consacrées à des problèmes d'École (passe ou autre) quand elles sont organisées par un ensemble de Forums, telles que Journées européennes ou leurs homologues latino-américaines.

ANNEXE II

Appartenance à différents Forums

Pour être membre de l'IF, il faut être inscrit dans un Forum. Chaque membre de l'IF peut, s'il le souhaite, s'inscrire dans plus d'un Forum, en fonction de ses liens de travail, mais il doit avoir un Forum principal.

Celui-ci est nécessaire à l'établissement de toutes nos listes : pour le Répertoire, le paiement des cotisations internationales, la vérification des votes dans les Assemblées, l'éligibilité, etc.

Un membre inscrit dans plusieurs Forums paie les cotisations locales de chacun de ces Forums et la ou les cotisations internationales une fois seulement dans le Forum principal.

La définition du Forum principal

C'est le Forum où on vit le plus souvent, où on pratique la psychanalyse (éventuellement et principalement), où on travaille. Il correspond à l'adresse mentionnée dans le Répertoire. C'est celui où l'on vote (une seule fois) pour les fonctions

internationales (délégué, représentant, CIG), et où on peut être élu à ces mêmes fonctions.

Le nombre de membres d'un Forum

C'est le nombre des membres (10 membres minimum) pour lesquels il est le Forum principal. De même, quand il y a un ensemble de Forums, le nombre de membres de l'IF et de l'École de cet ensemble est celui des membres pour lesquels ces Forums sont leur Forum principal.

Dans la liste des membres par Forums du Répertoire, chacun est inscrit dans son Forum principal, mais il est mentionné aussi, pour chaque membre, son appartenance éventuelle à d'autres Forums supplémentaires.

Formation des Forums par division

En cas de conflit dans un Forum, un nouveau Forum ne pourra se former que sous certaines conditions ; la médiation du CRIF intervient pour deux ans. Si, au terme des deux ans, aucune solution n'est trouvée, un Forum en formation pourra être proposé par ceux qui le souhaitent.

Le site international de l'IF-EPFCL

La responsabilité du remaniement et du suivi du site international de l'IF-EPFCL est désormais confiée à Lucile Cognard du Forum du Brabant en Belgique. L'équipe d'orientation du site proposée par le CRIF est composée de Mario Binasco, Rosane Melo, Ramon Miralpeix et Colette Soler.

La liste internationale

La liste internationale diffuse toutes les informations concernant les activités qui se déroulent dans l'IF :

- les rendez-vous internationaux, les Rencontres d'École, les symposiums et Conventions inter-zone, les Journées nationales et locales, communiqués par les commissions responsables de l'événement ;
- les débats ouverts par les instances internationales, CRIF, CIG ou LIPP ;
- et plus généralement les informations des Forums, communiquées par une instance responsable du Forum, concernant leurs activités, les invitations et les publications ;
- les informations des Forums sont limitées à deux passages sur la liste pour chaque événement.

Par contre, ne figurent pas sur la liste les messages personnels, interpersonnels, ni les remerciements et congratulations diverses.

Proposition supplémentaire : un compte Twitter de l'IF où chaque Forum peut diffuser images et textes à sa guise. Pour ce faire, chaque membre et Forum qui le souhaite est invité à s'abonner au compte de l'IF (qui lui-même s'abonne aux comptes des membres et des Forums). Sont retweetées à l'ensemble des abonnés du compte IF les informations postées par les Forums et leurs membres concernant leurs activités. Aucune surcharge de boîte mail, chacun se connecte à Twitter quand il le souhaite.

ANNEXE III

Le choix de la date du Rendez-vous international

Les instances responsables dans chaque zone se prononcent avant l'Assemblée sur la période de Rendez-vous qui serait propice pour leur zone, selon que l'événement est à leur charge ou pas, et en précisant leurs critères : en fonction des vacances, de l'assistance possible, du prix des voyages, de l'activité universitaire, etc. – car tous ces critères n'ont pas le même poids. Elles diffusent ces propositions sur les listes, on peut commencer à en débattre si nécessaire pour décider ensuite dans l'Assemblée de l'intersection la plus favorable entre les diverses périodes qui ont été proposées.

Les comités scientifiques du Rendez-vous international

Les comités scientifiques des Rendez-vous internationaux comprennent une personne de chaque zone, chacune ayant été élue au niveau international, soit en tant que membre actuel ou passé du CRIF ou du LIPP, soit en tant que membre actuel ou passé du CIG

ANNEXE IV

Protection des données à caractère personnel

Proposition transitoire

Une étude approfondie en collaboration avec des légistes sera entreprise pour que la collecte des données des membres, leur gestion et leur utilisation soient conformes aux lois de protection des données à caractère personnel qui sont en vigueur dans les différents pays. Les mesures appropriées seront mises en œuvre dès que possible. Les procédures de gestion de ces données ainsi que l'organisation dédiée à la gestion de ces données devront être adaptées à cette occasion. Ainsi, plusieurs articles relatifs à l'utilisation et à la protection des données personnelles pourront être adoptés au plus tard lors de l'Assemblée de 2022 et intégrés à la Charte, complétant cette section.

Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan

Mise à jour après l'assemblée générale de septembre 2020

I. L'IF et son École

L'IFCL, Fédération des Associations des Forums du Champ lacanien, crée son École.

II. Dénomination

L'École sera dénommée : École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL). Partout où il y a des dispositifs d'École, qu'ils soient épistémiques ou de la garantie, l'intitulé de l'ensemble Forum-École devient : École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL)-X. Soit EPFCL-France, EPFCL-Espagne-FFCL, ou EPFCL-Espagne-FOE-FPG, EPFCL-Italie-FPL, EPFCL-Brésil, EPFCL-AL-Nord, et EPFCL-AL-Sud.

III. Les textes fondateurs

Les fonctions de l'École sont définies par les textes fondateurs de Jacques Lacan : l'« Acte de fondation » de l'EFP de 1964, la « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », le « Discours à l'École freudienne de Paris » prononcé en 1967 et publié en 1970, la « Préface à l'édition anglaise du Séminaire XI » de 1976, la « Note italienne » de 1973, ainsi que les textes de 1980 sur et autour de la dissolution.

IV. Les fonctions de l'École

L'École a pour fonctions de :

1. Soutenir « l'expérience originale » en quoi consiste une psychanalyse et de permettre la formation des analystes ;
2. Décerner la garantie de cette formation par le dispositif de la passe et l'agrément des analystes « qui ont fait leurs preuves » ;
3. Soutenir « l'éthique de la psychanalyse qui est la praxis de sa théorie » (Jacques Lacan).

V. Le statut de l'École

L'École n'est pas une association juridique, elle tient son statut légal des Associations des Forums où elle est implantée. Elle n'a donc pas de direction associative, mais des instances de fonctionnement internationales et locales, ajustées à ses finalités.

En chaque lieu, les statuts des Associations juridiques des Forums mentionnent leur rattachement à l'IF, l'existence de l'École de psychanalyse, ses finalités, ainsi que ses dispositifs locaux de fonctionnement, ou, à défaut, les dispositifs d'École auxquels le Forum est rattaché.

VI. Les membres

1. Ceux qui veulent s'engager dans l'École en font la demande auprès d'une commission d'accueil en suivant les conditions de l'article XIII des présents « Principes directeurs ».

2. Les admissions des membres de l'École sont prononcées par la commission d'accueil en fonction, notamment, de la participation effective aux activités de l'École et à « l'expérience de l'École » dans un cartel.

VII. Mode d'admission

Les membres de l'École sont admis par une Commission d'accueil locale issue d'une Association nationale, d'un Forum ou d'un regroupement de Forums comportant au moins 30 membres de l'École.

VIII. Les titres

L'École garantit les analystes qui relèvent de sa formation par les deux titres d'AE et d'AME définis dans la « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École ».

IX. La garantie

Elle est délivrée au niveau international par le Collège international de la garantie.

I. Définition et fonctions

a) Le Collège international de la garantie est composé de 17 membres, élus localement dans chaque dispositif, sur candidature, pour deux ans et par tous les membres d'École du dispositif à jour de leurs cotisations (Forum, IF et École) pour l'année en cours et l'année précédente.

b) Les AE sont nommés pour une durée de trois ans par l'un des cartels de la passe. Ces cartels sont plurinationaux et se composent pour deux ans au sein du Collège international de la garantie selon des modalités qui seront à définir par le collège et à consigner dans son règlement intérieur.

c) Le titre d'AME est délivré, sur proposition locale, par une commission d'agrément de 7 membres maximum, de 5 au minimum, choisis par le Collège international de la garantie en son sein.

Les commissions locales peuvent recevoir ou solliciter des propositions de la part des membres d'École.

2. Élection du Collège international de la garantie

a) Les 17 membres du Collège sont élus localement dans chaque dispositif par les membres du dispositif d'École auquel ils appartiennent, à jour de leur cotisations (Forums, IF et École) pour l'année en cours et l'année précédente. La répartition se fait proportionnellement au nombre de membres d'École de chaque dispositif. Aucun dispositif ne peut disposer à lui seul d'un nombre de membres supérieur ou égal à la moitié du Collège. Les candidats élus sur chaque liste sont ceux qui ont obtenu le plus de voix. En cas d'ex aequo entre deux candidats, on tire au sort.

b) Les éligibles : sont éligibles les AE, les AME, les passeurs qui, étant membres de l'École, ont témoigné au cours des deux dernières années.

c) Le Collège choisit en son sein, pour la durée du Collège, deux secrétaires, chargés de tenir le registre des demandes de passe, des propositions d'AME reçues et des décisions prises par les cartels de la passe et la commission d'agrément. Il rédige son règlement intérieur.

d) Modalités de défraiement des membres du Collège international de la garantie.

Étant donné l'importance de l'engagement financier des membres du CIG, sont remboursés à tous ses membres l'ensemble des frais de déplacement : billets d'avion ou de train, frais d'hébergement (dans la limite de 100 € par nuit) et de repas (dans la limite de 30 € par jour) lorsque le CIG se réunit en dehors de tout rendez-vous international et/ou journées nationales.

Lorsque le CIG se réunit en marge des Rencontres d'École quelles qu'elles soient, sont remboursés à tous ses membres les frais d'hébergement et de repas occasionnés par le(s) jour(s) sur place supplémentaire(s).

Vu l'ampleur des tâches administratives, le CIG peut avoir recours à un temps de secrétariat dont le coût financier sera assumé, dans la mesure de ses moyens, par la trésorerie internationale.

3. Symposium sur le fonctionnement du dispositif de la passe

Un symposium sur la passe réunira tous les deux ans, lors d'un Rendez-vous international, tous les membres des deux derniers CIG, les passeurs ayant exercé et les secrétariats de la passe correspondants.

X. L'instance épistémique

I. Composition

La dimension épistémique de l'École est soutenue par un Collège d'animation et d'orientation de l'École (CAOE).

Le Collège est composé de quatre personnes, les deux secrétaires du CIG, plus deux autres personnes choisies par eux parmi les membres du CIG appartenant à une autre zone que la leur. À ces quatre il faudra associer un membre choisi par chacun des autres dispositifs d'École chargé d'assurer la liaison et de collaborer avec le CAOE pour les activités à prévoir.

2. Fonctions

Ce Collège a pour mission d'animer le débat d'École au niveau international. Ce Collège est chargé de coordonner les activités et/ou les thèmes des séminaires d'École, de les initier là où il n'y en a pas encore, de prévoir des Journées, bref, de faire exister le travail d'École au niveau international.

Le volume préparatoire au Rendez-Vous sera remplacé par les Préliminaires au thème du Rendez-vous qui sont diffusés électroniquement durant les deux années précédant le Rendez-vous par l'équipe d'organisation du Rendez-vous.

Il contribue au choix du thème des Rendez-vous en concertation avec le CRIF et le CIG.

Il réalise électroniquement le Bulletin international de l'École, intitulé *Wunsch*. Celui-ci a pour mission de présenter l'agenda des activités d'École, mais surtout de diffuser régulièrement des travaux produits dans les séminaires d'École.

XI. Laboratoire international de la politique de la psychanalyse de l'IF et de son École

I. Définition et fonctions

Un Laboratoire international de la politique de la psychanalyse de l'IF et de son École est chargé de la réflexion et de la recherche sur les objectifs et les moyens de notre École dans les urgences de l'époque, sur la base des options fondamentales inscrites dans la « Charte » de l'IF en 1999.

Il est composé de deux membres par zone, élus sur candidature : un membre parmi les anciens représentants et anciens membres des CIG – à l'exclusion des collèges sortants (exemple : avec une élection en 2020, les membres des CRIF et CIG 2018-2020 ne sont pas immédiatement candidats) – et un membre de l'École qui n'a pas encore été en fonction dans ces instances. Ses membres permutent tous les deux ans de la moitié de ses membres.

Ce Laboratoire travaille en contact étroit avec l'ensemble des membres. Pour ce faire, il se met en contact avec les situations diverses de l'EPFCL via les responsables des inter-cartels, les délégués et les AME de chaque zone. Selon les besoins, il peut aussi créer des structures ad hoc de concertation, ainsi que tous les relais nécessaires, par exemple des cartels, pour avoir un point de vue ajusté aux réalités de la base des Forums des diverses zones.

Les questions étudiées et les avis émis sont transmis au fur et à mesure sur la liste IF, avant d'être condensés dans le Rapport qu'il présente chaque deux ans à l'Assemblée pour débat. Il tient le cahier des problèmes traités et le transmet au Laboratoire suivant.

2. Election du Laboratoire

Il est élu selon les dispositions suivantes homologues à celles fixées pour les représentants : « Il est composé de deux membres par zone, élus sur candidature : un membre parmi les anciens représentants et anciens membres des CIG – à l'exclusion des collèges sortants (exemple : avec une élection en 2020, les membres du CRIF et CIG 2018-2020 ne sont pas immédiatement candidats) – et un membre de l'École qui n'a pas encore été en fonction dans ces instances. » Le

renouvellement des membres du Laboratoire se fait tous les deux ans, de la moitié de ses membres, après le Rendez-vous. Le CRIF ouvre la période des élections. Celle-ci s'étend sur deux mois maximum. Chaque Forum a le choix des modalités de l'élection qui peut se faire, selon les cas, en réunissant les membres ou par correspondance. Mais, partout, le vote se fait sur candidatures, à bulletin secret, et seuls les membres dûment inscrits dans un Forum et à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente votent. Les candidatures doivent être connues 15 jours avant l'élection.

Le dépouillement des votes est public. Il se fait à la fin du vote pour les Forums qui peuvent se réunir. Pour ceux qui votent par correspondance, il se fait en présence des instances du Forum, une semaine après la date de clôture des élections. Les élus le sont à la majorité simple.

Les résultats sont transmis au Collège des représentants qui se charge de les diffuser sur la liste IF-EPFCL, et via les délégués. Le document de résultats mentionne la liste nominale des membres inscrits dans le Forum à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente, le nombre de votants et la répartition des votes sur les candidats.

XII. L'Assemblée de l'École

L'Assemblée des votants se réunit à l'occasion des Rendez-vous internationaux de l'École. Tous les membres de l'École peuvent y participer, mais seuls les membres de l'École qui font partie de l'Assemblée des votants y votent.

L'Assemblée des Votants est composée du Collège des représentants (CRIF), du Collège des délégués (CD), des trois derniers Collèges internationaux de la garantie (CIG) et Collèges d'animation et d'orientation de l'École (CAOE), des AE en exercice et des secrétariats de la passe correspondants à ces trois CIG.

Les votes se font habituellement à main levée. Cependant, au cas où il s'agirait des personnes, ou bien si l'Assemblée en décide autrement, on passera au vote à bulletin secret.

Parallèlement, l'ensemble des débats est enregistré pour archivage. Les enregistrements audio sont disponibles. Le texte des décisions votées par l'Assemblée est rédigé sur place, relu à l'Assemblée pour accord, et consigné tel que dans le compte rendu de l'Assemblée.

Quand une majorité s'abstient (50 % plus une voix) la mesure envisagée est ajournée. Dans cette limite, les votes se font à la majorité simple quand il y a le choix entre Oui ou Non, ou entre deux possibilités. Quand il y a plusieurs choix, on fait un premier vote, puis les deux choix qui ont obtenu le plus de voix sont mis au vote à la majorité simple.

Si dans un Forum ou un Pôle, il n'y avait pas de délégué membre de l'École, ce Forum ou ce Pôle peut désigner un membre de l'École pour le représenter à l'Assemblée des votants. Chaque membre ne peut disposer que de deux pouvoirs. L'Assemblée se prononce sur les rapports du CIG et du CAOE, sur le bilan financier de l'École (montant et gestion des cotisations internationales d'École notamment), prend toutes les décisions requises par les Rencontres internationales d'École, et par la politique générale de l'École.

XIII. Les instances de fonctionnement d'École au niveau local

Les tâches correspondant aux fonctions d'École – Commission d'admission des membres, Secrétariat de la passe (accueil des demandes de passe, établissement de la liste des passeurs), Commission de proposition des AME et Instance épistémique pour le travail des cartels et l'animation du travail de doctrine – doivent être assurées en chaque lieu par des dispositifs ad hoc.

Les conditions d'admission des membres par la Commission d'accueil sont fixées au point VI des présents « Principes directeurs ». En ce qui concerne la Commission de la garantie (Secrétariat de la passe et Commission de proposition des AME) et l'Instance épistémique, les dispositifs sont à définir en chaque lieu en fonction du contexte, étant entendu qu'ils ne peuvent s'appliquer qu'à une communauté d'au moins 50 membres de l'École pour les dispositifs de la garantie et 30 membres de l'École pour les dispositifs épistémiques.

Si ce quota n'est pas atteint, plusieurs Forums peuvent s'associer pour faire fonctionner les structures de l'École ; des Forums isolés peuvent aussi choisir, à la majorité de leurs membres, de se rattacher à un dispositif épistémique et/ou de garantie. Pour que les membres de ce Forum puissent devenir membres de l'École, il faudra que la demande de se rattacher à ce dispositif donne lieu à un accord formalisé à la majorité des membres des deux parties (rattachée et rattachante). Les membres des Forums ainsi rattachés peuvent voter et être éligibles pour le CIG et les instances locales du dispositif rattachant selon les critères d'élection et d'éligibilité détaillés dans les « Principes directeurs » (articles VI et IX).

Par ailleurs, les délégués de l'IF qui sont membres de l'École veillent à ce que la présence de l'École soit effective localement, par des séminaires ou autres activités d'École appropriées à la situation locale. Dans les villes où il y a déjà des commissions d'École, ils peuvent être associés à elles pour faire fonctionner ces activités d'École ; dans celles où il n'y a pas de commissions d'École, il leur revient de les soutenir. Les situations étant très différentes selon les lieux, les modalités sont à préciser après discussion et accord avec les membres des Collèges internationaux de la zone concernée.

XIV. Permutation et non-cumul des mandats

Toutes les charges sont permutatives, non reconductibles immédiatement et non cumulables. En particulier, on ne peut cumuler une charge dans l'une des instances internationales (CIG, CAOE, CRIF, LIPP) et une fonction de direction dans les Associations ou Forums locaux. Ne sont pas non plus compatibles une charge au Collège des représentants et une charge dans les instances internationales de l'École.

Au cas où la stricte application de la règle rendrait le fonctionnement local impossible, le problème serait étudié et réglé par une commission de délégués de l'IF selon des modalités à régler par l'Assemblée de l'IF.

XV. Clause de révision périodique

La révision des « Principes directeurs » se fait périodiquement lors des Assemblées de l'École.

Règlement intérieur du Collège international de la garantie

modifié en juin 2021

I. Les instances du dispositif de la passe

1. Le CIG
2. Le secrétariat du CIG
3. Le CAOE
4. Les cartels
5. Les secrétariats locaux de la passe

II. Le fonctionnement du dispositif de la passe

1. La liste des passeurs
2. Les étapes du fonctionnement
3. La transmission des réponses des cartels
4. Les passeurs
5. La Commission internationale d'agrément des AME

Annexe : L'admission des membres de l'École

*

I. Les instances du dispositif de la passe 2021-2022

1. Le CIG

8 membres pour le dispositif de la France et rattachés : Sidi Askofaré, Nicolas Bendrihen, Cathy Barnier, Christophe Charles, Marie-José Latour, Sophie Rolland Manas, Colette Soler, Bernard Toboul.

4 membres pour le dispositif de l'Espagne : Ana Alonso, Mikel Plazaola, Manel Rebollo, Trinidad Sánchez Biezma.

5 membres pour le dispositif de l'Amérique : Julieta de Battista (ALS), Sandra Berta (Brésil), María de los A. Gómez (ALN), Fernando Martínez (ALS), Beatriz Oliveira (Bresil).

2. Le secrétariat du CIG

Colette Soler pour l'Europe et Sandra Berta pour l'Amérique.

3. Le Collège d'animation et d'orientation de l'École (CAOE) 2020-2022

Julieta de Battista (ALS), Sandra Berta (Brésil), María de los A. Gómez (ALN), Maria-Teresa Maiocchi (Italie-FPL), Mikel Plazaola (Espagne), Colette Soler (Europe).

4. Le travail du CIG

1. Les cartels de la passe. Ils statuent sur les passes et sont composés au sein du CIG au cas par cas, selon les passes terminées à étudier, et en fonction des compatibilités linguistiques et des incompatibilités analytiques.

2. Les 17 membres du CIG se réunissent périodiquement comme ils le font déjà au sujet des passes après que les cartels de la passe se sont prononcés, pour élaborer sur des problèmes cruciaux de la psychanalyse en intension, ceux surtout qui se présentent dans les passes entendues. Cette nouvelle disposition vise à une meilleure mise en commun. Ils veilleront à rendre compte de leurs débats et à évaluer cette nouvelle formule de travail à la fin de leur mandat.

5. Les dispositifs locaux d'École France

Commission de l'accueil et de la garantie (CAG) pour l'admission des membres et la garantie (passe et AME) : Anne-Marie Combres, Marie-Noëlle Jacob Duvernet, Didier Grais (secrétaire), François Lespinasse, Colette Sepel.

Espagne

Commission d'admission et de garantie – CAG – DEL-F9 (FFCLE) : Dolors Camos (dossiers de la garantie), Camila Vidal (secrétariat de la passe), Rithée Civasco (demandes d'entrée comme membre d'École).

Amérique

Commission locale de la garantie pour l'Amérique

CLGAL (ALN-ALS-Brésil) – (secrétariat de la passe)

Maria Vitória Bittencourt (Brésil), Dominique Fingermann (Brésil), Leonardo Leibson (ALS), Beatriz Helena Maya (ALN).

II. Le fonctionnement du dispositif de la passe

I. La liste des passeurs

Elle est établie dans chaque dispositif par les secrétariats locaux de la passe (voir plus bas § 2), sur proposition des AME du dispositif ou d'un autre, si le passeur y vit, parle la langue et y exerce son activité principale. Les secrétariats locaux la transmettent au CIG qui tient la liste pour l'ensemble des dispositifs avec mention de toutes les informations figurant sur les fiches des passeurs que le secrétariat leur transmet en début de mandat.

2. Les étapes du fonctionnement du dispositif

Les demandes de passe sont reçues localement par les secrétariats de la passe qui établissent en outre la liste des passeurs. Cette liste est révisée et mise

à jour régulièrement par ces mêmes secrétariats. Le candidat est reçu par un membre du secrétariat de la passe local, lequel en réfère à son secrétariat qui entérine ou décline la demande. Dans ce dernier cas et au besoin, un deuxième entretien peut être prévu. Le secrétaire transmet la réponse de son secrétariat au candidat et lui fait éventuellement tirer ses passeurs. Il prévient aussi le passant que, lorsque son témoignage est terminé, il doit en informer le ou la secrétaire. Un passant peut, s'il le juge bon, récuser un passeur et tirer un autre nom.

Les secrétaires de la passe transmettent aux secrétaires du CIG, au fur et à mesure :

- la liste des demandes de passe ;
- la liste des passes effectivement engagées après entretien(s) des candidats avec un ou des membre(s) du secrétariat, avec le nom des deux passeurs, et la fiche passant qu'ils ont reçue du secrétariat, complétée avec toutes les informations nécessaires pour la composition d'un cartel de la passe.

Le secrétariat du CIG décide avec les membres du CIG de la composition des cartels pour les diverses passes en tenant compte des langues et des incompatibilités. Il conviendrait d'éviter la présence dans le cartel : de l'analyste du passant, de l'analyste d'un passeur, de son contrôleur actuel, éventuellement d'un analyste actuel du même analyste, et aussi des personnes trop proches, par exemple en raison d'une participation à un cartel.

3. Transmission des réponses des cartels de la passe

Le cartel rédige sa réponse à l'adresse du passant sans avoir à la justifier et sous la forme la plus simple. Selon le cas : « Le cartel vous a nommé(e) AE » ou « Le cartel ne vous a pas nommé(e) AE ». Il transmet à cette occasion la liste des membres du cartel qui avait été composé pour cette passe. Sur cette base, chaque cartel aura évidemment à évaluer en fonction des cas particuliers s'il veut ajouter quelque chose. La réponse est transmise sans délai.

Un membre du cartel, choisi par le cartel, transmet oralement la réponse au passant, en présence quand c'est possible ou par téléphone quand les distances ne le permettent pas. Le passant peut à sa demande, s'il le souhaite, rencontrer ensuite un autre membre du cartel.

La réponse nomination ou non-nomination est communiquée pour archivage, avec la composition du cartel de la passe, au secrétariat du CIG et au secrétariat de la passe du dispositif concerné.

Le secrétariat du CIG (composé des deux secrétaires du CIG) veille à la tenue du Cahier de toutes ces étapes. La version papier de ce *Cahier des passes* est transmise de CIG en CIG.

4. Les passeurs

Les AME de l'EPFCL peuvent désigner des passeurs comme le prévoit le texte des « Principes ». Ils le font, au moment qui leur paraît opportun, auprès du secrétariat de la passe de leur dispositif local d'École (DEL), ou d'un autre si le passeur y vit, parle la langue et y exerce son activité principale.

Les secrétariats de la passe font tirer leurs passeurs aux passants sur une liste de passeurs. Cette liste est composée en tenant compte des incompatibilités – liées aux risques éventuels de partis pris transférentiels – telles que passeurs d'un même analyste, passeur en contrôle ou en analyse avec l'analyste du passant, passeur en cartel avec le passant ou avec les analyste et contrôleur du passant. On donne par ailleurs impérativement la préférence aux passeurs qui n'ont pas encore de passe en cours, ou, à défaut, qui en ont le moins. Les passeurs doivent nécessairement être de la même langue que le passant, ou d'une langue que le passant parle, mais pas nécessairement de leur lieu.

Le mandat du passeur est limité à deux ans ou trois passes. Si deux ans après sa désignation un passeur n'a pas été tiré au sort, l'AME qui l'a désigné peut ou non renouveler cette désignation si c'est nécessaire au fonctionnement du dispositif local en raison d'un manque de passeurs.

Il est nécessaire que les secrétariats de la passe s'assurent que le passant qui tire ses passeurs au sort est prêt à commencer son témoignage sans délai, et qu'ils veillent à ce que le témoignage ne se prolonge pas indéfiniment.

5. La Commission internationale d'agrément des AME

Composition de la Commission

La deuxième année de son mandat, le CIG compose en son sein la Commission internationale d'agrément des AME. Sa composition respecte une certaine proportionnalité par rapport au nombre de membres de l'École en chaque zone. La liste des nouveaux AME est publiée en juin ou juillet de cette deuxième année.

Fonctionnement

Au début de son fonctionnement, le CIG rappelle aux commissions locales les tâches qui leur incombent quant aux critères et au recueil des informations sur les AME possibles, notamment pour les Forums rattachés à un dispositif. Les Commissions locales pour la garantie transmettent, dans les délais établis par le CIG, les propositions d'AME qu'ils considèrent devoir être examinées par la Commission d'agrément internationale (CAI).

ANNEXE

L'admission des membres de l'École

1. L'articulation entre l'admission au Forum et à l'École

La règle qui consiste à entrer d'abord au Forum, ensuite à l'École paraît devoir être maintenue. Elle doit cependant être appliquée avec tact, et dans des cas exceptionnels on peut envisager une admission simultanée au Forum et à l'École.

2. La question des critères a été reprise et a amené les suggestions suivantes

Deux entrevues ou une entrevue avec deux personnes de la Commission ne paraissent pas de trop. On tient compte de la participation régulière aux activités du Forum ou du pôle, notamment aux cartels, et éventuellement au Collège clinique auquel le candidat appartient. Mais la question d'une participation plus large aux activités nationales, telles par exemple que les Journées, doit être prise en compte.

Dès lors que notre École a des dispositifs internationaux, la dimension internationale ne peut être ignorée. Cette dimension internationale doit être présentée lors du premier entretien afin que le candidat en ait pris connaissance avant le deuxième entretien. Les travaux publiés à la suite des Journées, inter-cartels, etc. sont un facteur objectif de l'implication du candidat à prendre en compte. La consultation de l'analyste ou du contrôleur ne peut être une obligation. C'est à la Commission de juger si, dans tel ou tel cas, elle peut être opportune.

3. Condition d'admission comme membre de l'École des membres des Forums rattachés au dispositif-France

La condition générale pour admettre un membre de l'École appartenant à un dispositif rattaché est que l'on connaisse suffisamment sa formation analytique. Sur cette base, la CAG fait évidemment des réponses adaptées à chaque cas. Par ailleurs, si un de ces candidats a fait la passe et n'est pas nommé AE, le cartel qui a écouté son témoignage peut éventuellement proposer son admission comme membre de l'École.

Statuts de l'EPFCL-France

Mise à jour après l'assemblée générale du 25 novembre 2017

Article premier - Dénomination

Une association, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, est formée sous la dénomination Forum du Champ lacanien. Sa durée est illimitée. Elle donne son statut juridique aux dispositifs de l'École de psychanalyse régie par les « Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan ». L'ensemble Forum-École s'intitule « École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien - France ».

Article 2 - Buts de l'Association

Cette association a pour but l'étude et le développement de la psychanalyse orientée par l'enseignement de Lacan, ainsi que la reconquête de son champ. Elle se donne pour mission d'organiser toute activité propice à ce but : réunions de tous ordres, création d'instances appropriées, de groupes affiliés ou d'associations fédérées. L'École assure pour la France la formation et la garantie des analystes. Elle délivre les titres définis par Jacques Lacan pour son École : analyste membre de l'École (AME) et analyste de l'École (AE).

Article 3

L'association est membre de l'Internationale des Forums et de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien, dont le fonctionnement et les finalités sont définis par la Charte de l'IF-EPFCL, votée en 1999 et révisée pour la dernière fois en 2016, et par les « Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan ».

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé à Paris, au 118, rue d'Assas, 75006. Il pourra être transféré par décision conjointe du Conseil de direction (CD, art. 11) et du Conseil d'orientation (CO, art. 14) ; la ratification par l'assemblée générale sera toutefois nécessaire.

Article 5 - Les membres de l'Association

L'Association se compose de : 1) membres d'honneur ; 2) trois types de membres actifs.

Sont membres d'honneur ceux qui rendent des services signalés à l'Association. Ils sont dispensés de cotisation.

Sont membres actifs du Forum ceux qui ont pris l'engagement de participer aux travaux de l'Association ou de contribuer de quelque manière à ses buts et qui acquittent leur cotisation.

Parmi eux, sont membres fondateurs les membres du Comité constituant.

Parmi les membres actifs, sont en outre membres d'École ceux qui y ont été admis pour participer au travail d'École et qui payent la cotisation d'École.

Sont membres associés du Forum ceux qui résident dans un pays étranger où il n'y a pas de Forum et qui acquittent leur cotisation. Ce statut de membre associé est donné pour une durée de deux années au terme desquelles la situation du membre est réexaminée avec la possibilité de reconduire le statut ou bien de devenir membre du Forum. (Lors de la prochaine assemblée générale, une modification de cet article sera soumise au vote à la suite des décisions prises par le Conseil d'orientation du 31 janvier 2018, en particulier la suppression du statut de membre associé).

Article 6 - Admissions

Pour faire partie de l'Association, on adresse sa demande au bureau. Les demandes sont examinées par la Commission des admissions (art. 7). Pour faire partie de l'École, on adresse sa demande à la Commission d'accueil et de la garantie (CAG, art. 15). Les adhésions deviennent effectives après règlement des cotisations annuelles respectives.

Article 7 - Commission des admissions

Les membres du bureau se réunissent avec les membres de la Commission d'accueil et de la garantie (CAG, art. 15) qui siègent au Conseil de direction pour constituer la Commission des admissions. Celle-ci reçoit les candidats, se prononce sur leur demande, et leur transmet ses réponses.

Article 8 - Radiations

La qualité de membre se perd par : 1) le non-paiement de la cotisation annuelle ; 2) la démission ; 3) le décès ; 4) la radiation, prononcée par le Conseil de direction et ratifiée par le Conseil d'orientation, pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

Article 9 - Les ressources

Les ressources de l'Association comprennent : 1) le montant des cotisations annuelles des FCL et de l'École ; 2) les ressources générées par ses activités, séminaires, colloques, etc. ; 3) les subventions de l'État, des régions, des départements et des communes ; 4) toutes les ressources non interdites par la loi.

Article 10 - Direction de l'Association

Elle est assurée par deux Conseils, un Conseil de direction (CD) et un Conseil d'orientation (CO) dont la composition et les fonctions sont définies aux articles 11 et 14.

Membre élu d'un de ces deux Conseils, on ne peut se présenter pour siéger simultanément aux instances internationales, CIG et CRIF.

Article 11 - Le Conseil de direction

Il assure la bonne marche de l'Association.

Il est composé, pour deux ans, des membres du bureau entrant et sortant (art. 12), auxquels s'ajoutent les trois membres de la CAG qui composent avec le bureau la Commission des admissions des membres du Forum (art. 7), le représentant pour le CRIF de la zone francophone et le secrétaire du CIG pour la France et les dispositifs d'École rattachés quand les thèmes traités impliquent l'international.

Il se réunit tous les quinze jours et adresse à chaque fois un compte rendu aux élus des pôles et aux délégués.

Article 12 - Le bureau du Conseil de direction

La gestion quotidienne de l'Association est assurée par le bureau du Conseil de direction, composé pour deux ans non reconductibles de quatre membres de l'EPFCL-France : un directeur, un secrétaire, un trésorier et un responsable du Mensuel.

Le bureau assume la gestion de l'Association et assure les publications mensuelles de l'EPFCL-France, Mensuel et Agenda. Il est assisté par la Commission des cartels et la commission Entre Champs (art. 13) qui travaillent sous sa direction. Les décisions sont prises à la majorité. En cas d'égalité, le directeur a voix prépondérante.

En cas d'indisponibilité du directeur, le secrétaire assure l'intérim jusqu'à la fin du mandat.

Élection du bureau

Elle se fait en deux temps. On élit d'abord avant l'assemblée un directeur parmi les membres de l'EPFCL-France candidats à la fonction. Puis le directeur élu compose son bureau et le présente à l'agrément de l'assemblée. En cas de non-agrément une équipe modifiée est proposée en fonction du débat à l'assemblée.

Cette élection a lieu un an avant la prise de fonction du bureau afin que ses membres puissent assister durant l'année aux réunions du Conseil de direction en exercice et s'initier donc aux questions et problèmes qui s'y traitent au jour le jour.

Le premier bureau qui prendra ses fonctions début 2019 sera exceptionnellement élu début 2018, par voie postale.

Article 13 - Les Commissions du bureau, les élus, les délégués

Les Commissions du bureau sont au nombre de deux : la Commission des cartels et la commission Entre Champs (CEC). Chacune comprend un secrétaire choisi par le bureau, et une équipe qu'il compose.

La Commission des cartels impulse le travail des cartels, assure leur coordination et veille à la diffusion des travaux. Elle réalise le *Catalogue des cartels* et éventuellement un *Bulletin des cartels*. Son secrétaire est choisi par le bureau. Il compose son équipe de deux ou trois membres appartenant à d'autres pôles que le sien.

La commission Entre Champs est chargée d'assurer, en lien avec les élus des pôles, les contacts et le débat entre le Forum du Champ lacanien et le champ des

autres discours. Le bureau désigne parmi les membres du Conseil d'orientation le ou la secrétaire de cette commission qui compose son équipe de deux ou trois personnes appartenant à d'autres pôles que le sien.

Le Forum comporte différents pôles. Ceux-ci désignent leurs élus, sur candidature, pour deux ans, non immédiatement reconductibles. Ces élus animent et/ou impulsent les activités de leur pôle et établissent chaque mois, pour l'espace qu'ils animent, la liste des informations à communiquer et à débattre avec leurs membres. *Clause adjacente* : chaque pôle décide du nombre d'élus qu'il estime nécessaire à son fonctionnement.

Les délégués de l'IF-EPFCL, dont les fonctions sont définies dans la Charte et dans les « Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan », sont élus au niveau national du Forum-France, pour deux ans, non immédiatement reconductibles, sur candidature locale. La modalité du vote prévoit que chaque pôle puisse avoir au moins un délégué. On ne peut être candidat à la fonction de délégué de l'IF-EPFCL si on est déjà membre des Assemblées internationales au titre des Collèges internationaux (CIG, CRIF).

Article 14 - Le Conseil d'orientation

C'est l'instance de réflexion politique de l'EPFCL-France avec le bureau du Conseil de direction, qui en est membre de droit.

Il est chargé d'orienter la marche de l'Association. Il établit, le cas échéant, les propositions de changements statutaires à soumettre au vote de l'assemblée générale.

Son champ est donc très large, et en partie fonction des conjonctures auxquelles il lui reviendra de répondre : les relations avec les pouvoirs publics, les actions à entreprendre quand des projets législatifs s'annoncent, les relations avec la presse et les médias, les questions de société, les liens avec les autres associations analytiques, avec les instances de l'IF et de l'École Internationale, et la politique générale d'admission des membres d'École.

La responsabilité de la revue de l'EPFCL-France lui reviendra, ainsi que le choix des thèmes des journées nationales et des séminaires d'École et du Champ lacanien.

Il se réunit cinq fois par an : septembre, novembre (à l'occasion des journées de l'École), janvier, mars (à l'occasion de la journée nationale des Collèges cliniques), mai ou juin, et plus si nécessaire, et trois fois au moins dans d'autres pôles que Paris.

Un secrétaire, élu en son sein, assure conjointement avec le président, la gestion des actions propres à ce CO.

En cas d'indisponibilité du président, le CO désigne en son sein un remplaçant pour la fin du mandat.

Les décisions sont prises à la majorité. En cas d'égalité le président a voix prépondérante.

Composition du Conseil d'orientation

Le CO comprend deux types de membres : 1) des membres de droit, élus par ailleurs, et 2) des membres élus pour le CO proprement dit. Les éligibles sont des membres ayant déjà assumé des fonctions nationales et/ou internationales.

Les membres de droit sont les membres élus du bureau du Conseil de direction en exercice, plus deux élus en France à l'international (le représentant pour le CRIF de la zone francophone et le secrétaire du CIG pour la France et les dispositifs d'École rattachés), pour assurer le contact de l'international avec les membres du bureau. Soit 6 *membres de droit*.

Les membres élus sur candidature parmi les membres de l'EPFCL-France sont au nombre de 9 : le président élu pour deux ans non reconductibles immédiatement, qui à la fin de son mandat reste pour deux ans simple membre du CO, et 8 membres élus, renouvelables par moitié tous les deux ans, et pour le premier renouvellement, par accord mutuel ou à défaut par tirage au sort. Sauf pour la première élection, il y aurait donc 5 collègues (le président et 4 autres membres), à élire tous les deux ans.

Cette permutation un peu pondérée vise à assurer une continuité d'un CO à l'autre.

Élection du Conseil d'orientation

Elle se fait sur candidature par vote de l'assemblée. On se présente à la présidence ou pour être membre élu du Conseil. Les candidats à la présidence qui ne sont pas élus sont automatiquement candidats à figurer parmi les 8 autres candidats au Conseil d'orientation. Pour la première élection le nombre minimum de candidats sera donc de 9 (dont les candidats à la présidence) ensuite de 5 (dont les candidats à la présidence).

Sont élus ceux qui ont obtenu le plus de voix ; en cas d'*ex æquo* le bureau du Conseil de direction procède à un tirage au sort.

Article 15 - Les dispositifs d'École pour la France

Conformément aux « Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan » adoptés par l'IF en 2001 et révisés en juillet 2010, l'EPFCL-France a ses dispositifs locaux d'École.

Ils sont constitués par une Commission de l'accueil et de la garantie (CAG) qui assure pour la France les tâches propres à la garantie de l'École, définies à l'art. I2 des « Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan » : l'admission des membres de l'École ; le fonctionnement local du secrétariat de la passe (accueil des demandes de passe, établissement de la liste de passeurs, tirage au sort des passeurs, etc.) ; l'établissement de la liste locale des propositions d'AME à soumettre à la Commission d'agrément internationale.

Cette commission est composée de 5 membres de l'EPFCL-France sortants des CIG antérieurs aux deux derniers. Ils sont choisis par le CIG entrant lors de sa prise de fonction.

La Commission de l'accueil et de la garantie choisit trois de ses membres qui la représentent dans le Conseil de direction, et qui font partie de fait de la Commission d'admission des membres du Forum.

Par ailleurs, les « Principes pour une École » prévoient que le travail épistémique d'École est assuré en chaque lieu par « des dispositifs *ad hoc* ». Pour l'EPFCL-France, ce travail d'École se fait sous diverses formes (séminaires

d'École, cartels du CIG, journées, témoignages des AE...) à l'initiative de diverses instances, notamment du secrétariat du Collège international de la garantie et du Collège international d'animation et d'orientation de l'École ainsi que du Conseil d'orientation.

Article 16 - Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres présents ou représentés de l'Association. Elle se réunit chaque année sur convocation du bureau.

Quinze jours au moins avant la date fixée, le bureau convoque l'assemblée et établit l'ordre du jour.

Le directeur et le président, assistés des membres du bureau, président l'assemblée et exposent la situation morale de l'Association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan comptable à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée délibère sur toutes les questions portées à l'ordre du jour, et se prononce dans les élections prévues.

Article 17 - Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres de l'Association, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 16. Une telle assemblée ne peut délibérer que si le quorum du tiers des membres présents ou représentés est atteint.

Article 18 - Règlement intérieur

Un règlement intérieur est établi par le bureau. Ce règlement fixe divers points non prévus par les statuts. Il est applicable immédiatement, mais il est soumis à la ratification lors de l'assemblée générale annuelle.

Article 19 - Dissolution

En cas de dissolution, proposée par le Conseil d'orientation, et prononcée par les deux tiers au moins des membres présents ou représentés à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

**Formations cliniques
du Champ lacanien :
les Collèges
de clinique psychanalytique**

Présentation des Collèges de clinique psychanalytique

« Dans une visée conforme à l'expérience analytique, le maniement même du concept doit, selon le niveau d'où part la parole de l'enseignant, tenir compte des effets, sur l'auditeur, de la formulation. Nous sommes tous tant que nous sommes, y compris celui qui enseigne, dans un rapport à la réalité de l'inconscient, que notre intervention non seulement amène au jour, mais, jusqu'à un certain point, engendre. »

Jacques Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Seuil, p. 137

*À propos du désir comme effet de parole :
« Tout discours est en droit de se tenir pour être, de cet effet, irresponsable. Tout discours, sauf celui de l'enseignant quand il s'adresse à des psychanalystes. »*

Jacques Lacan, « Position de l'inconscient », *Écrits*, Seuil, p. 836

Les Collèges de clinique psychanalytique ont été créés à la rentrée 1998, à la suite de la crise qui a divisé l'AMP et spécialement de l'éclatement de la Section clinique de Paris Saint-Denis dont quinze des enseignants sont sortis. Ces Collèges entendent continuer à mettre en œuvre les principes sur lesquels Jacques Lacan l'avait fondée en 1976.

Les six Collèges de clinique psychanalytique de France travaillent en connexion et partagent les mêmes options quant à la psychanalyse et à son enseignement. Le statut de chacun d'entre eux est celui de l'association loi 1901, à but non lucratif, dont les membres sont les enseignants, gérée par un bureau qui permute régulièrement. L'ensemble des Collèges organise chaque année une journée d'étude nationale et éditent une revue. L'assemblée des enseignants de l'ensemble des Collèges, annuelle, décide du thème de l'année et se prononce sur les questions en suspens. Une brochure présente chaque année le programme de chacun des Collèges, qui décline à sa guise le thème commun et peut éditer un bulletin des travaux de ses membres.

On sait qu'il n'y a pas de diplômes de psychanalyse, que l'expérience d'une analyse reste l'exigence première requise pour qui veut exercer la psychanalyse et que l'habilitation du psychanalyste est une pomme de discorde dans l'histoire des institutions analytiques. Lacan s'y est orienté seul, non sans principe, mais sans recours aux standards, sachant trop bien qu'ils ne sont que semblants, faute d'un Autre qui puisse garantir le désir du psychanalyste.

Il y a certes une clinique, des types de symptômes, mais ils sont d'avant la psychanalyse, disait Jacques Lacan. Aujourd'hui, une clinique essentiellement statistique prétend court-circuiter le sujet. Elle reste cependant sans utilité pour la clinique analytique. Celle-ci suppose le transfert et inclut donc le désir de l'analyste qui en est inéliminable, et toujours impliqué dans les faits que sa pratique porte au jour.

Ce n'est pas dire qu'il n'y a rien à savoir, car il n'y a pas non plus de psychanalyse sans les textes qui la fondent, qui délimitent son champ et qui permettent de construire la clinique qui lui est propre. La lecture, l'étude, le contact avec les patients, la construction de cas sont ici requis. C'est ce programme que les Collèges entendent réaliser, encore.

Les psychanalystes y sont aussi bien sur la sellette : « pressés de déclarer leurs raisons », disait Lacan, de dire ce qu'ils font du savoir que l'expérience dépose, et au-delà, sommés de s'affronter à la tâche de soutenir le transfert de travail sans lequel il n'y a pas de transmission de la psychanalyse.

Liste des Collèges de clinique psychanalytique

Collège de clinique psychanalytique du Centre-Est

Présidente : Catherine TALABARD

Collège de clinique psychanalytique Loire

Présidente : Marie-Noëlle JACOB-DUVERNET

Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest

Présidente : Marie-Thérèse GOURNEL

Collège de clinique psychanalytique de Paris

Présidente : Sol APARICIO

Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est

Présidente : Ghislaine DELAHAYE-MIHIÈRE

Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

Président : Philippe MADET

**L'Association des centres
d'accueil psychanalytique
du Champ lacanien - France
(l'ACAP-CL)
et ses centres d'accueil
psychanalytique (CAP)**

L'Association des centres d'accueil psychanalytique du Champ lacanien - France L'ACAP-CL

L'ACAP-CL, Association des centres d'accueil psychanalytique du Champ lacanien, est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Elle a été créée le 10 décembre 2005, sous l'égide de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien en France (EPFCL-France).

L'ACAP-CL a pour mission :

- la création, la gestion et la coordination au niveau national de centres d'accueil psychanalytique : les CAP ;
 - le recueil, l'analyse critique et la diffusion des résultats de l'expérience des différents CAP au niveau national ;
 - la promotion et la diffusion de ses missions auprès des organismes, institutions et professionnels des champs sanitaire et social intéressés par le projet et susceptibles de le faire connaître auprès des publics concernés.
-
- Les CAP proposent un accueil et un suivi par des consultants psychanalystes.
 - Ils accueillent, selon la spécificité de chaque centre, toute demande en lien avec la souffrance psychique ou l'urgence subjective, que cette demande soit spontanée, impulsée par un professionnel, une structure ou un proche.
 - Ils offrent une écoute et un traitement orientés par la psychanalyse, afin d'analyser la demande, d'effectuer un repérage diagnostique, de dénouer des moments de crise et de mettre en place un suivi selon les besoins.

Les CAP sont animés par un responsable et une équipe de consultants psychanalystes.

Les centres

CAPA (Centre d'accueil psychanalytique pour adolescents et jeunes adultes)
118 rue d'Assas 75006 Paris
Tél. 01 40 51 78 63
Responsable : Mireille SCEMAMA-ERDÖS

CAPA Bagnolet
79 bis avenue Gallieni 93170 Bagnolet
Tél. 01 40 51 78 63
Responsable : Frédérique DECOIN-VARGAS

CAPAO (Centre d'accueil psychanalytique pour adultes d'Orly)
créé par la municipalité d'Orly et l'ACAP-CL
4 rue du Docteur Calmette 94310 Orly
Tél. 01 48 84 11 68
Responsable : Jean-Pierre DRAPIER

CAP-MP (Centre d'accueil psychanalytique - Midi-Pyrénées)
Tél. 05 61 73 40 68
cap.mp@orange.fr
Responsable : Marc LERAY

CAP Région Ouest
Antenne de Rennes
5 placis de l'Orléanais 35000 Rennes (métro J. F. Kennedy)
Tél. : 06 98 16 86 44
Responsable : cartel directoire : Roger MÉRIAN, Jean-Michel ARZUR,
Alexandre FAURE, Jacques TRÉHOT, plus-un : Nadine CORDOVA

Bureau de l'ACAP-CL

Présidente : Josée MATTEI
Secrétaire : Sylvana CLASTRES
Trésorier 2021-2023 : Hervé GAYE-BAREYT

ACAP-CL

118, rue d'Assas 75006 Paris
Tél. 01 40 51 78 63
acapcl@wanadoo.fr